



HAL
open science

Les châtaigneraies d'Albanie : Analyse descriptive des massifs et de leurs dynamiques d'évolution dans une perspective de valorisation

Alice Dupré La Tour

► **To cite this version:**

Alice Dupré La Tour. Les châtaigneraies d'Albanie : Analyse descriptive des massifs et de leurs dynamiques d'évolution dans une perspective de valorisation : Cas des massifs de Shkodër, Tropojë, Dibër et Korça. Agronomie. 2014. hal-04499980

HAL Id: hal-04499980

<https://hal.inrae.fr/hal-04499980>

Submitted on 11 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CIHEAM



Centre
International
de Hautes Etudes
Agronomiques Méditerranéennes

*International
Centre for
Advanced
Mediterranean Agronomic Studies*

Thèse / *Thesis*

requis pour
l'obtention du Titre

*submitted
for the Degree of*

Master of Science

**Les châtaigneraies d'Albanie :
Analyse descriptive des massifs
et de leurs dynamiques d'évolution
dans une perspective de valorisation.
Cas des massifs de Shkodër,
Tropojë, Dibër et Korça**

Alice Dupré la Tour

**Série « Master of Science » n° 142
2014**

**Institut Agronomique Méditerranéen de
Montpellier**



CIHEAM
IAM MONTPELLIER

**Les châtaigneraies d'Albanie :
Analyse descriptive des massifs
et de leurs dynamiques d'évolution
dans une perspective de valorisation.
Cas des massifs de Shkodër,
Tropojë, Dibër et Korça**

Alice Dupré la Tour

**Série « Master of Science » n° 142
2014**

Les châtaigneraies d'Albanie :
Analyse descriptive des massifs et de leurs dynamiques d'évolution
dans une perspective de valorisation.
Cas des massifs de Shkodër, Tropojë, Dibër et Korça

Alice Dupré la Tour

Série « Master of Science » n° 142

2014

Série Thèses et Masters

Ce Master est le numéro 142 de la série *Master of Science* de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Cette collection réunit les *Masters of Science* du CIHEAM-IAMM ayant obtenu la mention « Publications », ainsi que les travaux doctoraux réalisés dans le cadre des activités scientifiques et pédagogiques de l'Institut et de ses enseignants chercheurs.

Le *Master of Science* du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes – Mention : Ingénierie et Gestion des Territoires (IGT) « Gestion Agricole et Territoires (GAT) » :

- Les châtaigneraies d'Albanie : Analyse descriptive des massifs et de leurs dynamiques d'évolution dans une perspective de valorisation. Cas des massifs de Shkodër, Tropojë, Dibër et Korça

a été soutenu par **Alice Dupré la Tour** le 23 septembre 2014 devant le jury suivant :

Gérald Liscia, Directeur des Programmes de l'ISTOM..... Membre
Jean-Paul Chassany, maître de conférences INRA, ESR.M..... Membre
Mélanie Réquier-Desjardins, enseignant-chercheur, CIHEAM-IAMM..... Membre
François Lerin, enseignant-chercheur, CIHEAM-IAMM Membre

Le travail de recherche a été encadré par **M. François Lerin** et **Mélanie Réquier-Desjardins**

CIHEAM-IAMM

Institut agronomique Méditerranéen de
Montpellier

Directeur : Pascal Bergeret

3191 route de Mende – BP 5056
34093 Montpellier cedex 05
Tél. : 04 67 04 60 00
Fax : 04 67 54 25 27
<http://www.iamm.fr>

L'institut Agronomique Méditerranéen
n'entend donner aucune approbation ni improbation
aux opinions émises dans cette thèse

ISBN : 2-85352-541-4 ; ISSN : 0989-473X

Numéros à commander au
CIHEAM- IAMM
Bureau des Publications
e-mail : tigoulet@iamm.fr
© CIHEAM, 2014



Fiche bibliographique

Alice Dupré la Tour - Les châtaigneraies d'Albanie : Analyse descriptive des massifs et de leurs dynamiques d'évolution dans une perspective de valorisation. Cas des massifs de Shkodër, Tropojë, Dibër et Korça.- 118p - (Master of Science - 2014 ; n°142).

Résumé. La châtaigneraie albanaise, la plus grande des Balkans, représente un patrimoine agro-environnemental considérable, utilisé par ses usagers en particulier pour ses fruits, son bois et ses pâturages comme ressources complémentaires. Dans un contexte européen de crise de production castanéicole, le marché de la châtaigne est réorganisé par une nouvelle demande qui induit une importante hausse des prix. Les massifs d'Albanie, que l'épidémie de cynips n'a pas encore touchés, voient leurs récoltes s'intensifier sous cette impulsion économique. Pourtant les pratiques d'entretien et de prélèvements des écosystèmes accentuent leur processus de dégradation ; le regain d'intérêt n'oriente pas les modes d'exploitation de la ressource vers une gestion durable. Le dispositif institutionnel de partage des droits fonciers et de gestion forestière n'est pas opérationnel ; de fait les châtaigneraies sont appropriées et gérées par ses usagers, qui ont tendance à la fois à négliger et à surexploiter les écosystèmes. Les perspectives de revalorisation des châtaigneraies doivent être évaluées à partir des logiques écosystémiques, agraires, sociaux et économiques qui régissent leur fonctionnement. Or très peu de documentation est disponible à ce sujet : les massifs ne sont pas identifiés, leurs écosystèmes ne sont pas caractérisés, leurs modes d'exploitation sont méconnus. Sur la base d'un travail de terrain de collecte de données, le présent mémoire s'attache à décrire les châtaigneraies albanaises sur les plans environnemental, social et économique, à comprendre leur mode d'intégration dans les systèmes agraires et paysagers, et les dynamiques stratégiques qui régissent leur fonctionnement écosystémique, pour finalement entamer une réflexion sur les possibilités de revalorisation et de réappropriation de ce patrimoine.

Mots-clés : châtaigneraie, Albanie, droits fonciers, gestion forestière, systèmes agraires, paysage, patrimoine.

Abstract:

The chestnut systems of Albania: abstract of a descriptive analysis of the chestnut stands and their evolution dynamics in a promotion perspective

The Albanese chestnut forest, the largest in the Balkans, represents an important agro-environmental heritage, used in particular for its fruits, wood, and pastures as complementary resources. In a context of European chestnut production crisis, the chestnut market is reorganized by a new demand that induces an important rise in prices. The Albanian ranges, which have not yet been hit by the gall wasp epidemic, are seeing an increase in crop gathering under this economic impulse. However very few documents are available on the subject: chestnut areas are not identified, the characteristics of their ecosystems are unknown, and the production methods are unappreciated. Based on data collected through fieldwork, a study was realized to describe Albanian chestnuts forests over environmental, social and economic issues, to understand its integration in agrarian and landscape systems, and the dynamic strategies that govern its operative ecosystem, in order to at last, trigger reasoning on the possibilities of revaluation and re-appropriation of this heritage.

As the available data about the chestnut stands are incoherent and contradictory, it is difficult to evaluate their surfaces, estimated between 9000 ha (Avanzato, 2011) and 17700 ha according to the Technology Transfer Center (Ruli, Thomai et al., 2011). One of the problems of these data is the lack of definition of the chestnut stands in terms of density, prevalence of chestnut trees or management.

The study's fieldwork consisted in the creation of data by collecting actors' speeches, documents of institutions and direct observations. Visiting the chestnut stands of Shkodër, Kukës, Dibër and Korça regions has highlighted a variety of situations in terms of ecosystems and management ways.

Constants dynamics however are found in all the regions. First, after the fall of communism, the chestnut stands were re-appropriated by the users, more or less according to the old land rights. Sharing parcels was done by lineage, then usually by nuclear families within lineages. So there is a gap between the positive law which since the devolution determines the local government units as owners and managers of the chestnut stands, and the customary law that justifies a fact of users ownership. However within the customary norm, distribution of land rights also meets practical parameters which vary according to the regions and the families. The variability and uncertainty of the described situations is generally unfavorable to investment, but it is clear from interviews that in general the

more a space is appropriate and exclusive, the more it is maintained. Indeed the improvement of the stands in a fruit production goal is an investment of mid or long term that can only be deployed if there is sense of security of tenure in the absence of guarantees. Otherwise the chestnut stands are currently experiencing a period of overall disinterest, which results in a lack of knowledge, know-how and maintenance of the ecosystems. At last, the epidemic of gall wasp and the European crisis chestnut production, pushing up international demand and prices, creates an opportunity effect in Albanian chestnuts which are not affected by the parasite. In the different regions, collecting systems are organized to gather harvested volumes increasingly important.

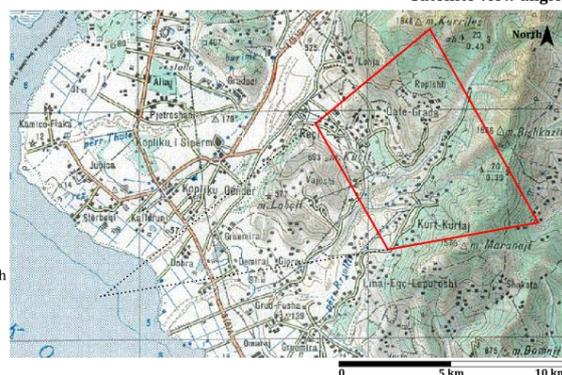
The Albanian chestnut stands are differently impacted by these dynamics, according to their specificities in terms of topographies, ecosystems and management. For instance the Reç-Kurtaj stand shows how the accessibility impacts its operation and maintenance. The chestnut stand is composed by three subsets: first the Reç one, approximately 450 hectares in a bowl between 300 and 500m in altitude, is accessible by car from Shkodër through Koplík in half an hour. On the other side of Rrjollit river there is Kurtaj one, which extends over 100 hectares. It is more difficult to access but vans go there by road from Gruemirë. There is no other communication between the two villages than a path that crosses the river ford. At last Rrepisht village is located northeast of Reç on a karst plateau at about 800m above sea level, which is a very specific subset of chestnut groves interspersed dollines, lavognes, pastures and cultivated fields. There are only ten families who live year round in this town only accessible by 4X4 in ¾ hour from Reç, and the others who emigrated to the lowland come back for the chestnut harvest. Historically the three subsets consist of chestnut orchards on land roughly flat. Yet because of the accessibility, the institutions are concentrated on Reç village: associations have been created, a cooperative collecting system has been organized, whereas in Kurtaj the transport system has been formed very recently and independently from Reç. The environmental impacts are different as well: the great Reç stand is maintained heterogeneously, but the dominant state is the more or less preserved chestnut orchard. The soils are cleaned for the harvest, the initial density is limited, but the suckers grow without being cut and young trees densify the plots. In Rrepisht village, which due to their inaccessibility has been immune to great historical movements, the old orchards, which don't need much maintenance, are in a good condition. As the chestnut trees are a truly integrated in the territory, they are much more enclosed than in other stands, between grazing ranges and cultivated plots. The Kurtaj stand, which remained completely out of the associative structure of Reç, is not as well maintained: we see that the orchard overgrown from lack of cleaning. Finally, the only parameter of accessibility, not to mention the proximity of villages, is sufficient to vary the integration into the collecting system, maintenance practices and ecosystems.

Reç-Kurtaj stand



Non zenithal satellite view

Satellite view angle



Source : Alice Dupré la Tour from Google Earth 2014, carte Shqiperise dhe Jugosllavia 1983

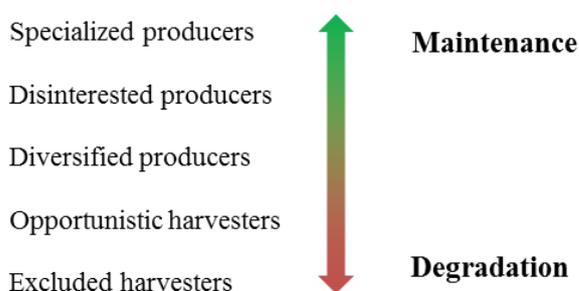
Even though within the chestnut stands the ecosystems and management methods are often heterogeneous, the main trends in the different sets can be summarized in the following table.

Thematic synthesis of the stands' specificities

Stands	Main environmental status	History	Land rights' distribution	Plots' maintenance	Collecting system	Institutions
Reç	More or less maintained orchards	Fruit orientation	By family	Generalized	Very organized	Omnipresent
Rrepisht	More or less maintained orchards	Fruit orientation	By family	Generalized	Organized	Absent
Kurtaj	Fruit high forests	Fruit orientation	By family	Generalized	Organized	Not much present
Shllak	Degraded high forests	Massive cuttings	By family	Low	Not much organized	Not much present
Tropojë	Fruit high forests	Fruit orientation	By lineage and by family	Medium	Organized	Present
Dibër	Mixed wood forests, young chestnut trees	Massive cuttings	By family	Medium, different calendar	Being organized	Present
Pogradec	Young coppices	Entirely cut stand	By family and by « free » access	Almost zero	Organized	Not much present
Bickë	Mixed wood forests, old chestnut trees	Old trees' preservation	By family	Medium	Not much organized	Not much present

Due to a global dysfunction of the institutional system, the chestnut groves are actually throughout managed by the forest users. From access to the resource requirements and maintenance and harvesting practices, it is possible to classify the producers' main strategies. There are the specialized producers, whose main activity is chestnut since the fall of the communist regime. Disinterested producers are owners who maintain their plots for pleasure, only for their own consumption. They usually have a non-agricultural activity. Diversified producers have another activity, usually agricultural, primary or complementary. They used to harvest chestnuts before the price increase, but began to sell by opportunity effect. Opportunistic harvesters merely take resources from the chestnut groves but do not maintain them, while excluded harvester, who have no user rights, harvest in common plots or clandestinely in the plots of other users. It is difficult to associate types of impact to the strategic groups of producers / harvesters given the variability of ecosystems, practices and pressure on the chestnut stands. The following trend arrow shows schematically the environmental impacts associated with strategies: overall more the uses are opportunistic, the less they are accompanied by maintenance practices and their uses are less durable.

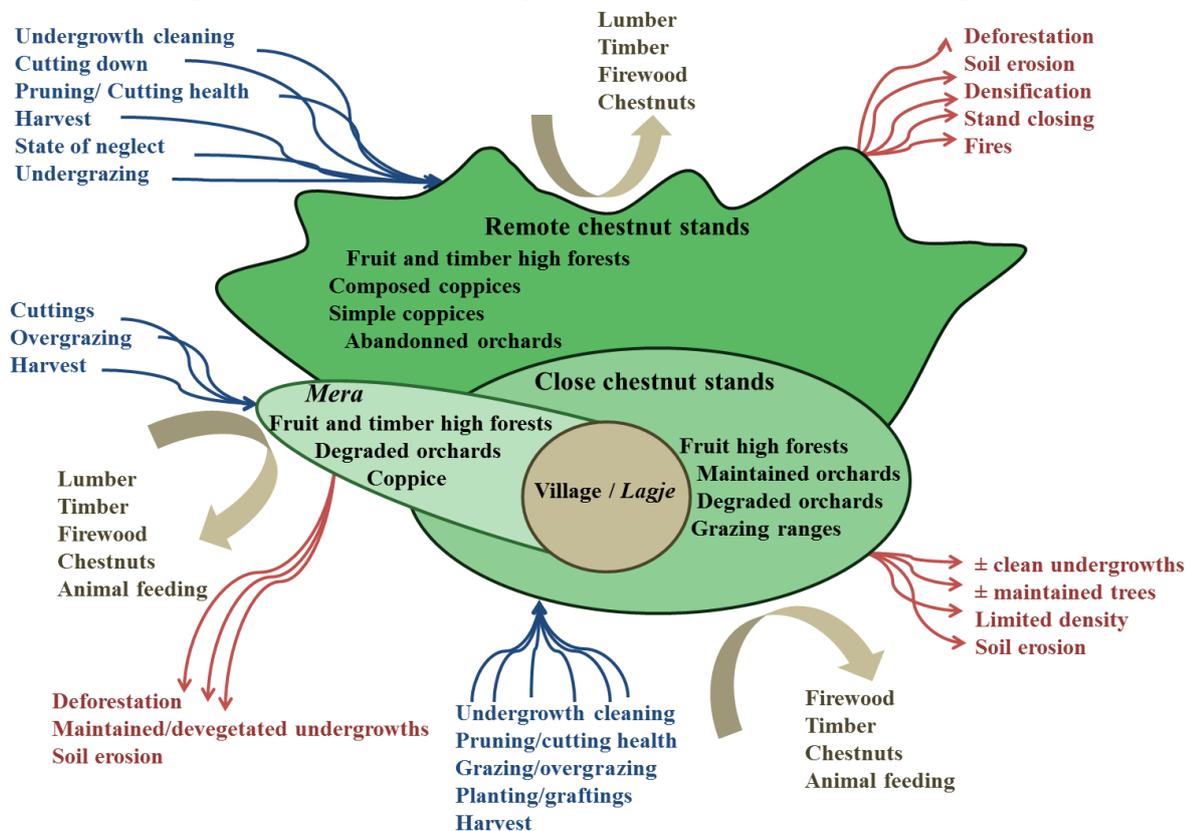
Environmental impacts trends associated with strategies



Practical impacts on ecosystems are difficult to synthesize because of the variations of situations, but their practices and effects can be broadly spatialized on three main trends. Chestnut groves near villages are more oriented towards the fruit production; they are more grazed and harvested, more maintained as well. Their undergrowth are

cleaner and the density of trees limited but their risk is a soil erosion due to overuse. Common mera spaces, which are more or less close to the villages, tend to be overexploited: the trees are regularly slaughtered and the area overgrazed; so these stands are often deforested and eroded. Distant chestnut groves, more oriented towards the timber production, are both more likely to be deforested and to be abandoned, which leads to deforestation, soil erosion and landslides on the slopes, but also to plot closing, which furthers fires.

Spatial trends in ecosystems use patterns and associated environmental impacts



As extensive areas of multiples uses part of the agrarian systems, the chestnut stands provide a buffer in several respects: at first they fulfill an ecological function of biodiversity corridors and soils protection against erosion. On the agrarian level they include grazing ranges and protect the farming. Economically, the chestnut is a compensatory resource to the harvest variations. The chestnut stands thus increase the resilience of farming systems, but are themselves not very resilient and likely to be overused. This risk is increased by the uncertainty over the use and ownership rights, demographic imbalances that lead to over and under pressure on resources, and finally the opportunity effect of the chestnut prices and the resulting intensification of harvests. For a sustainable adaptation of farming methods, it is needed to find a balance in the conduct of chestnut, which meets the users' needs in energy and pastoral resources. The multiplicity of ecosystems and their operating modes requires locally rethink line plots and spatialize managements according to the uses' types. The re-appropriation process of the chestnut heritage is already running: first by the plots reclaiming by the users in the post-communist transition, and more recently by upgrading chestnuts under international strength. Within an overall period of stands neglect, there is a renewed economic interest, which could boost overall re-appropriation of chestnut heritage, if the institutional, strategic and environmental imbalances are compensated.

Key words: chestnut, chestnut forest, Albania, land law, forest maintenance, agrarian systems, landscape, heritage.

Table des matières

Introduction	7
Chapitre I. Mise en contexte	9
I. Termes de référence et composition de l'étude	9
1. Contexte de l'étude : le projet BiodivBalkans	9
2. Objectifs de l'étude	10
3. Problématique	10
II. Méthodologie.....	11
1. Approches conceptuelles et cadre théorique	11
2. La méthode inductive, exploratoire et descriptive	13
3. Déroulement de l'étude	14
4. Limites théoriques et pratiques	16
III. Contexte général.....	17
1. Géographie de l'Albanie	17
2. Situation politique, agraire et forestière de l'Albanie	19
3. Situation économique de l'Albanie.....	22
4. Le châtaignier, une culture méditerranéenne	24
Chapitre II. Les systèmes de châtaigneraie d'Albanie : données générales, description et analyse des massifs d'étude	29
I. Données générales sur la châtaigneraie albanaise	29
1. Synthèse des données à l'échelle de l'Albanie	29
2. Les différents massifs albanais	30
3. Localisation des massifs d'étude	31
II. Cas d'étude : description topographique et environnementale des châtaigneraies de Shkodër, Kukës, Dibër et Korça	32
1. Région de Shkodër : massifs de Reç-Kurtaj et Shllak	33
2. Région de Kukës : massif de Tropojë	38
3. Région de Dibër : massifs de Dibër et Bulqize	41
4. Région de Korça : massifs de Pogradec et de Bickë-Vranisht.....	46
III. Comparaison thématique des massifs d'étude : récurrences et spécificités	50
1. Histoire des châtaigneraies : des évolutions du pays à celles des massifs	50
2. Répartition et usages des châtaigneraies dans les différents massifs : un état de fait	54
3. Diversité des pratiques culturelles et d'élevage au sein des massifs.....	58
4. Amont de la filière : des degrés d'intégration disparates.....	63
5. Institutions et projets dans les différents massifs : des niveaux d'investissement inégaux ...	65
6. Spécificités des massifs : synthèse thématique	68
Chapitre III. Modes de gestion de la châtaigneraie albanaise, opportunités et réponses	71

I. Gouvernance et répartition des droits fonciers sur la châtaigneraie : la dérout institutionnelle....	71
1. Répartition des droits fonciers : le décalage entre légalité et situation de fait	71
2. La gestion partagée des châtaigneraies : un système institutionnel inopérant	73
II. Intérêts, stratégies et dynamiques évolutives : la gestion effective des châtaigneraies	74
1. Conséquences de la bulle de la châtaigne sur les stratégies de producteurs	74
2. Stratégies d’usagers en fonction de leur lien à la châtaigneraie.....	75
3. Conséquences d’une pression nouvelle sur les écosystèmes.....	78
III. Le <i>saltus</i> , espace multi fonctionnel du système agraire : un paradigme pour la compréhension des châtaigneraies.....	83
1. Le <i>saltus</i> castanéicole, interface agro-écosystémique intégrée au système agraire	83
2. Un équilibre multifonctionnel entre châtaigneraie à fruit et châtaigneraie à bois.....	85
IV. Perspectives de valorisation de la châtaigneraie	86
1. Questionnement sur la pertinence d’un signe de qualité sur la production.....	86
2. L’intérêt d’une revalorisation de l’arbre à pain en Albanie : pour une internalisation de la valeur ajoutée	87
Conclusion générale.....	89
Bibliographie.....	91
Annexes.....	95

Table des illustrations

Figure 1 : Objets, concepts et emboîtement d'échelle.....	13
Figure 2 : Répartition des entretiens.....	15
Figure 3 : Occupation des sols	17
Figure 4 : Typologie des châtaigneraies selon leur orientation productive.....	26
Figure 5 : Localisation des massifs d'étude	32
Figure 6 : Verger entretenu à Qafë-Gradë.....	34
Figure 7 : Parcelle dégradée à Reç	34
Figure 8 : Parcelles cultivées à l'intérieur de la châtaigneraie à Qafë-Gradë.....	35
Figure 9 : Lavogne bordée de châtaigniers à Rrepisht	36
Figure 10 : Vue satellite et délimitation du massif de Reç-Kurtaj	37
Figure 11 : Croupe couverte de châtaigniers en fleurs et pentes érodées.....	38
Figure 12 : Parcelle entretenue en bord de route à Markaj.....	39
Figure 13 : Chemin et parcours d'élevage dans une futaie.....	40
Figure 14 : Quartier de Markaj dans la châtaigneraie	41
Figure 15 : Céréales, terrasses dégradées et massif mixte en haut de combe à Pjeçë	42
Figure 16 : Massif mixte sur des pentes de piémont autour du village de Grazhdan	42
Figure 17 : Vue satellite et délimitation du massif de Pjeçë	44
Figure 18 : Vue satellite et délimitation du massif d'Ushtelencë.....	45
Figure 19 : Cultures au pied de la châtaigneraie à Pogradec.....	46
Figure 20 : Jeune taillis de châtaigniers à Gështenjas	47
Figure 21 : Vue satellite et délimitation du massif de Pogradec	48
Figure 22 : Versant nord-ouest : forêt mixte, lignes de châtaigniers en dormance et plaine cultivée	49
Figure 23 : Partie basse du versant sud-est : pâturages et parcelles de vergers en terrasse.....	49
Figure 24 : Mur de pierres sèches et clôture de branches tressées dans la châtaigneraie de Rrepisht.....	55
Figure 25 : Ancien cimetière musulman sous futaie de châtaigniers à Rrepisht	58
Figure 26 : Arbustes greffés en bordure de châtaigneraie à Reç	59
Figure 27 : Ruches dans une clairière en bordure de châtaigneraie à Muri i Turkut.....	63
Figure 28 : Fermeture de parcelle à Shllak.....	79
Figure 29 : Parcelle brûlée à Shllak.....	80
Figure 30 : Pentas érodées à Markaj.....	81
Figure 31 : Glissement de terrain à Ushtelencë.....	81
Figure 32 : Schéma de synthèse : spatialisation des impacts environnementaux liés aux pratiques.....	82
Figure 33 : Parcours pastoral sous futaie de châtaigniers à Markaj	83
Figure 34 : Châtaigniers en lisière de champ et cimetière, avec lavogne et parcours pastoral.....	84
Tableau 1 : Evolution des structures agraires lors de la décollectivisation.....	21
Tableau 2 : Surfaces des principales châtaigneraies par district et marge d'erreur.....	30
Tableau 3 : Répartition de la production de châtaignes par région productrice en 2010	31
Tableau 4 : Synthèse thématique des spécificités des massifs	68
Tableau 5 : Répartition des 41 producteurs rencontrés par classe et par massif	78

Sigles, abréviations et lexique

Sigles

ALL : *Albanian Lek*
CIHEAM : Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes
CNVP : *Connecting Natural Values and People Foundation*
DFS : *District Forest Service*
FAO : *Food and Agriculture Organization*
FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FMI : Fonds Monétaire International
FPUA : *Forest and Pasture Users' Association*
RFCFP : *Regional Federation of Communal Forest and Pastures*
IAMM : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
IFAD : *International Fund for Agricultural Development*
IGP : Indication Géographique Protégée
IPRO : *Immovable Property Registration Office*
LEADER : Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale
LGU : *Local Government Unit*
MADA : *Mountain Area Development Agency*
NACFP : *National Association of Communal Forest and Pastures*
NRDP : *Natural Resources Development Project*
OIER SUAMME : Organisme Inter-Etablissements du Réseau des Chambres d'Agriculture du Languedoc-Roussillon « Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Élevage »
PAC : Politique Agricole Commune
PDSH : *Partia Demokratike Shqiptare*
PSSH : *Partia Socialiste Shqiptare*
SAU : Surface Agricole Utile
SIG : Système d'Information Géographique
SNV : *Netherlands Development Organization*
TTC : *Technology Transfer Center*
UNESCO : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*
USD : *United States Dollar*

Abréviations

mm : millimètre
cm : centimètre
m : mètre
km : kilomètre
ha : hectare
kg : kilogramme
t : tonne
s : seconde
pH : potentiel hydrogène

Taux de change

140 ALL = 1 EUR = 1,3 USD

Lexique

bashkia : municipalité
ekstensionist : spécialiste en vulgarisation
fis : clan
fshat : village
kanun : droit coutumier
komuna : commune
lagje : quartier
qark : région
rreth : district
vllazni : sous-clan
trahana : dessert à base de châtaigne

Remerciements

A l'équipe de l'IAMM et du projet BiodivBalkans, à François Lerin et Claire Bernard-Mongin pour la confiance et l'encadrement qu'ils m'ont accordés, à Alice Garnier et Besmira Medolli pour leur accueil en Albanie et leurs conseils éclairés, à Eriston Bulku pour sa présence tout au long du terrain,

A Antoine Marceron de l'OIER SUAMME qui nous a emmenés visiter la châtaigneraie cévenole, aux producteurs et transformateurs du Gard qui nous ont accueillis et expliqué leur travail,

A Arsen Proko de la faculté de foresterie de Tirana, Shkelzen Marku de la Grameen Bank, Janaq Male, Mark Rupa, Sheza Tomcini de CNVP et Çaushelesaj, qui par leur disponibilité ont largement contribué à notre compréhension des dynamiques à l'œuvre, en particulier de leur fonctionnement non officiel, et à la construction de notre réseau,

A toutes les personnes qui ont répondu à nos enquêtes avec bienveillance et qui nous ont transmis leurs connaissances sur le sujet, et spécialement aux producteurs qui ont pris le temps de nous emmener voir leurs châtaigniers et leurs ruches,

A Alma, Giorgio et Zhujeta pour leur chaleureux accueil à Shkodër et Tirana et pour toutes les rencontres occasionnées,

A l'ISTOM, aux istomiens qui ont été à mes côtés durant notre formation, à Gérald Liscia pour sa présence lors de ma soutenance,

Aux amis qui m'ont conseillée et supportée dans la réalisation de cette étude, à Rozenn pour nos échanges tout au long de mon stage et ses conseils dans la réalisation de l'enquête de terrain, à Zénaïde pour nos dialogues durant la conception et la rédaction de l'étude, à Julien qui m'a aidée à présenter les informations spatiales et à remettre ce mémoire à l'endroit,

A Romain pour son accompagnement sans faille quelquefois jusque dans les châtaigniers d'Albanie, à ma grand-mère et à ma sœur Jeanne pour leur accueil et appui, et à tous les trois pour s'être partagé la relecture de ce mémoire,

A mes parents enfin, pour leur soutien inconditionnel durant mon sinueux cheminement étudiant,

J'adresse mes cordiaux remerciements.

Introduction

Pays méditerranéen situé entre la Grèce et les pays d'ex-Yougoslavie, l'Albanie connaît depuis plusieurs décennies une période de transition post-communiste et de réorganisation de sa nouvelle économie capitaliste. A la suite de la chute du régime dictatorial, des réformes de redistribution des terres agricoles ont abouti dans un contexte de pression démographique accrue à un morcellement extrême des structures agraires. Les terres forestières, restées propriété publique, ont de fait été réappropriées par les familles d'anciens ayant droit. Aujourd'hui près de la moitié des actifs vivent d'une agriculture morcelée en partie vivrière, dont les structures agraires fonctionnent à très petite échelle par manque de facteurs de production. Les paysans en situation souvent précaire cherchent à diversifier leurs revenus par des prélèvements sur les écosystèmes de forêts et pâturages, nombreux dans ce pays de montagnes. Les ressources en plantes aromatiques et médicinales, baies et fruits à coques, ainsi que le bois y sont communément sollicités.

La châtaigneraie albanaise, la plus grande des Balkans, constitue ainsi un patrimoine profitable à ses usagers, en particulier dans un contexte européen de crise castanéicole. Pourtant la base de données et connaissances sur les châtaigneraies est déficiente ; les massifs ne sont pas identifiés spatialement, les usages et pratiques sont ignorés, les écosystèmes ne sont pas caractérisés. Au sein de ce désintérêt apparent de la part des institutions, certains documents indiquent néanmoins une augmentation de la production nationale de châtaignes.

Pour appréhender les enjeux économiques, sociaux et environnementaux relatifs aux châtaigneraies d'Albanie, il faut commencer par décrire ces dernières et établir une base de données cumulative permettant de comprendre les logiques environnementales et stratégiques qui régissent leur fonctionnement. Dans quelle mesure alors les écosystèmes de châtaigneraie et les modes de gestion associés peuvent-ils permettre de valoriser ce patrimoine partagé ? L'étude répondant à ces questionnements a pour objectifs d'identifier les massifs, leur état environnemental, leur mode de gestion effectif, leur inscription dans les dynamiques paysagères et agraires ainsi que leurs évolutions, grâce à un travail de collecte de données de terrain. Les données ainsi rassemblées sont surtout issues de discours d'acteurs recueilli lors d'entretiens, d'observations des paysages et écosystèmes, et dans une moindre mesure de documents collectés auprès des institutions. Elles permettent une première description analytique des massifs qui dégage leurs principales logiques fonctionnelles et pourront constituer une base pour des travaux ultérieurs d'approfondissement de leur connaissance. Le présent mémoire est le résultat de cette étude.

La méthode adoptée s'inscrit dans un cadre analytique composite basée sur des approches par les systèmes agraires et par les paysages. Elle procède par induction dans la mesure où c'est le travail empirique de terrain qui constitue la base des descriptions et raisonnements. Après une présentation du contexte géographique, politique, économique et environnemental dans lequel s'insèrent les châtaigneraies albanaises, l'étude s'attache à un travail descriptif de caractérisation environnementale des massifs suivi d'une comparaison thématique qui reprend les récits recueillis pour retracer les évolutions historiques et les pratiques dans ces différents massifs. Les descriptions et narrations ainsi synthétisées permettent alors de questionner les dynamiques stratégiques et environnementales et les tendances évolutives associées, par la mise en relation des logiques économiques, sociales, agraires et écosystémiques. Les espaces de châtaigneraies sont ainsi redéfinis par leur fonctionnement et leurs modes de gestion, ce qui permet finalement d'examiner leurs perspectives de valorisation et de réappropriation par leurs usagers.

Chapitre I. Mise en contexte

I. Termes de référence et composition de l'étude

1. Contexte de l'étude : le projet BiodivBalkans

La présente étude s'insère dans le projet BiodivBalkans, dont l'objet est de promouvoir le développement rural et la protection de l'environnement des régions montagneuses d'Albanie, du Kosovo, de la Macédoine et du Monténégro. Le CIHEAM-IAMM assure la maîtrise d'œuvre du projet avec l'agence albanaise de développement des zones montagneuses (MADA), qui réalise également la maîtrise d'ouvrage. Le projet, qui a été lancé en 2012 pour une durée de 4 ans, est cofinancé par MADA (59%), le FFEM (32%) et l'IAMM (9%).

Afin d'appuyer un processus de développement rural basé sur les ressources naturelles de la zone et sur les savoirs et pratiques qui y sont associés, le projet est orienté vers la valorisation de certaines filières issues de la biodiversité et du patrimoine culturel, notamment grâce aux indications géographiques protégées qui sont de potentiels leviers de développement.

Cet objectif global se traduit en cinq objectifs spécifiques :

- « - *Inventorier les produits issus de la biodiversité dans les montagnes albanaises et étudier les filières de ces produits,*
- *Améliorer les capacités institutionnelles et la législation concernant la valorisation des produits issus de la biodiversité en Albanie,*
- *Développer la valeur ajoutée pour trois produits issus des Alpes albanaises,*
- *Intégrer la dimension agro-écosystémique, la conservation de la biodiversité et la patrimonialisation dans les stratégies de développement des filières,*
- *Constituer, à l'occasion du projet, un réseau régional de collaborations sur ces questions de l'utilisation des signes de qualité pour la valorisation des produits issus de la montagne et supports de la biodiversité. » (FFEM, 2012).*

En 2013, trois binômes de stagiaires ont réalisé des études en Albanie dans le cadre du projet, portant respectivement sur :

- les usages et propriétés des terres forestières et pastorales (Cruteix),
- la gestion environnementale sur les forêts communales de 3 communes du nord (Lopez),
- les systèmes d'élevage et ressources pastorales du Has (Garnier),
- la mise en marché et les dynamiques des filières des produits animaux (Medolli),
- la gestion des plantes aromatiques et médicinales (Cohen Nabeiro).

Deux études complémentaires ont été réalisées cette année en binôme :

- l'une effectuée par Eriston Bulku, sur les filières albanaises de la châtaigne et du miel de châtaignier,
- la présente sur la châtaigneraie albanaise et ses dynamiques d'évolution dans une perspective de valorisation.

2. Objectifs de l'étude

L'étude vise à comprendre le fonctionnement du système de châtaigneraie, c'est-à-dire sa production, sa place dans le paysage, l'agriculture et l'économie, ainsi que l'équilibre écologique dans lequel il est inclus. Il s'agit donc de décrire comment fonctionnent les espaces occupés par les châtaigneraies, quels en sont les droits et usages de propriétés, les pratiques agricoles ou autres associées, les coproductions issues des espaces forestiers (pâturages, par exemple) et des châtaigniers eux-mêmes (bois, miel de châtaignier), ainsi que l'importance de ces activités et des revenus associés dans l'économie familiale et territoriale.

L'objectif général de l'étude peut donc être résumé ainsi : décrire les dynamiques des systèmes forestiers de châtaigneraie pour en dégager les atouts et opportunités.

Il se décline en plusieurs objectifs spécifiques :

- délimiter et cartographier les grands ensembles de châtaigneraie,
- comprendre les usages et droits de propriété des composantes de la châtaigneraie,
- comprendre le fonctionnement des systèmes agraires de châtaigneraie : composition de l'écosystème cultivé, pratiques castanéicoles, apicoles et autres, organisation des systèmes de production,
- comparer les différents massifs et dégager leurs spécificités,
- évaluer les dynamiques et tendances à l'œuvre,
- mettre en évidence les opportunités valorisation des châtaigneraies comme écosystèmes productifs.

Si l'étude porte sur la châtaigneraie albanaise en général, elle n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des massifs du pays mais à décrire différentes situations de fait, pour pouvoir ensuite les comparer et en dégager les éléments constants et les variations.

3. Problématique

La châtaigneraie albanaise est la plus grande des Balkans, ses différents massifs forestiers produisent d'importants volumes de châtaigne et forment un patrimoine écologique séculaire. Les écosystèmes castanéicoles, conduits de manière extensive, constituent une ressource non négligeable dans un pays rural aux structures agraires en partie vivrières. Pourtant les données sur le sujet sont rares : les massifs ne sont pas cartographiés, les modes de production ne sont pas caractérisés, les variétés ne sont pas identifiées... L'exploitation des châtaigneraies se produit à un niveau local, mais tout se passe comme si le système de gouvernance se désintéressait de la ressource. Avant de pouvoir déterminer les possibilités de valorisation des écosystèmes de châtaigneraie et de leurs productions, il est nécessaire de les identifier, de les caractériser et d'en comprendre les dynamiques. Des stratégies de développement pour une meilleure gestion des châtaigneraies, une organisation des modes de production et une structuration des filières pourront ensuite être envisagées.

Afin de comprendre le fonctionnement de la châtaigneraie albanaise et de ses dynamiques d'évolution, le positionnement de l'étude est descriptif, mais l'investigation est néanmoins orientée par les perspectives de développement des châtaigneraies. En s'inscrivant dans le cadre du projet BiodivBalkans, la problématisation de l'étude peut donc être formulée ainsi :

Comment les spécificités écologiques et de gestion des châtaigneraies d'Albanie peuvent-elles permettre de valoriser les écosystèmes productifs tout en préservant leur patrimoine agroforestier ?

Autrement dit, comment les caractéristiques des massifs albanais peuvent-elles être exploitées pour une meilleure gestion des écosystèmes et un développement de leurs secteurs de production ? Il s'agit de

décrire les châtaigneraies et leur fonctionnement pour comprendre les logiques stratégiques et environnementales qui les agencent et dans un second temps en dégager les atouts et opportunités.

II. Méthodologie

1. Approches conceptuelles et cadre théorique

Les différents concepts ici définis constituent un cadre théorique général à l'étude, sans pour autant être employés de manière exclusive et systématique. Utilisés comme grille de compréhension, ils délimitent une approche transversale et composite.

A. Le système agraire

Le système agraire a été caractérisé par Mazoyer et Roudart (1997) dans leur ouvrage de référence comme « *l'expression théorique d'un type d'agriculture historiquement constitué et géographiquement localisé, composé d'un écosystème cultivé caractéristique et d'un système social productif défini, celui-ci permettant d'exploiter durablement la fertilité de l'écosystème cultivé correspondant* ».

Pour classer les systèmes agraires dans les régions en développement, la FAO retient les critères suivants :

- « *les bases de ressources naturelles disponibles, dont l'eau, les terres, les zones de pâturages et les forêts; le climat, l'altitude étant l'un des facteurs déterminants; la topographie, y compris les pentes; la taille des exploitations, la structure et l'organisation foncières,*
- *les types d'activités agricoles et de moyens d'existence les plus répandus, y compris les cultures de plein champ, l'élevage, l'arboriculture, l'aquaculture, la chasse et la cueillette, la transformation des produits et les activités non-agricoles; les principales technologies utilisées, qui jouent un rôle déterminant sur l'intensité de la production et l'intégration de l'agriculture, de l'élevage et d'autres activités.* »

Le concept de système agraire comprend plusieurs sous-systèmes emboîtés : le système de production qui correspond à l'unité de production, le système de culture à l'échelle de la parcelle et le système d'élevage à l'échelle du troupeau. Le système de production permet de comprendre le fonctionnement et les logiques de groupes d'exploitations qu'il regroupe. Ainsi selon la FAO « *un système de production est défini comme étant un regroupement de systèmes d'exploitation individuels disposant à peu près d'un même niveau de ressources, pratiquant les mêmes modes de production, bénéficiant des mêmes sources de subsistance et assujettis aux mêmes contraintes pour lesquels des stratégies et interventions de développement similaires peuvent être élaborées.* » (Dixon et Gulliver, 2011).

La compréhension des dynamiques de systèmes agraires passe non seulement par leur histoire et leur implantation spatiale, leur fonctionnement social et écosystémique, mais également par les modalités de reproduction de la fertilité, des processus économiques et sociaux, ainsi que par les niveaux et transferts de biomasse.

Les systèmes agraires albanais sont historiquement issus de la famille de systèmes à jachère et culture attelée des régions tempérée de la classification de Mazoyer et Roudart (*ibid.*). Issus de l'association antique entre élevage pastoral et agriculture pluviale dans les espaces méditerranéens déboisés, ces systèmes se caractérisent par la différenciation d'un *hortus*, ensemble de jardins maraîchers et de vergers constitués autour des maisons, d'un *ager*, ensemble de parcelles cultivées annuellement, d'une *silva*, réserve de bois et de gibier, et d'un *saltus* hors rotation réservé à la pâture des troupeaux.

La notion de *saltus*, « *tiers espace rural* » essentiel dans les systèmes pastoraux, est définie par Poux, Narcy *et al.* (2009) comme « *une catégorie intermédiaire [entre l'ager et la silva], comprenant les espaces ouverts non cultivés, avec les parcours comme figure centrale.* [...] Dans leur réactualisation du concept, Poux, Narcy *et al.* défendent une approche large, par défaut, qui « *intègre dans le saltus les*

prairies, pauvres ou productives, sèches ou humides, dans la mesure où elles ne sont pas labourées et où elles abritent une flore locale diversifiée. Dans la même lignée, des formations arborées non labourées et constituées d'essences spontanées et variées peuvent conceptuellement être rattachées au saltus : haies, prés-vergers non labourés, châtaigneraies extensives... » Sur le plan agraire, le *saltus* est un espace peu investi en facteurs de production et géré de manière extensive. En plus du pâturage, c'est l'espace de la cueillette et du ramassage, qui constituent des ressources complémentaires. La notion de *saltus* permet ainsi de préciser l'articulation fonctionnelle entre les différents espaces plus ou moins cultivés ou naturels du système agraire.

B. Le paysage

Le paysage désigne étymologiquement une « *étendue de pays que l'on voit d'un seul aspect* » (Littré, 1877). Il s'agit donc avant tout de l'agencement visuel de la surface de ce pays. Néanmoins des acceptions ultérieures du terme en font un système complexe ; ainsi pour Brossard et Wieber (1984), « *le concept de paysage implique le recours à trois définitions : signe d'un système de forces en action produisant des objets (d'origine abiotique, biotique ou construits par l'homme), spectacle perçu plus ou moins nettement par les divers groupes d'usagers, sujet d'études scientifiques par lesquelles on cherchera à comprendre comment les objets produits composent les images perçues.* »

Ces « objets produits » composent des mosaïques paysagères hétérogènes et changeantes, sur lesquelles reposent l'équilibre et la résilience des milieux et écosystèmes. L'agencement, l'articulation et les évolutions de ces mosaïques dans l'espace composent un système, une « *combinaison dynamique d'éléments d'ordre écologique, technique et socio-économique* » (Cochet, Devienne *et. al.*, 2007) dont il faut comprendre les logiques. Dans la perspective du système agraire, « *Décrypter un paysage consiste, à partir d'une observation détaillée et ordonnée de ce dernier, à en délimiter les différentes parties pour mieux décrire chacune d'elles, à déduire de ce qui s'observe des usages et des pratiques, à un moment donné, un certain nombre d'hypothèses sur le ou les modes d'exploitation de chacune de ces parties, ainsi que sur les relations possibles entre ces différents espaces exploités.* » (Cochet, Devienne *et. al.*, *ibid.*).

L'approche paysagère associée aux systèmes agraires permet également de caractériser le terroir, concept géographique défini sur les plans topographique, géomorphologique, mais aussi agronomique et social : « *Un terroir est un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs, et de pratiques fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition.* » (Définition adoptée par l'UNESCO en 2005). Au travers de l'étude paysagère, la notion de terroir permet d'alimenter la réflexion sur les interactions entre pratiques, écosystème et territoire.

C. Des approches systémiques et multi-scalaires

Le système agraire et le paysage sont autant de notions holistiques, comprenant les équilibres, flux, interrelations et évolutions qui forment la dynamique des systèmes. L'agriculture comparée, qui « *étudie les conditions et modalités du développement agricole* » et « *les pratiques agricoles en relation avec le fait social* » (Cochet, Devienne *et. al.*, *op. cit.*), articule les approches de paysage et de système agraire en privilégiant les entrées historiques, sociales et pratiques. L'appréhension de l'objet d'étude procède alors par des va-et-vient entre les différentes échelles historiques, spatiales et organisationnelles.

Figure 1 : Objets, concepts et emboîtement d'échelle

concept	Système agraire		
	Système de production (farming system) / système d'activités		
	Système de culture / système d'élevage		
Objet / échelle d'analyse	Parcelle / troupeau	Exploitation agricole	Village / région / nation
Type d'analyse	Agro-écologique (biotechnique)	Agro-économique	Agro-géographique et socio-économique

Source : Cochet, 2011.

L'emboîtement des niveaux d'organisation et d'analyse doit être appliqué avec souplesse ; il s'agit selon Cochet (*ibid.*) de « jouer l'emboîtement d'échelles et la combinaison des approches pour distinguer d'une part un système agraire " local " et qui serait pertinent à l'échelle d'une petite région à " problématique homogène " [...] et un système agraire englobant résultant de l'agrégation ou regroupement de plusieurs systèmes agraires locaux eux-mêmes très largement interdépendants ». Au sein de cette imbrication, « Le village, ou la « communauté rurale » constituent une première échelle d'observation et d'analyse ». « Relèveraient alors du même système agraire tous les villages et/ou communautés dont les activités impriment une marque semblable au paysage ». Pour l'étude de la châtaigneraie albanaise, plusieurs échelles et niveaux d'organisation font sens : la parcelle, l'exploitation, mais aussi le village, le massif, le terroir, et enfin la région.

2. La méthode inductive, exploratoire et descriptive

La démarche adoptée est inductive, c'est-à-dire basée sur des entretiens et observations de terrain qui nous ont permis au fur et à mesure de revenir sur nos hypothèses et de les adapter, par recoupement de l'information. L'induction renvoie concrètement à des observations empiriques qui par récurrence permettent de dégager des conclusions. Le sujet d'étude étant peu documenté, notre enquête a été également exploratoire et descriptive, c'est-à-dire qu'il s'agissait de caractériser les châtaigneraies, de se familiariser avec les situations et problèmes qui lui sont spécifiques, pour ensuite pouvoir constituer une documentation et une base pour des hypothèses et investigations ultérieures.

Pour recueillir les représentations, opinions et stratégies exprimées dans le cadre de référence des enquêtés eux-mêmes, nous avons principalement pratiqué l'entretien compréhensif. Les entrées en matière y sont relatives à la micro histoire ou aux usages et pratiques culturelles et d'élevage. Si l'enquêteur oriente l'entretien selon un fil directeur composé de thèmes qui l'intéressent, les relances choisies pour faire évoluer la conversation sont généralement tirées du discours produit. Il s'agit de cette manière d'accéder à la réalité de l'interlocuteur par sa propre narration, en évitant les biais de l'enquêteur. Pour cela les questionnements doivent être formulés de manière très ouverte. Les informations sont validées par itération et triangulation, c'est-à-dire qu'on observe la variation de réponses à une même question posée à différentes personnes jusqu'à la saturation des discours livrés.

Des entretiens plutôt semi-directifs ont été menés dans un second temps de l'enquête, lorsque nous avons une idée plus précise des dynamiques en place et que nous voulions creuser certains questionnements plus spécifiquement. Les hypothèses reformulées au fur et à mesure de la phase terrain ont été soumises aux acteurs intéressés, ce qui permettait de les valider, nuancer ou reformuler.

Les personnes enquêtées ont été choisies selon leur accessibilité et leur disponibilité au fur et à mesure de façon à maximiser la diversité des situations et des discours. Nous n'avons pas cherché à composer un échantillon représentatif, mais à rencontrer des personnes représentant toutes les fonctions relatives à la gestion de la châtaigneraie : récolteurs, producteurs, propriétaires ou ayants droits, forestiers, membres d'ONG et de ministères, universitaires etc. Nous avons également tenté d'optimiser la variété de niveaux

d'intégration, tout en privilégiant les personnes âgées pour leur plus longue connaissance du sujet. Certains entretiens ont été menés avec plusieurs interlocuteurs simultanément, ce qui permet, « à certaines conditions, une confrontation des interprétations de terrain, une plus grande explicitation des problématiques, une triangulation mieux assurée, une meilleure prise en compte des sous-exemples, une plus grande vigilance dans la rigueur empirique » (Olivier de Sardan, 2003). Dans ce cas, il fallait veiller à ce que les personnes enquêtées puissent parler le plus librement possible. Les enquêtes collectives ont parfois donné lieu à des entretiens individuels. Certaines personnes particulièrement disponibles et compétentes ont été enquêtées à plusieurs reprises, ce qui a permis d'approfondir certains thèmes sans fatiguer l'interlocuteur et de revenir sur les entretiens antérieurs.

Des guides d'entretiens ont constitué une grille souple pour les entretiens. Ils ont été élaborés de manière à aborder, en fonction du statut des personnes enquêtées, les thèmes suivants :

- la composition de l'écosystème cultivé,
- les fonctions du châtaignier et de l'espace de châtaigneraie,
- les usages et droits de propriété des espaces de châtaigneraie,
- les pratiques de culture et d'élevage : itinéraires techniques et conduite de troupeaux/de ruches,
- les pathologies qui affectent les châtaigniers/les abeilles et les luttes associées,
- la place de l'abeille et de la ruche dans le système,
- les produits de la châtaigneraie et leur valorisation,
- le partage du travail et répartition de la valeur ajoutée,
- les tendances actuelles du système de châtaigneraie.

Des observations et entretiens de terrain nous ont d'autre part permis de préciser nos cartes et de dégager des corrélations entre différentes variables morphologiques et paysagères associées à la présence de châtaigneraies. Des cartes ou vues satellites ont servi de support pendant les entretiens sur les questions d'agencement de l'espace. Au fur et à mesure des enquêtes, nous avons pu en étendant nos zones de terrain repérer plus précisément les grands ensembles châtaigniers et en dégager les spécificités.

Le traitement des données s'est fait en deux étapes complémentaires :

- D'une part, les discours recueillis ont continuellement fait évoluer les hypothèses et connaissances du sujet, permettant d'adapter l'approche terrain au fur et à mesure.

- D'autre part, les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits intégralement par écrit pour pouvoir ensuite traiter les données par recoupement de l'information. Nous avons ainsi pu comparer les discours sur des thèmes donnés, en faire ressortir les tendances et contradictions et illustrer les synthèses par des *verbatim* extraits des entretiens.

3. Déroulement de l'étude

Après une période de recherche bibliographique et de préparation, nous sommes rendus en Albanie, d'abord pour prendre contact avec les personnes ressources identifiées. Nous avons rencontré un certain nombre d'acteurs institutionnels à Tirana grâce auxquels en début de phase terrain nous avons pu obtenir des contacts et commencer à remonter le réseau.

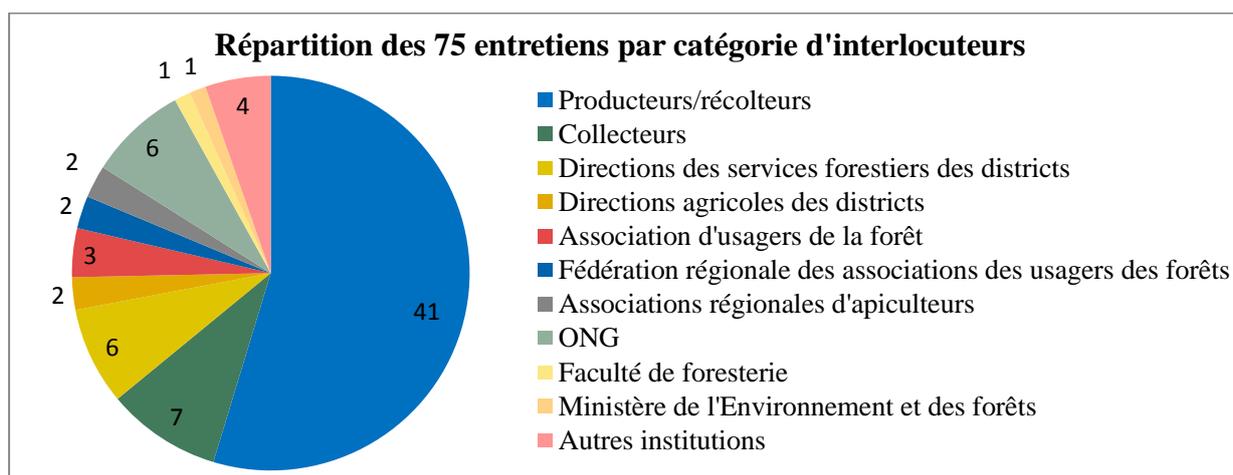
Pour comprendre les niveaux de délimitation des massifs châtaigniers, nous sommes allés dans les châtaigneraies productives déjà identifiées, à Reç et Tropojë dans le nord du pays, ainsi que dans deux régions de châtaigneraies moins importantes, à Dibër et Pogradec. Nous avons effectué des allers-retours, notamment dans la région de Shkodër, où en plus du massif de Reç nous avons visité les châtaigneraies de Kurtaj et de Shllak, et à Tirana où nous avons à plusieurs reprises rencontré des représentants des institutions. Au total, nous avons réparti notre enquête sur quatre régions (*qarqe*) : Kukës, Shkodër, Dibër

et Korça, avec pour ces trois dernières une focalisation sur un massif principal et une investigation complémentaire sur des massifs secondaires.

Ces choix ont été raisonnés de manière à optimiser la diversité de situations à l'échelle du pays mais aussi au sein d'une même région, tout en évitant de se disperser dans un trop grand nombre de massifs. Les réseaux d'acteurs que nous avons pu remonter ont également joué dans notre sélection, ce qui généralement nous a conduits à nous rendre dans les massifs les plus exploités et où les institutions étaient les plus présentes. Les massifs de Reç dans le district de Malësi e Madhe et de Tropojë en particulier, qui ont été évoqués par presque tous les acteurs institutionnels rencontrés à Tirana, constituaient des terrains incontournables. L'orientation de l'étude, qui est d'évaluer les possibilités de valorisation des produits de la châtaigneraie albanaise, justifie d'ailleurs ce procédé. L'accessibilité des villages en fourgons publics a également été un critère déterminant puisque nous nous déplaçons en transports en commun. Il a enfin été tenu compte de l'importance des châtaigneraies dans les différentes régions, et les quatre régions retenues sont en fait également celles dont les surfaces de châtaigneraies sont les plus grandes¹ et les plus productives : elles concentrent à elles seules plus de 85% de la production de châtaigne du pays (INSTAT, 2011).

Au total 75 entretiens ont été menés, dont 70 en binôme : 59 en albanais qui ont été traduits en simultané vers le français par Eriston Bulku, 7 en anglais et 1 en français, qui ont été intégralement retranscrits.

Figure 2 : Répartition des entretiens



Les régions d'étude ont fait l'objet de synthèses intermédiaires reprenant les discours transcrits, les observations de terrain et les documents collectés.

La période de retour de terrain a été consacrée au traitement des données recueillies, à la capitalisation de l'information, ainsi qu'à la rédaction du présent mémoire.

¹ Selon les chiffres de MADA repris par Elezaj.

4. Limites théoriques et pratiques

La présente étude n'a pas vocation à être exhaustive mais à décrire les principales dynamiques des châtaigneraies. Dans une perspective d'approfondissement des acquis présentés ici et de la base de données créée, ce mémoire peut constituer un premier support pour des travaux ultérieurs, par exemple dans d'autres champs d'étude. Pour une cartographie complète des massifs, un travail systématique de collecte de coordonnées GPS sur le terrain et de géo-référencement serait indispensable. L'éventuelle valorisation des châtaignes par un signe de qualité nécessiterait également une étude des génotypes et phénotypes rencontrés pour déterminer les variétés présentes.

Sur le plan méthodologique, la démarche inductive et exploratoire se place dans une perspective descriptive et qualitative ; elle ne permet donc pas d'obtenir des résultats quantifiés ni d'extrapoler les conclusions, ce qui peut compliquer l'emboîtement d'échelles d'étude.

Une limite importante réside d'autre part dans la déficience des données sur la châtaigneraie albanaise :

- il existe peu de données quantitatives et qualitatives sur le sujet,
- les données existantes sont difficilement accessibles et souvent seulement disponibles en albanais,
- les données chiffrées sont souvent incohérentes ou contradictoires selon les sources,
- les méthodologies employées pour produire ces données ne sont généralement pas indiquées, ce qui empêche d'évaluer leur degré de validité.

Une autre difficulté provient de ce que les données n'indiquent pas leur définition de la châtaigneraie ; on ne sait donc pas à partir de quels critères (densité, dominance des châtaigniers, usage agricole) il est déterminé qu'un espace relève ou non de la châtaigneraie.

Les données bibliographiques indiquées dans l'étude devront donc être appréhendées en connaissance de cause. Nous avons d'ailleurs constaté à quel point en Albanie la collecte de données écrites, chiffrées et même informatisées, est un travail de terrain. Souvent les acteurs institutionnels qui détenaient des données liées à notre étude ne souhaitaient pas nous les procurer, parce qu'ils considéraient que la circulation des documents dont ils étaient responsables représentait un risque professionnel pour eux, parce qu'ils n'étaient pas capables de nous expliquer leurs données, ou encore qu'ils n'étaient pas disposés à effectuer de travail de recherche pour notre étude. Nous avons pu convaincre certains d'entre eux de nous transmettre une partie de leurs données, mais nous savons aujourd'hui que certains documents relatifs à la châtaigneraie albanaise existent sans qu'il soit possible d'y avoir accès. Le recueil par entretien des savoirs des personnes impliquées dans la gestion de la châtaigneraie et la production en est d'autant plus important.

Sur le terrain la difficulté la plus évidente a été celle de la langue : les 89% d'entretiens effectués en albanais ont dû être entièrement traduits vers le français, ce qui imposait à l'enquêteur traducteur et à l'enquêté un effort supplémentaire. En plus de la dépendance vis-à-vis du traducteur, cela impliquait une lourdeur et une fatigue des interlocuteurs lors des entretiens, ce qui a dû être pris en compte dans l'organisation du travail de terrain. De plus la traduction, même si elle a été effectuée par un acteur de l'étude, a posé des biais dans la compréhension du discours produit, de ses composantes explicites et implicites. En avoir conscience a pu cependant permettre d'améliorer la compréhension des informations, par la reformulation d'éléments ambigus ou flous.

Parmi les entretiens réalisés enfin, la large diversité des discours représente également une limite dans la mesure où au sein d'un même groupe stratégique les discours sont particulièrement hétérogènes, y compris sur des questions *a priori* neutres. Autrement dit parmi les récolteurs ou producteurs d'un même massif, ou à l'intérieur d'une même institution, les récits et descriptions sont souvent incohérents, voire contradictoires. Ces discordances sont normales dans une certaine mesure, pour des raisons de conflits d'intérêt et parce que les personnes enquêtées ont parfois tendance à tenir le discours qu'elles croient

attendu. Le fait que le sujet d'étude, qui renvoie à des dynamiques complexes, soit encore inexploré sur le terrain, explique aussi que sa compréhension soit difficile et progressive. D'après l'expérience des chercheurs et étudiants ayant collecté des données de terrain en Albanie², cet obstacle est récurrent, sans doute parce que peu d'études y sont réalisées. Toujours est-il que la saturation des questionnements par recoupement d'entretiens n'a pas toujours été atteinte, malgré le grand nombre d'enquêtes effectuées. Les données issues de ces entretiens sont particulièrement difficiles à synthétiser, tant les situations décrites sont variées.

III. Contexte général

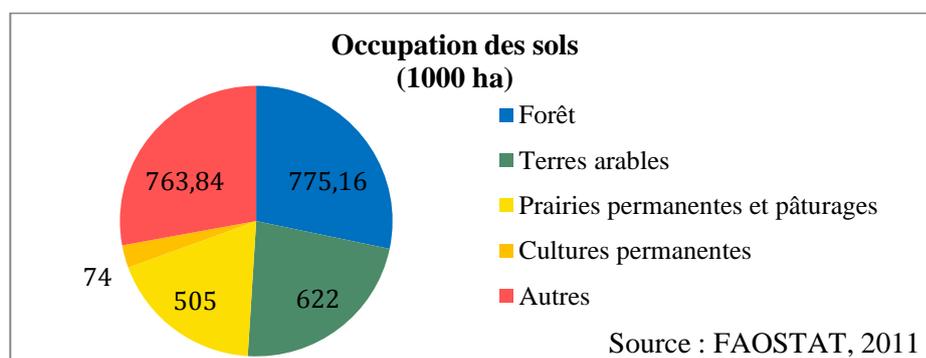
1. Géographie de l'Albanie

A. Géographie physique et paysagère

L'Albanie est un petit pays de 28 748 km² situé dans la péninsule des Balkans, au sud-est de l'Europe. Il est bordé par la mer Adriatique à l'ouest, le Monténégro au nord-ouest, le Kosovo au nord-est, la Macédoine à l'est et la Grèce au sud-est. La majeure partie du territoire est montagneuse, des massifs du Pinde au sud-est, aux Alpes dinariques qui traversent les Balkans de l'Albanie à la Slovénie (cf annexe 1. Carte physique de l'Albanie). L'altitude moyenne du pays est de 708 m, avec 30% de la surface entre 0 et 300 m, 42% entre 300 et 1000 m, 20% entre 1000 et 1500 m et 8% au-dessus de 1500 m (Shundi, 2006). C'est ainsi le relief qui partage le pays en trois grands ensembles : les plaines littorales, les collines et les montagnes. Le climat y est méditerranéen à tendance continentale dans l'intérieur des terres, avec des hivers humides et des étés chauds et secs. Il se compose toutefois de microclimats diversifiés du fait de l'influence locale du relief. Les précipitations annuelles moyennes sont de 1485 mm, en partie sous forme de neige, avec une plus forte concentration dans le nord du pays.

Sur ce territoire à forte dominante montagneuse, le réseau hydrographique est dense, avec un débit annuel de l'ensemble des rivières et fleuves estimé à 1300 m³/s. Les deux plus grands lacs de la péninsule balkanique, Shkodër et Ohrid, sont respectivement frontaliers avec le Monténégro et la Macédoine. Malgré cette abondance de ressources, les sécheresses estivales sont à l'origine de pénuries en eau, en particulier dans le sud du pays.

Figure 3 : Occupation des sols



28% des terres du pays sont couvertes de forêts, 23% sont des terres arables, 18% des prairies et pâturages, 3% des cultures permanentes et 28% sont occupées par d'autres activités. L'agriculture est plus concentrée dans les zones de basse altitude, avec 44% des terres arables en plaine, 37% dans les collines et 19% dans les montagnes (FAOSTAT, 2011) (cf annexe 2. Carte de l'occupation des terres).

² Parmi lesquels on peut citer François Lerin, Claire Bernard, Alice Garnier, Besmira Medolli, Oriane Crouteix et Ruben Lopez.

Le territoire albanais comporte une large diversité d'écosystèmes : littoraux, marais, deltas, dunes, lacs, rivières, garrigues, forêts mixtes, feuillues et conifères, prairies et pâturages alpins, hautes montagnes. Ceux-ci abritent une importante biodiversité : on y trouve 3200 espèces végétales vasculaires et 756 espèces animales vertébrées. Les hautes forêts abritent des grands mammifères comme le loup, l'ours, le lynx et la chèvre sauvage, ainsi que des populations d'oiseaux caractéristiques des forêts primaires (UNEP/GRID-Arendal, 2000). Le châtaignier *Castanea sativa* représente 1% de la superficie forestière totale (Dida, Ducci *et al.*).

Cette biodiversité connaît actuellement d'importantes pertes du fait de la déforestation, de l'érosion, de la pollution et des pratiques de chasse, de pêche et de pâturage. En 25 ans, environ 122 espèces de vertébrés et 4 espèces de plantes ont vu leur population diminuer de plus de 50% (Center for Climate Adaptation).

B. Maillage administratif

L'Albanie comporte :

- 12 régions administratives (*qarqe*) (cf annexe 3. Carte des régions administratives),
- 36 districts (*rrethe*), qui ne constituent plus d'unités administratives depuis la réforme de 2000 (Reforma administrative territoriale, 2014), mais restent des repères géographiques,
- 374 subdivisions administratives, dont 65 municipalités urbaines (*bashkia*) et 308 communes rurales (*komuna*), elles-mêmes divisées en villages (*fshat*) qui n'ont pas de pouvoir administratif.

Chaque subdivision administrative est administrée par un conseil local élu par les citoyens.

C. Démographie et structures familiales

Au cours du XX^{ème} siècle, l'Albanie a connu une très forte croissance démographique : entre 1923 et 2000, la population est passée de 803 000 à 3 380 000 habitants, soit un taux de croissance annuel de 1,95% (Civici et Lerin, 2001). Pourtant du fait du fort taux d'émigration, au dernier recensement de 2011 le pays ne comptait plus que 2 821 977 habitants, soit une diminution de 8% par rapport au précédent recensement de 2001 (INSTAT, 2012). Seulement 54% des Albanais sont citoyens, mais l'exode rural est significatif, avec un taux d'urbanisation estimé pour 2010-2015 est de 2,3% (France Diplomatie, 2013). La population albanaise est la plus jeune d'Europe, avec 38,5% de moins de 25 ans du fait d'une forte natalité (12,73‰). L'espérance de vie à la naissance est de 78 ans et le taux d'alphabétisation de 97%. L'indice de développement humain est de 0,739, ce qui place l'Albanie au 70^{ème} rang mondial, sur 183 pays. La population albanaise est relativement homogène, avec une langue nationale parlée par 98,8% des habitants. Elle se décompose toutefois en plusieurs groupes religieux (57% de musulmans, 10% de catholiques et 7% d'orthodoxes notamment) (CIA, 2014) et ethniques, souvent simplifiés de manière binaire entre les Tosques au sud du fleuve Shkumbin et les Guègues au nord, de culture plus clanique.

Les structures familiales sont généralement organisées en clans (*fis*), eux-mêmes composés de branches ou sous-clans (*vllazni*). Les clans sont des lignages formés des descendants d'un ancêtre commun plus ou moins identifié ; ils constituent l'armature du système patriarcal. Tous les villages sont divisés en plusieurs quartiers (*lagje*) spatialement délimités et qui portent souvent le nom du lignage dominant qui l'occupe. Le quartier est donc « *une composante territoriale et lignagère du village* », dans le sens où il constitue l'unité de « *cadre territorial du lignage* », « *le territoire possédé par le plus ancien ancêtre connu* » (de Rapper, 1998). Les autres lignages du quartier sont considérés soit comme des branches du lignage principal, soit comme des lignages « *arrivés* » (*ibid.*).

2. Situation politique, agraire et forestière de l'Albanie

A. Histoire politique d'un Etat jeune

Peuplée par les Illyriens à partir de 1000 avant J.C., l'Albanie actuelle est en partie intégrée à l'Empire Romain au IV^{ème} siècle (av. J.C.), comme province d'Illyrie. En 395 lors de la scission de l'Empire, elle devient province de l'Empire Byzantin. Après une période d'invasions par les Goths et les Huns, elle est soumise au royaume de Bulgarie au VIII^{ème} siècle. Les populations illyriennes se réfugient dans les montagnes et commencent à former le peuple albanais à cette époque. La région est reprise par les Byzantins au XI^{ème} siècle. Le nord et l'est du pays sont ensuite occupés, puis annexés par la Serbie du XII^{ème} au XIV^{ème} siècle. En 1478, malgré la résistance albanaise, le pays est conquis par l'Empire Ottoman et largement converti à l'Islam. Pendant des siècles, l'influence ottomane domine dans les plaines mais dans les régions montagneuses, les Guègues au nord et les Tosques au sud conservent leurs traditions. Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, les chefs locaux albanais prennent de l'importance et le pouvoir politique ottoman se délite. L'Albanie proclame son indépendance en 1912.

Lors de la 1^{ère} Guerre Mondiale, le nouvel Etat est successivement occupé par la Grèce, l'Italie, la Serbie, le Monténégro, l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie. L'indépendance de l'Albanie est reconnue par la communauté internationale en 1919, mais les frontières définies excluent du territoire une importante partie des régions albanaises et albanophones. Le Kosovo et le nord-ouest de l'actuelle Macédoine sont attribués à la Serbie, et le Monténégro conserve ses régions albanaises du sud et de l'est ; une part de la population albanaise restera donc hors de l'Etat albanais. Le colonel Ahmed Zog instaure une dictature et se proclame roi en 1928 sous le nom de Zog 1^{er}. En 1939, le pays est envahi par l'Italie fasciste et la résistance communiste s'organise, notamment autour d'Enver Hoxha. Après la victoire militaire de son parti (le PSSh), ce dernier devient président de la République Populaire d'Albanie proclamée en 1946, et dictateur de fait. La répression s'installe et l'opposition est éliminée. Les religions sont interdites et les dialectes guègue et tosque unifiés. L'industrie et le commerce sont nationalisés, l'agriculture collectivisée. Après la rupture avec la Yougoslavie de Tito, le pays se place dans l'alignement de l'U.R.S.S., puis de la Chine à partir de 1961, mais à partir de 1978, la dictature prend le parti d'un isolement total. Ramiz Alia succède en 1982 à Enver Hoxha, qui meurt en 1985. Le nouveau chef de l'Etat est contraint en 1990 de restaurer les libertés fondamentales et d'autoriser le pluralisme politique. Le parti démocrate (PDSH) remporte les élections libres de 1992.

Le pays connaît alors des réformes successives, les entreprises sont privatisées, la terre décollectivisée. L'économie s'ouvre aux investisseurs étrangers et les relations diplomatiques avec les pays occidentaux sont rétablies. En 1997, la faillite de sociétés de spéculation de l'épargne débouche sur un nouveau chaos ; l'appareil d'Etat s'effondre, le sud du pays s'insurge et les règlements de comptes se multiplient. Une intervention militaire permet à l'Etat d'organiser de nouvelles élections, qui sont remportées par le PSSh (Encyclopédie Larousse, 2013).

B. Politiques actuelles

La vie politique demeure marquée par l'opposition du PDSH et du PSSh, qui se succèdent au pouvoir dans une certaine agitation. D'autres partis émergent dans les années 1990 et 2000, comme le Mouvement Socialiste pour l'Intégration (LSI) issu de la scission du PSSh, le Parti de l'Alliance Démocratique (PAD), le Parti Républicain (PR) et le Parti Social-Démocrate (PSD). Les émeutes, guerres de chefs et règlements de comptes restent fréquents. L'Albanie accueille en 1999 des centaines de milliers de Kosovars fuyant leur pays en guerre.

En 2009, l'Albanie rejoint l'OTAN et candidate pour l'intégration à l'Union Européenne. Lors des dernières élections de 2013, la coalition dirigée par le PSSh d'Edi Rama remporte la victoire, devant le parti sortant, le PDSH. Une des priorités de la politique d'Edi Rama est le rapprochement avec l'Europe (*ibid.*). Comme à chaque « changement de couleur » au pouvoir, toute l'administration centrale et locale est renouvelée. Après 3 échecs, l'Albanie obtient en juin 2014 le statut de candidat officiel à l'adhésion à

l'UE. Les conclusions du Conseil indiquent toutefois que dans cette perspective « *L'Albanie doit intensifier ses efforts pour réformer l'administration publique, le système judiciaire et poursuivre la lutte contre la criminalité organisée. L'Albanie doit aussi intensifier ses efforts en matière de respect des droits de l'homme, et de politiques contre la discrimination, principalement envers les minorités* ».

C. Institutions publiques et droits coutumiers

La constitution de 1998 partage les pouvoirs publics entre un parlement (pouvoir législatif), élu tous les 4 ans selon un système proportionnel régional et un pouvoir exécutif avec un président de la République élu tous les 5 ans par le parlement et un gouvernement issu de la majorité parlementaire. La justice est théoriquement rendue par des magistrats indépendants.

Sur le plan judiciaire dans les faits, deux types de droit sont appliqués dans le pays : le droit civil d'une part, et une norme coutumière d'autre part, souvent désignée par le terme de *kanun*, un ensemble de lois traditionnelles portant notamment sur la propriété et le mariage. Ce dernier, présent depuis le Moyen Age dans les montagnes du nord, s'est notamment traduit par le code Lekë au XV^{ème} siècle, qui visait à encadrer la vengeance par le sang (Mila, 2012). Les lois *kanun* n'ont pas été écrites jusqu'en 1933 et se transmettaient oralement, ce qui permettait aux détenteurs de l'autorité de le modifier selon les régions et les époques tout en légitimant leur autorité. « *En effet, la flexibilité de situation et le pragmatisme était précisément l'une des forces du kanun* » (De Waal, 2004). Le droit *kanun* a été banni par le régime communiste, parce qu'il est notamment basé sur l'inviolabilité de la propriété privée, mais également parce qu'il était présent dans les régions ayant résisté contre le communisme. Il n'a actuellement plus d'existence légale, mais une partie de la population s'y réfère encore, en particulier dans les montagnes du nord (*ibid.*). Christian Gut estime qu'« *Au cours de la période moderne, l'application d'un Kanun " ancien " a été dépassée par l'utilisation dévoyée d'un Kanun " moderne " au profit de vengeances privées et de règlements de comptes mafieux.* » (Hamon, 2003). Les conflits autour du régime de propriété hérités de la période communiste constituent un facteur favorisant les déviations du *kanun* selon Neritan Ceka, président du Parti de l'Alliance Démocratique (*ibid.*). La majorité des habitants de la Mirdita estiment que tant que le droit « étatique » est trop faible pour encadrer les problèmes liés à la décollectivisation, le droit coutumier apporte un cadre indispensable au sein des villages (De Waal, *op. cit.*). Les régions les plus marquées par la tradition du *kanun* sont situées au nord du pays, notamment les districts de Shkodër, Tropojë, Malësi e Madhe, Kukës et Burrel (Hamon, 2003).

D. Réformes agraires

Les structures agraires historiquement issues de l'occupation ottomane proviennent pour partie d'un système latifundiaire semi féodal, en particulier dans le sud, dont les grandes propriétés privées perdurent jusqu'en 1945. A la veille de la 2nde Guerre Mondiale, une grande partie des terres agricoles appartiennent à un petit nombre de propriétaires absents : 3% des propriétaires détiennent 40% de la surface agricole tandis que 91% des paysans possédant moins de 1 ha contrôlent au total 30% de la surface (Civici, Goçaj *et al.*, 1996). Les latifundia, gérés par des régisseurs, servent alors à l'élevage ovin extensif.

Lorsque le parti communiste s'installe au pouvoir en 1945, une loi sur la réforme agraire exproprie sans compensation tous les domaines d'Etat, propriétés d'institutions religieuses et propriétés privées supérieures à une surface donnée. La terre est distribuée aux familles paysannes, pour leur être ensuite reprise à partir de 1946 avec la nationalisation du secteur agricole. La collectivisation se poursuit progressivement dans les années 1950. La terre devient légalement propriété d'Etat, les membres de coopératives agricoles ne bénéficiant que d'un droit d'usage. La structure productive se concentre en un nombre très limité de coopératives et de fermes d'Etat. Jusqu'en 1960, 1500 coopératives villageoises sont créées, puis dans un deuxième temps leur nombre est réduit pour ne former plus que 600 coopératives d'une surface moyenne de 750 à 800 ha et 200 fermes d'Etat d'une surface moyenne de 1500 ha. La propriété foncière privée disparaît complètement en 1967 : en 20 ans, les moyens de

production ont été entièrement nationalisés. Les exploitations familiales sensées être dissoutes perdurent cependant jusqu'au début des années 1970 dans les Alpes. Les velléités d'indépendance des populations montagnardes sont alors contraintes de plier sous la pression du régime. A partir de cette époque et jusqu'à la transition démocratique du début des années 1990, l'agriculture familiale n'existe plus que sous la forme de lopins dans les coopératives. A la suite de la crise alimentaire de 1987, Ramiz Alia enclenche cependant une décollectivisation semi-officielle et à partir de là les agriculteurs peuvent acquérir progressivement de plus en plus de terre privée à cultiver. Dans les zones montagneuses, où les maisons sont entourées de leurs terres propres, cela équivaut pour les villageois à annexer les anciens terrains familiaux (De Waal, *op.cit.*).

Après l'effondrement du régime communiste en 1990, la « loi sur la terre » 7501 de 1991 dissout les coopératives et fermes d'Etat, et rend la terre agricole aux familles paysannes proportionnellement à leur nombre de membres. 575 000 ha de terres agricoles doivent donc être transférés à 450 000 familles. La loi prévoit une répartition strictement égalitaire, mais pour des raisons géographiques la taille moyenne des exploitations familiales est finalement plus importante sur les bonnes terres de plaines (1,2 à 1,7 ha) que sur les terres pauvres et morcelées des montagnes (0,2 à 1 ha seulement) (Civici, 2002). Pendant une période de 5-6 ans, les transactions foncières sont interdites pour éviter des comportements irrationnels précipités. Les propriétaires fonciers d'avant la collectivisation ne sont pas pris en compte et leurs revendications sont écartées (Civici, 2007). Toutefois dans les zones montagneuses du nord où le *kanun* prédomine, les commissions des terres du nord redistribuent les terrains aux propriétaires héréditaires, selon les règles du droit coutumier. Dans ces régions en effet, la propriété foncière d'avant régime est si forte que même lorsqu'une famille émigre définitivement, il est impossible de venir exploiter sa terre (De Waal, *op. cit.*).

Tableau 1 : Evolution des structures agraires lors de la décollectivisation

Année	Structure agricole	Nombre d'unités	Surface moyenne (ha)
1990	Fermes d'Etat	160	1070
	Coopératives	492	1057
1993	Micro-exploitations	467 000	1,3
	Exploitations privées	30	2805 environ

Source : Civici, 2002.

Le mode de transfert de propriété foncière vers les familles paysannes donne lieu à un problème de morcellement des terres. Lors de la privatisation 1 800 000 parcelles sont créées, et une exploitation de 1,3 ha peut être divisée en 4 à 7 parcelles de 0,1 à 0,2 ha distantes de 1 à 10 km. Cette parcellisation anéantit toute possibilité de modernisation de l'exploitation, pose des difficultés pour les transactions foncières et débouche sur la mise en friche des terres éloignées des habitations.

La propriété a par la suite été consolidée par la généralisation de titres de propriété attestés par des bureaux d'enregistrement et le développement du marché foncier. L'utilisation de la terre reste néanmoins très extensive du fait de la fragmentation de la propriété et du manque de rentabilité de l'activité agricole. Si la propriété foncière est sécurisée sur le plan administratif, une insécurité latente perdure lorsque la propriété n'est pas socialement validée. C'est particulièrement le cas des terres ayant eu avant la collectivisation un propriétaire extérieur à la famille. La pression des ex-propriétaires et la peur des changements de loi limitent l'utilisation des terres, notamment l'investissement et les transactions foncières.

E. Gestion institutionnelle des terres forestières

Suite à la dégradation des écosystèmes forestiers entraînée par la confusion des années 1990, un plan de développement des forêts et pâturages a été initié sous la pression de donateurs internationaux. Il s'agit alors de limiter l'exploitation des forêts en combattant les coupes illégales, de réhabiliter les fonctions écologiques des forêts et pâturages, tout en décentralisant la gestion de ces espaces et en opérant un transfert des droits de propriété (Bernard, Crouteix *et al.*, 2013). Ces objectifs se sont principalement traduits par deux projets financés et menés par la Banque Mondiale : l'*Albanian Forestry Project* (AFP) de 1996 à 2004, et le *Natural Resources Development Project* (NRDP) de 2005 à 2011³. En 1996 est créé le bureau d'enregistrement de la propriété immobilière (IPRO en anglais), qui permet d'enregistrer les propriétés des terres agricoles attribuées par la loi de réforme agraire. Entre 2001 et 2008, 60% des terres forestières nationales sont dévolues aux communes et municipalités rassemblées sous le terme d'unités de gouvernement local (LGU), qui en deviennent propriétaires et gestionnaires (Lopez, 2013). Il s'agit généralement des terrains les plus proches des villages et les plus exploités, ce qui inclut les châtaigneraies. Le processus de dévolution n'a pas lieu de manière linéaire ; sa mise en place sur le terrain est confuse et la diversité des outils de suivi (inventaires forestiers, SIG, cadastres, plans de gestion) « crée de facto de nombreuses incertitudes en termes de responsabilité et de gestion des droits de propriété » (Bernard, Crouteix *et al.*, 2013). L'enregistrement des terres dévolues auprès de l'IPRO n'est pas systématique, notamment du fait de son coût pour les LGU.

Le projet NRDP de la Banque Mondiale exige la création d'associations communales d'usagers des forêts et pâturages (FPUA en anglais), associés par des fédérations régionales pour les forêts et pâturages communaux (RFCFP en anglais) ainsi qu'une fédération nationale (NACFP en anglais). La gestion des forêts et pâturages passe des directions des services forestiers (DFS en anglais) aux communes ; cependant les DFS au niveau des districts sont tenus d'apporter un soutien technique pour le développement des forêts, notamment par le biais des services d'*ekstensionist*, directement en contact avec les usagers (Meijboom, 2011). Les DFS sont sous la tutelle de la direction des forêts et pâturages, qui elle-même est rattachée au ministère de l'Environnement. Pour chaque commune, des bureaux d'étude indépendants rédigent un plan d'aménagement, ensuite traduit par des plans opérationnels. Ce partage institutionnel de la gestion des forêts et pâturages dévolus est traduit par le schéma d'Orianne Crouteix « *De jure*, la commune comme acteur central de la gestion des espaces dévolus » (annexe 5.), qui met en évidence le rôle central des LGU.

3. Situation économique de l'Albanie

A. Conjoncture actuelle

Après l'effondrement du régime communiste et la « crise des pyramides » de 1997, ou l'écroulement du système financier basé sur des sociétés de spéculation de l'épargne, qui a provoqué une sur-inflation du lek et une forte perte de capital intérieur (Civici, Kristo *et al.*, 2001), l'économie albanaise s'est rapidement stabilisée et développée. Entre 1998 et 2008, le PIB a plus que doublé. Depuis 2010 cependant, la croissance ralentit du fait de la faiblesse de la demande européenne, de la réduction des transferts de capitaux issus de la diaspora et d'une baisse de la consommation nationale. Le taux de chômage, qui s'élevait à 15% en 2012, devrait diminuer autour de 11,4% selon le FMI. Le lek est stable mais la balance commerciale est déficitaire (-2,72 milliards d'USD en 2011) (France Diplomatie, *op. cit.*) et la dette publique est estimée à 61,1% du PIB en 2013 (CIA, *op. cit.*).

Malgré la rapide croissance économique des 15 dernières années, la pauvreté reste importante : en 2010, près d'un quart de la population vivait avec moins de 2 USD par jour. La pauvreté touche plus particulièrement les ruraux, dont les agriculteurs, et plus particulièrement les populations vulnérables que

³ Pour mieux comprendre la chronologie, cf annexe 4. Chronologie du processus national de dévolution.

sont les femmes et les jeunes. Les zones rurales montagneuses du nord sont les plus pauvres du pays (IFAD, 2010).

B. Composition générale de l'économie albanaise

Les services contribuent au PIB à hauteur de 67,2%, devant l'agriculture (17,5%) et l'industrie (15,3%) selon les estimations de la CIA pour l'année 2013. Pourtant, l'agriculture est le premier secteur d'emploi avec 47,8% de la main-d'œuvre nationale, contre 29,2% pour les services et 23% pour l'industrie. Le secteur agricole est donc le moins efficient, mais celui qui fait vivre le plus d'actifs.

Le pays exporte principalement des matières premières minières et agricoles, notamment de l'asphalte, des métaux et minerais métalliques, de l'huile, des légumes, fruits et du tabac, ainsi que quelques produits manufacturés (textiles et chaussures) et de l'énergie principalement hydroélectrique. Les ressources naturelles minérales et énergétiques sont en effet nombreuses : chrome, cuivre, charbon, nickel, hydrocarbures et potentiel hydroélectrique. Sont importés des équipements et machines, des denrées alimentaires, des textiles et produits chimiques (CIA, *op. cit.*).

C. Structure du secteur agricole

En 1991, la privatisation radicale, qui touche tous les biens collectivisés, a lieu dans un contexte de désorganisation totale du pays. L'économie familiale agricole constitue alors une base de la nouvelle économie albanaise : l'agriculture occupe 47% des actifs et participe à 45% du PIB. Le morcellement des exploitations débouche cependant sur une dé-modernisation du secteur agricole : les moyens de production, anciennement propriétés d'Etat ou des coopératives, sont abandonnés. Aujourd'hui, la taille des exploitations est toujours réduite et la mécanisation reste faible du fait du manque d'investissement. De plus, l'ouverture du marché albanais à l'international met le secteur agricole en concurrence avec des agricultures mécanisées et spécialisées des pays développés.

LA FAO caractérise le système agricole dominant en Albanie comme mixte axé sur l'horticulture, avec des exploitations de petite taille en moyenne, à production diversifiée incluant des cultures de blé, maïs, oléagineux, fruits et légumes, associées à de l'élevage bovin, ovin et caprin. La culture de fruits, noix et légumes partiellement irriguée et sous serre, contribue significativement aux revenus familiaux, alors qu'elle n'occupe que 15% des SAU. Les terrains qui appartiennent aux familles depuis la privatisation sont souvent exploités partiellement dans le temps du fait de la généralisation de l'emploi non agricole. La production de céréales et d'oléagineux est souvent destinée à l'autoconsommation, alors que les surplus en fruits, légumes et produits d'élevage sont une source importante de revenu (Dixon et Gulliver, *op. cit.*).

En termes de chiffre d'affaires effectivement les principales productions sont animales (laits et viandes de bovins, ovins et caprins, œufs et viande de poule), arboricoles (raisins, olives, pommes, prunes, cerises, figues) et maraichères (tomates, piments, poireaux, oignons, pommes de terre, pastèques), les céréales et oléagineux étant secondaires (FAOSTAT, 2012) (*cf* annexe 6. Principales productions agricoles albanaïses par ordre de chiffre d'affaire).

En dehors de ces ressources agricoles principales, l'Albanie possède un avantage comparatif pour la cueillette et le ramassage de produits non ligneux des forêts et pâturages, tels que les plantes aromatiques et médicinales, les châtaignes, les noix, les noisettes, les grenades et les baies. Un projet de promotion des fruits à coques et grenades a été initié sous le gouvernement du parti démocrate ; il a donné lieu notamment à un document produit par un centre de transfert de technologie (TTC en anglais) relié au ministère de l'Agriculture en 2011 (Ruli, Thomai *et al.*). Dans la perspective des programmes LEADER⁴ de la PAC européenne, il était prévu de soutenir la formation de groupes et d'organiser des activités pour structurer les filières. Le gouvernement socialiste élu en 2013 n'a pas donné suite à ce projet.

⁴ Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale.

4. Le châtaignier, une culture méditerranéenne

A. Physiologie du châtaignier

Le châtaignier commun *Castanea sativa* est une essence dicotylédone à feuilles caduques de la famille des Fagaceae, dont les fruits sont enveloppés par une cupule. En Europe, le genre *Castanea* n'est représenté que par une espèce indigène : *Castanea sativa* Mill. D'autres espèces venant d'Amérique du nord (*Castanea dentata*), du Japon (*Castanea crenata*) et de Chine (*Castanea mollissima*) ont été introduites en Europe à partir du XIX^{ème} siècle pour leur résistance à certaines pathologies, et de nombreux hybrides interspécifiques ont été créés. Le châtaignier est monoïque dicline (un seul individu comporte des fleurs mâles et femelles) mais autostérile ; la pollinisation croisée entre individus est donc obligatoire pour la reproduction sexuée. Les fruits secs, châtaignes, sont enfermés généralement par trois dans une bogue piquante. La croissance de l'arbre est rapide et la floraison a lieu annuellement à partir de 3-4 ans. La fructification, qui a lieu uniquement sur les rameaux de l'année, est abondante les années chaudes et sèches, lorsque l'induction florale et la pollinisation sont facilitées. La reproduction végétative peut se faire par marcottage de branches basses et par rejet, ce qui donne lieu aux taillis (Bourgeois, Sevrin *et al.*, 2004)⁵.

L'unité architecturale de l'arbre découle d'un phénomène de répétition de la ramification des axes : la duplication de l'architecture élémentaire du jeune châtaignier forme les branches maîtresses de la cime (cf annexe 7. Evolution des structures dupliquées du châtaignier). Cette répétition s'exprime de manière différente selon l'environnement : un arbre isolé a des branches maîtresses plus basses, un tronc plus court et une plus large surface foliaire, tandis qu'un arbre en forêt se développe plus verticalement, avec un tronc plus grand et une cime plus haute. Le châtaignier est une des essences feuillues les plus productives, qui peut produire du bois d'œuvre en 25-45 ans. La durée de vie limite d'un châtaignier à l'état d'individu est estimée à 1000 ans, mais la production de fruits est beaucoup plus courte : 150 ans en verger, 70 ans en forêt.

Le développement de l'arbre nécessite des étés chauds et des automnes doux, d'où son implantation dans les régions collinaires et montagneuses méditerranéennes et subatlantiques, sur une surface étendue mais discontinue. Son aire naturelle est plus large que la zone de climat méditerranéen, mais en Europe ce n'est que dans cette région climatique que la culture extensive de châtaignier est pratiquée pour la récolte des châtaignes (Pavari, 1949) (cf annexe 8. Carte de des aires naturelle et d'extension du châtaignier). Les jeunes rejets et plants ne supportent pas les gelées précoces, et l'arbre, qui résiste assez bien au froid hivernal des étages montagneux méditerranéens, est également sensible aux gelées tardives. Le châtaignier est implanté dans des zones où la pluviométrie est d'environ 700 à 800 mm, mais peut se développer dans des zones plus sèches si la capacité de rétention des sols le permet (la réserve utile ne doit pas être inférieure à 100 mm). En revanche, un engorgement des sols asphyxie ses racines et une humidité printanière trop importante favorise la pathologie de l'encre. Les jeunes plants ont besoin de lumière pour croître, c'est pourquoi ils sont absents des espaces couverts, mais le tronc de l'arbre adulte est mieux protégé à l'ombre. L'arbre s'implante généralement en altitude ; en France par exemple, l'étage entre 600 et 900 m donne les meilleurs rendements. Concernant l'exposition, il préfère les versants nord, nord-ouest et nord-est où la sécheresse estivale est modérée. Relativement sensible au vent, son peuplement est moins important dans les zones de crêtes, de plateaux ou de côtes.

Sur le plan édaphique, le châtaignier nécessite des sols acides (pH entre 4,5 et 6,5) non calcaires, légers, filtrants, profonds et non hydromorphes, l'excès d'eau étant un facteur limitant. Les textures de sol les plus appréciées sont limono-sableuses, sablo-limoneuses et limoneuses. La charge en cailloux peut être importante si le sol est suffisamment riche et profond. Les brunisols mésotrophes, acides ou ocreux ainsi que les sols lessivés à roches mères variées (granites, schistes, sables, limons éoliens, placage d'argile

⁵ L'ensemble de la sous-partie se réfère à l'ouvrage de Bourgeois, Sevrin *et al.*

rouge ou à silex) sont donc propices à l'implantation de châtaignier. En termes de fertilisation, l'arbre une fois installé est peu exigeant.

Plusieurs pathologies affectent le châtaignier :

- Le chancre de l'écorce est provoqué par un champignon parasite, *Cryphonectria parasitica*, qui pénètre dans l'écorce à travers une microfissure. Son mycélium se développe dans les tissus du cortex et provoque des boursouflures. La zone infectée réagit en fabriquant des barrières de liège, d'où la formation de chancres. La circulation de sève est perturbée, ce qui conduit au dessèchement et à la mort de l'arbre. Le parasite se propage sous forme de spores. Plusieurs types de lutte permettent de maîtriser l'épidémie, notamment la lutte biologique par inoculation de souches hypovirulentes et l'hybridation d'espèces de châtaigniers.

- La maladie de l'encre est causée par deux oomycètes, *Phytophthora cambivora* et *Phytophthora cinnamomi*, longtemps classés comme champignons mais qui appartiennent en fait au règne des chromistes. Ces microorganismes filamenteux, qui vivent dans le sol et se propagent par zoospores, attaquent les châtaigniers par les racines et le collet. Les racines atteintes noircissent et cette coloration se propage dans le tronc. Les premiers symptômes sont un affaiblissement de l'arbre et un ralentissement de la croissance, puis un jaunissement des feuilles des extrémités. Les rameaux se flétrissent ensuite et la dessiccation progresse jusqu'à la mort de l'arbre dans un délai de 2 à 5 ans. Il n'existe pas de soin curatif efficace pour contrer la maladie, les moyens de lutte sont donc principalement l'utilisation de châtaigniers hybrides et des mesures de lutte contre la propagation des *Phytophthora*, comme le drainage des sols.

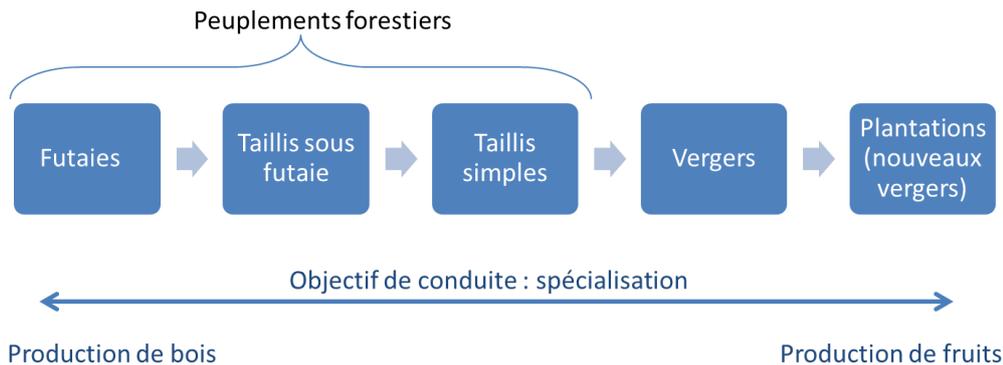
- Différents ravageurs animaux ou mycètes attaquent la châtaigne, notamment le carpocapse des châtaignes *Cydia splendana*, le balanin de la châtaigne *Curculio elephas*, et les pourritures *Phomopsis sp.*, *Botrytis cinerea* et *Ciboria batschiana*. Les fruits peuvent être préservés par des pratiques culturales adaptées ainsi que des traitements post récolte (Bourgeois, Sevrin *et al.*, *op. cit.*).

- Le cynips du châtaignier *Dryocosmus kuriphilus*, un insecte ravageur dont les larves parasitent les bourgeons de l'arbre, est apparu en Europe dans les années 2000. Les larves empêchent la floraison et la fructification sur les bourgeons touchés, occasionnant de fortes pertes de production dans la châtaigneraie à fruits (Belrose, 2004). La lutte biologique par des lâchers d'hyménoptères prédateurs, *Torymus sinensis*, permet de limiter la prolifération et l'expansion du cynips (OIER SUAMME, 2012).

B. Conduite et usages des écosystèmes de châtaigneraie

Le châtaignier peut être cultivé de manière plus ou moins extensive, en verger pour la production de fruits, en futaie ou taillis pour la production de bois. Les vergers ont des densités limitées, entre 60-80 arbres/ha pour des vieux vergers en pente, jusqu'à 150-200 arbres/ha pour les plus denses. Les futaies sont des forêts hautes dans lesquelles croissent des arbres francs de pied. La densité d'arbres et le manque de lumière y font pousser les châtaigniers en hauteur, ce qui permet d'obtenir de grands troncs utilisables dans la construction. Les taillis sont des peuplements forestiers issus de la reproduction végétative d'une souche en plusieurs tiges dont l'ensemble est appelée cépée. Ils forment un sous-bois dense plus résistant à l'abandon que les châtaigneraies à fruit. La conduite en taillis consiste ainsi à couper les rejets d'une souche et de les laisser repousser, ce qui permet d'avancer le stade de maturité de l'arbre mais diminue également sa longévité. Le taillis de châtaignier est souvent pratiqué pour la production de bois d'œuvre ou de feu. Le bois de châtaignier peut être utilisé comme bois d'œuvre en menuiserie, charpenterie, vannerie, tonnellerie, comme bois de service en piquets pour l'agriculture et l'élevage ou encore comme bois de chauffage.

Figure 4 : Typologie des châtaigneraies selon leur orientation productive



Source : Claire Bernard, 2014.

L'orientation en châtaigneraie à fruit implique généralement une pratique systématique du greffage sur des plantations. En greffant un rameau d'un individu à bonne production sur un tronc ou un rameau d'arbre plus ou moins ancien ayant déjà un système racinaire développé, on obtient en deux à cinq ans des fruits de bonne qualité et de gros calibre. La reproduction sexuée étant aléatoire, elle ne permet pas de contrôler la qualité productrice des jeunes plants. De plus à l'état naturel, les châtaigniers produisent généralement des fruits petits et cloisonnés (des châtaignes), alors que le greffage et l'entretien des arbres permettent d'obtenir de gros fruits non cloisonnés : les marrons. On considère que les marrons comportent moins de 12% de fruits cloisonnés (Chassany et Crosnier, 2006). Il existe des variétés à marrons, mais dans de mauvaises conditions elles peuvent également produire des châtaignes. L'entretien des arbres consiste à soigner ou prévenir les éventuelles pathologies, notamment le chancre et le cynips, à élaguer les branches mortes ou malades et éventuellement à pratiquer des élagages sévères pour relancer la croissance de l'arbre⁶. La production de châtaigneraie est généralement biologique (qu'elle soit labellisée ou non), les fertilisants et traitements étant peu nécessaires. Un gros arbre produit 50-100, parfois jusqu'à 200 kg de fruits. La récolte a lieu de septembre à novembre, généralement selon une pratique manuelle améliorée consistant à poser des filets au sol, qui a aujourd'hui partiellement remplacé les techniques traditionnelles de ramassage. Elle se fait en 2 ou 3 passages sur 2 ou 3 semaines selon les variétés. La productivité du ramassage est d'environ 100 kg par jour et par travailleur. Ramasser tous les fruits même non valorisables permet d'éviter la prolifération de vers et de pourritures dans le sol (Thomas et Busti, 2009).

C. Éléments de filière et données économiques sur la châtaigne

Deux régions du monde cultivent le châtaignier : l'Asie du sud-est et l'Europe méditerranéenne. Le bassin asiatique produit 88% des volumes de châtaignes, dont 83% en Chine (FAOSTAT, 2012). En Méditerranée, le châtaignier se cultive en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Grèce, en Suisse, en Allemagne, au Sud de l'Angleterre, en Belgique, en Hongrie, en ex-Yougoslavie, en Albanie, en Roumanie, en Bulgarie et à l'Est en Turquie, en Iran et dans le Caucase. En termes de volume, l'Albanie est le 12^{ème} producteur mondial de châtaigne, juste derrière la France (*ibid.*).

Dans les pays où la filière châtaigne est développée, les châtaignes sont ébougées après la récolte, puis triées à la main ou par trempage : les fruits sains coulent tandis que les châtaignes véreuses, qui flottent, sont éliminées. Composée pour moitié d'eau, la châtaigne ne se conserve pas plus d'un mois, mais un

⁶ D'après les propos d'Antoine Marceron, animateur technique à l'OIER SUAMME (Organisme Inter-Etablissements du Réseau des Chambres d'agriculture du Languedoc-Roussillon « Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Élevage »).

trempage de 5 à 8 jours (voire 10 jours⁷) moins de 24 heures après la récolte augmente la durée de conservation en modifiant la composition chimique de la chair et en éliminant les larves parasites du carpocapse et du balanin. Les fruits doivent ensuite être stockés au frais ; selon le ministère albanais de l'Agriculture, ils peuvent être conservés 6 mois dans une atmosphère de 2 à 4% avec une hygrométrie de 90% (Ruli, Thomai *et al.*, *op. cit.*), mais cela n'a pas été confirmé par l'animateur technique de l'OIER SUAMME, Antoine Marceron. Un séchage par chauffage ou en caisse aérée doit suivre le trempage. Traditionnellement en France, les fruits étaient fumés au feu de bois dans des clèdes, aujourd'hui il existe des sécheuses semi-industrielles permettant de traiter d'importants volumes. Les châtaignes sont ensuite décortiquées : le péricarpe (première peau dure), puis le tan (peau fine) sont retirés, manuellement ou mécaniquement à l'aide d'un piseur. Les débris sont ensuite tamisés pour ne retenir que l'amande épluchée ou châtaignon (*ibid.*). En Albanie, il n'y a cependant que peu de traitement post-récolte et pas de processus de transformation des fruits, du moins pas à échelle industrielle.

Le fruit, riche en sucres complexes (amidon, dextrine) et simples (saccharose) est consommé entier, en copeaux ou sous forme de farine selon les pays. En Albanie, une partie de la production est autoconsommée par les familles de producteurs. La consommation albanaise de châtaigne était de 1 537 tonnes en 2009 après avoir connu une forte augmentation dans les années 2000 (Kristenssen).

Le secteur albanais de la châtaigne a connu un récent développement, permettant de diminuer de 46% en moyenne les importations depuis 2000 et d'amorcer des exportations de petits volumes d'après Ruli et Thomai (*op. cit.*). Le prix du fruit connaît des variations saisonnières : assez bas au moment de la récolte, il augmente en hiver et au printemps. Comme le stockage de la châtaigne est difficile sans procédé de conservation, la vente du fruit se fait au moment de la récolte, en septembre et octobre. Durant 3 mois, les prix baissent alors considérablement du fait de la saturation des marchés locaux albanais et kosovar (Bernet et Kazazi, 2012).

Les débouchés potentiels de la châtaigne sont prometteurs : c'est sur le marché européen que la demande en châtaigne est la plus forte. Or grâce à sa demande d'adhésion à l'Union Européenne, l'Albanie peut exporter sans barrières douanières vers les pays de l'UE. Les importateurs les plus importants sont la France, les Pays-Bas, l'Italie et le Royaume-Uni, et leur demande est croissante.

La production de châtaigne en Europe connaît en effet une conjoncture difficile du fait de l'épidémie de cynips, qui a atteint l'Italie en 2002, la Slovénie et la France en 2005, la Hongrie et la Suisse en 2009, la Croatie et les Pays-Bas en 2010, la République Tchèque et l'Espagne en 2012, l'Autriche et l'Allemagne en 2013 (Borowiec et Brancaccio, 2014). L'Albanie n'est pas touchée par le cynips. Les galles causées par le ravageur causent des chutes de production pouvant atteindre 80% (*ibid.*), impliquant d'importantes pertes économiques. Le marché de la châtaigne est donc en restructuration, les prix augmentent et l'Italie est récemment devenue le premier importateur européen. La lutte biologique avec l'auxiliaire *Torymus sinensis* est efficace et a permis au Japon de récupérer 80 à 90% de la production initiale en 10 ans (ministère de l'Agriculture, 2011), mais elle nécessite une prophylaxie régulière et précise. De plus d'après l'EFSA (2010), la probabilité de propagation du cynips est très forte en Europe, où le climat est propice et où la dispersion moyenne est de 8 km/an. Les vecteurs de transmission sont principalement les matériaux végétaux destinés à la plantation, et en particulier les bourgeons dont la présence d'œufs ou de larves ne peut être détectée au cours de la période de dormance. Si la crise du cynips peut constituer une opportunité pour les exportations albanaises, elle représente donc aussi un danger dans la mesure où les châtaigneraies d'Albanie sont susceptibles d'être contaminées.

Conclusion sur le contexte général

Les dynamiques évolutives de la châtaigneraie albanaise se dessinent au sein de profondes mutations, en particulier sur les plans institutionnel et économique. Le marché international de la châtaigne est en pleine restructuration, ce qui en Albanie se traduit par une forte hausse de la demande extérieure. L'opportunité

⁷ *Idem.*

que représente l'augmentation des prix qui s'ensuit, apparait localement sur fond d'une réorganisation du système institutionnel de gestion des terres forestières. Il s'agit alors de comprendre de quelle manière sur le terrain le fonctionnement des systèmes de châtaigneraies est affecté par ces dynamiques contextuelles.

Chapitre II. Les systèmes de châtaigneraie d'Albanie : données générales, description et analyse des massifs d'étude

I. Données générales sur la châtaigneraie albanaise

1. Synthèse des données à l'échelle de l'Albanie

Comme déjà évoqué dans les limites de l'étude, les données dont nous disposons concernant la châtaigneraie d'Albanie sont remarquablement peu fiables et incohérentes. Sa surface est ainsi estimée à 17 700 ha par le TTC (Ruli, Thomai *et al.*, *op. cit.*), mais seulement à 9000 ha selon l'expertise réalisée pour MADA (Avanzato, 2011), dont 2 400 ha de surface cultivée selon FAOSTAT (*op. cit.*). Une étude sur la faisabilité d'un projet d'aide gouvernementale aux filières de fruits à coque (Kristenssen) estime la superficie totale de châtaigneraies à 11 000 ha, dont seulement 2 500 à 3 000 seraient récoltés. Les chiffres de MADA employés par Elesaj (2013) dans son ouvrage de référence donnent un total de 13 213 ha de massifs répartis dans 27 districts sur les 36 du pays (*cf* en annexes 9., 10. et 11. les cartes de répartition des massifs). FAOSTAT évalue la production albanaise à 5 800 tonnes de châtaignes par an, contre 6000 selon le ministère de l'Agriculture (Ruli, Thomai *et al.*, *op. cit.*) et 5 578 selon INSTAT (2011). Le rendement rapporté aux surfaces cultivées est donc de 2 417 kg/ha selon les chiffres de FAOSTAT. Ces rendements semblent considérables comparés à ceux observés par Barclay à Tropojë, de l'ordre de 650 kg/ha. Le calcul est probablement faussé par la sous-estimation par la FAO des surfaces récoltées. Si l'on rapporte la production totale de 2010 selon INSTAT aux surfaces de référence avancées par Elesaj, on obtient un rendement moyen assez faible de 422 kg/ha.

La comparaison des cartes de la châtaigneraie du TTC, de l'IFAD et de l'expertise réalisée pour MADA en annexes permet de visualiser l'incohérence des données et l'incertitude sur la géolocalisation des massifs.

D'après le document du TTC, 5000 familles albanaises travaillent directement dans la production de châtaignes (Ruli, Thomai *et al.*, *op. cit.*). Bernet et Kazazi (*op. cit.*), donnent une estimation beaucoup plus haute : la majeure partie de la population localisée près de la seule châtaigneraie de Tropojë vivrait de son exploitation, à savoir environ 15 000 personnes de 3 000 fermes présentes dans 50 villages de la zone. Là encore il est difficile d'obtenir un ordre de grandeur fiable, d'autant plus qu'il y existe un large éventail de situations entre les familles qui ramassent des châtaignes pour leur consommation ou pour compléter leur revenu et celles pour qui la châtaigne représente le revenu principal.

Selon Bernet et Kazazi, la production actuelle est moindre qu'à l'époque communiste, lorsque la forêt était mieux entretenue. L'exploitation de la forêt n'est pas optimale puisque seulement la moitié des volumes de châtaignes sont récoltés (*ibid.*). Les productions du châtaignier sont multiples : en plus de la châtaigne et du bois de feu et d'œuvre, le miel de châtaignier est un produit valorisé. L'espace forestier est également utilisé comme pâturage, où les restes de châtaigne font office de nourriture pour l'élevage.

Le système actuel de données et savoirs relatifs aux châtaigneraies ne permet donc pas d'établir un diagnostic de gestion des écosystèmes. Le dispositif cognitif nébuleux est construit de manière à répondre aux attentes des ONG et bailleurs de fonds de projets d'aide au développement, par accumulation d'expertises dont la tendance générale est de lisser la variabilité de situations et de données existantes.

2. Les différents massifs albanais

Tableau 2 : Surfaces des principales châtaigneraies par district et marge d'erreur

District	Surfaces (ha) selon Elesaj	Surfaces (ha) selon le TTC	Nombre d'arbres selon le TTC	Marge d'erreur par rapport aux chiffres d'Elesaj
Shkodër	4252	2270	110 700	47 %
Tropojë	2000	2001	188 600	0
Pogradec	1188	0	0	+ ∞
Elbasan	818	0	767	+ ∞
Tiranë	751	0	4020	+ ∞
Kukës	649	0	0	+ ∞
Dibër	500	77	1960	85 %
Librazhd	456	0	1150	+ ∞
Malësi e Madhe	443	428	42 900	3 %
Mat	379	250	0	34 %
Pukë	344	165	33 195	52 %
Kurbin	342	0	0	+ ∞

Sources : Elesaj, 2013 ; Ruli, Thomai et al., 2011.

Le tableau ci-dessus compare deux sources concernant les surfaces de châtaigneraies pour les districts comprenant plus de 200 ha de châtaigniers selon les valeurs de MADA prises comme référence par Elesaj. Là encore l'incohérence et l'incertitude des données sont remarquables : pour presque tous les districts, la marge d'erreur entre les deux sources dépasse 33%. La première colonne de valeurs est issue du récent ouvrage d'Elesaj, le principal spécialiste albanais de la châtaigneraie qui se base sur une publication de MADA, tandis que les deux autres proviennent du TTC, autrement dit une antenne du ministère de l'Agriculture (*cf* en annexes 12. et 13. les tableaux originaux). Ces derniers sont donc les chiffres « officiels », et un grand nombre de représentants des institutions que nous avons rencontrés sur le terrain s'y réfèrent eux-mêmes. Le tableau d'origine résulte manifestement d'une compilation de données des services forestiers des districts, dont les sources sont aléatoires et incohérentes. Il nous a été expliqué qu'un nombre non nul d'arbres associé à une surface nulle de châtaigneraie dans un district traduit une dispersion des arbres sans que l'on puisse parler de massifs. Par ailleurs, notre travail de terrain confirme que les valeurs avancées par Elesaj sont les plus fiables : par exemple, il y a bien un massif d'environ 1000 ha dans le district de Pogradec.

Il faut noter enfin que les deux seuls districts où la marge d'erreur est acceptable (<5%) sont ceux de Tropojë et Malësi e Madhe où se trouve le massif de Reç, c'est-à-dire ceux où la châtaigneraie est la plus renommée, et sans doute aussi la plus importante en termes de terroir. Il est possible que dans ces deux massifs les valeurs aient été établies plus méthodiquement, du fait de l'intérêt accordé par les institutions locales aux châtaigneraies.

Tableau 3 : Répartition de la production de châtaignes par région productrice en 2010

Région	Production (1000 t)	Participation
Shkodër	1 803	32,3%
Kukës	1 510	27,1%
Dibër	1 301	23,3%
Tiranë	341	6,1%
Korçë	142	2,6%
Lezhë	216	3,8%
Elbasan	188	3,4%
Gjirokastrë	36	0,66%
Durrës	27	0,48%
Vlorë	12	0,22%
Berat	2	0,04
Total	5 578	100%

Source: INSTAT, 2011.

Les principales régions productrices sont de loin Shkodër, Kukës et Dibër, suivies de Tirana et de quelques autres régions dont la participation à la production nationale est minoritaire. Selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, les districts de Tropojë (région de Kukës), Malësi e Madhe (région de Shkodër), Tiranë, Dibër et Pukë (région de Shkodër) couvraient en 2006 80% de la production nationale (cf annexe 14. Répartition de la production de châtaignes par district en 2006).

Les massifs de châtaigneraie sont donc principalement concentrés dans les montagnes du nord, même si on trouve des massifs secondaires dans tout le pays (cf cartes de la châtaigneraie albanaise en annexes 9., 10. et 11.). Le plus grand massif continu est la châtaigneraie de Tropojë, qui comporte aussi le plus grand nombre de châtaigniers selon les chiffres du TTC. Toutefois en termes de surface totale, le district de Shkodër est de loin le premier, avec 4252 ha de châtaigneraie⁸, principalement dans la zone de Dukagjin qui comprend les communes de Pult, Shosh et Shal, ainsi que dans la commune de Shllak. Ces massifs sont néanmoins peu exploités et produisaient en 2006 seulement 6% du volume national de châtaigne (ministère de l'Agriculture, 2006).

3. Localisation des massifs d'étude

Comme indiqué dans la méthodologie, nous avons concentré notre enquête de terrain sur les massifs de Malësi e Madhe dans la région de Shkodër, de Tropojë dans la région de Kukës, de Dibër dans la région du même nom, et de Pogradec dans la région de Korça. Des observations plus ponctuelles ont également été menées dans certains massifs de ces mêmes régions : dans la commune de Shllak à Shkodër, ainsi que dans la zone de Kraja de l'autre côté de la frontière monténégrine, à Bulqizë dans la région de Dibër et dans la commune de Progër près de Korça.

⁸ Selon les données de MADA (2010) employées par Elesaj (2013).

Figure 5 : Localisation des massifs d'étude



Source : Alice Dupré la Tour, à partir de Ezilon, 2009

II. Cas d'étude : description topographique et environnementale des châtaigneraies de Shkodër, Kukës, Dibër et Korça

Le contenu de cette partie et de la suivante concernant les massifs d'étude et leur comparaison thématique, est principalement issu du recoupement des données collectées sur le terrain, en particulier des entretiens et des observations. L'imprécision, voire l'incertitude de certaines informations est donc à mettre en relation avec la diversité des discours recueillis à leurs sujets.

1. Région de Shkodër : massifs de Reç-Kurtaj et Shllak

La région de Shkodër, qui est la première en termes de surface de châtaigneraie, compte entre 5039 ha selon les chiffres de MADA présentés dans le récent ouvrage d'Elesaj (*op. cit.*), et 4670 ha de massifs selon la RFCFP. C'est également la première région productrice de châtaignes : 1 803 tonnes produites en 2010, ce qui représente 32,3% de la production nationale et équivaut à un rendement de 358 kg/ha⁹, c'est-à-dire inférieur à la moyenne nationale. Il est estimé que 12% (300 000t) de la production régionale sont autoconsommés par les récolteurs et que 7% (180 000 t) sont commercialisés sur le marché local, ce qui implique que la région exporte 81% de sa production (ministère de l'Agriculture, 2006).

Les districts de Malësi e Madhe (443 ha) et de Shkodër (4252 ha)¹⁰ comprennent trois principaux massifs :

- à Reç et Kurtaj sur les communes de Shkrel et Gruemirë dans le district de Malësi e Madhe, qui s'étend sur 440 à 550 ha,
- sur la commune de Shllak dans le district de Shkodër, qui compte environ 330 ha,
- à Dukagjin, qui comprend les communes de Pult, Shale et Shosh dans le district de Shkodër et constitue la plus grande châtaigneraie de la région et du pays, avec 2788 ha selon les chiffres de l'ONG CNVP.

Le district de Pukë comporte également une châtaigneraie d'environ 670 ha.

La châtaigneraie de Reç est implantée à une altitude plus faible que la normale, entre 270 et 550m, tandis que celles de Shllak et Dukagjin sont des forêts de montagne avec des pentes marquées. Le village de Reç est facilement accessible depuis Koplík par une route asphaltée, qui débouche sur des pistes praticables parfois seulement en 4X4 et menant dans la plupart des quartiers (*lagje*) de Reç, Qafë-Gradë et Rrepisht. Depuis la ville de Shkodër, Reç est à environ 35 minutes en voiture, ce qui explique en partie que la filière châtaigne y soit la plus intégrée. De l'autre côté de la rivière Rrjollit, le village de Kurtaj est accessible par fourgon sur piste, mais les villages plus reculés de Lepurosh et Rrjoll ne le sont qu'en 4X4. Enfin les massifs de Shllak et Dukagjin, plus proches de Shkodër, sont très marginalisés par leur inaccessibilité : il faut plusieurs heures de 4X4 pour d'y rendre sur des pistes montagneuses.

A. Le massif de Reç-Kurtaj

Le massif de Reç dans la commune de Shkrel s'étend sur environ 440 hectares répartis sur plusieurs villages : Reç (*lagje* Kuç, Vocvukaj, Ulnikaj, Xhakajt, Mosel), Qafë-Gradë (*lagje* Muçaj, Bolca, Balaj), qui comporte la majeure partie de la châtaigneraie, ainsi que Lohe et Rrepisht (*lagje* Doç). Environ 500 familles peuplent cette zone, dont 250 à 300 possèdent des châtaigniers. Le massif se poursuit sur une centaine d'hectares dans les villages de Kurtaj, Lepurosh et Rrjoll (commune de Gruemirë), de l'autre côté de la rivière. La châtaigneraie est située autour des villages et des terres agricoles, à une heure de marche des villages au maximum. Au-delà se trouvent des forêts basses proches de la garrigue, ainsi que des pâturages.

La zone de châtaigneraie est couverte de brunisols mésotrophes, dont l'horizon supérieur est légèrement acide (*cf* annexe 15. Carte pédologique). Les terrains sont plats ou modérément pentus mais on observe tout de même une érosion des sols, qui est limitée par les réseaux racinaires des arbres. Des affleurements de roches calcaires encerclent les villages de Reç et Qafë-Gardë dans une cuvette qui débouche sur la plaine de Koplík.

Les parcelles de châtaigniers observées à Reç sont très hétérogènes, avec des surfaces de vergers très bien entretenues et des sols nettoyés, et d'autres presque à l'abandon. Les anciennes plantations du centre de Reç ont été plantées avec un espacement de 12 mètres sur un terrain plat en vue de produire des fruits. On

⁹ Toujours en rapportant la production aux surfaces de référence employées par Elesaj (*op. cit.*).

¹⁰ Selon les chiffres de MADA repris par Elezaj.

y trouve de très beaux arbres de plus de 250 ans. Une récolteuse nous explique que « [ses] châtaigniers qui ne sont pas ici, près du restaurant, sont dans la forêt. [...] [Là-bas] il y a des nouveaux arbres qui poussent, [...] des fougères, des chênes. »

Figure 6 : Verger entretenu à Qafë-Gradë



Photo : Alice Dupré la Tour, 21.05.2014

Figure 7 : Parcelle dégradée à Reç



Photo : Alice Dupré la Tour, 13.05.2014

Le chancre affecte particulièrement les vieux arbres depuis les années 1970, ce qui fait baisser leur productivité. Entre un quart et la moitié des châtaigniers sont touchés par le chancre. L'encre est également présente, mais elle n'affecte que peu d'arbres et semble diminuer spontanément. Le massif produit environ 600 tonnes de châtaignes par an.

Les quartiers des villages sont disséminés autour et à l'intérieur du massif, avec leur *hortus*, des jardins clôturés en cultures maraîchères et arbres fruitiers. Entre les hameaux s'étend un *ager* proche irrigué, souvent en bocage et dont les châtaigniers marquent à la fois le début de la forêt et les limites entre les champs. Ces haies ne sont pas toujours exclusivement constituées de châtaigniers, on y trouve d'autres arbres comme les peupliers ou des arbres fruitiers. Ces champs sont généralement cultivés en grandes cultures, en tabac mais aussi en vergers. Certaines parcelles, que l'on trouve parfois dans des clairières, sont dédiées au pâturage ou à la présence saisonnière de ruches.

Figure 8 : Parcelles cultivées à l'intérieur de la châtaigneraie à Qafë-Gradë



Photo : Alice Dupré la Tour, 21.05.2014

Le village de Rrepisht est situé sur un plateau karstique à 780m d'altitude au nord-est de la cuvette de Reç. Autour du village s'étendent la châtaigneraie sur une trentaine d'hectares, d'autres forêts basses ainsi que des terres cultivées (*ager*). Des dolines parsèment le paysage, cultivées, dédiées au pâturage ou lavognes faisant office de réservoir d'eau. Au village, il y avait environ 75 familles avant l'exode mais il n'en reste aujourd'hui plus que 10 qui vivent à l'année. Les autres familles qui sont descendues dans la plaine entre Koplík et Shkodër font des allers-retours en été et en automne pour cultiver leurs parcelles et ramasser les châtaignes. Aujourd'hui, même lorsqu'une famille est en émigration, il y a toujours un membre pour venir faire la récolte, de sorte que toutes les parcelles sont récoltées. L'élevage constitue l'activité principale du village. Comme le village est difficile d'accès, les structures d'avant le régime communisme ont été mieux préservées, comme les murs de pierre sèche et les clôtures qui délimitent les parcelles d'élevage. Comme celles-ci sont disséminées entre les terres agricoles et la châtaigneraie, une partie des parcelles de châtaigniers sont donc également clôturées.

Figure 9 : Lavogne bordée de châtaigniers à Rrepisht



Photo : Alice Dupré la Tour, 01.07.2014

De l'autre côté du torrent Rrjollit, la commune de Gruemirë comprend également des châtaigneraies. La plus importante s'étend sur une centaine d'hectares, à 300 mètres d'altitude, à l'ouest du village de Kurtaj « *dans la plus mauvaise partie* [des terres] » selon un récolteur. Implanté dans un terrain relativement plat, le massif est dans un bon état général d'entretien avec une densité limitée dans une perspective fruticole. Plus haut, autour du village de Rrjoll se trouvent des petits massifs de châtaigniers disséminés dans le versant. Les terres cultivées se trouvent directement autour des villages, en bocage à Kurtaj où des haies d'arbres séparent les champs. Au-delà se trouvent en plus de la châtaigneraie d'autres forêts et des pâturages où les habitants viennent récolter de la sauge pour la vendre. En plus de cette activité, les revenus du village proviennent généralement du tabac, culture de rente, et de l'élevage.

La route de Kurtaj passe par Gruemirë vers le lac de Shkodër ; le versant n'est relié à Reç que par un chemin praticable à pied ou avec des animaux, avec un passage à gué infranchissable en hiver. Traditionnellement, des échanges sociaux et commerciaux avaient lieu entre les villages et encore aujourd'hui, des liens matrimoniaux existent de part et d'autre du torrent. Sur le plan commercial aujourd'hui, les filières suivent les voies de communication : les flux passent par la route de Koplík pour Reç et par celle de Gruemirë pour Kurtaj. Cela explique que la structuration de la filière châtaigne de Reç par différentes institutions ne se soit pas étendue au versant de Kurtaj.

Figure 10 : Vue satellite et délimitation du massif de Reç-Kurtaj

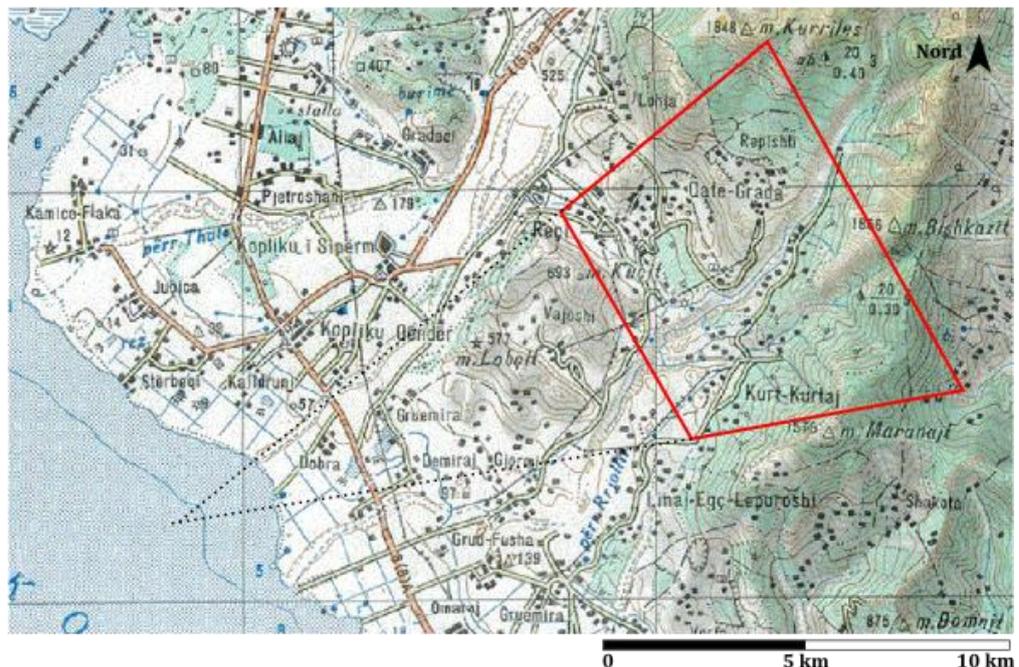
Massif de Reç-Kurtaj



-  Châtaigneraies identifiées
-  Groupes de châtaigniers épars
-  Plaine cultivée
-  Habitat, hortus et ager poche

Vue satellite non zénithale

Angle de la vue satellite



Source : Alice Dupré la Tour à partir de Google Earth 2014, carte Shqiperise dhe Jugosllavia 1983

B. Le massif de Shllak

La châtaigneraie de la commune de Shllak, qui comprend les villages de Vilz, Ukbibaj et Muri i Turkut, est située en altitude entre un étage inférieur de forêts basses proches de la garrigue et un étage supérieur de forêts mixtes. Les limites entre ces différents ensembles forestiers sont parfois progressives et sur certains reliefs, on observe des groupements de châtaigniers isolés du reste du massif. Le massif de châtaigniers est dense, sa production était traditionnellement dédiée à la production de fruits et de bois. Cela s'explique également par des pentes marquées, qui permettent aux arbres de bénéficier de suffisamment de lumière et de se développer plus densément. Les pentes sont couvertes de brunisols acides, qui se sont érodés suite à la surexploitation des forêts pour le bois durant le régime communiste et au début de la démocratie. La repousse des forêts freine toutefois le phénomène parfois encore très visible.

Figure 11 : Croupe couverte de châtaigniers en fleurs et pentes érodées



Photo : Alice Dupré la Tour, 30.06.2014

L'exode rural est très marqué dans ces zones difficiles d'accès où les hivers sont rigoureux. Une seule famille vit à l'année dans le hameau de Muri i Turkut, de l'élevage et du bois. Pourtant une centaine de familles viennent en été et récoltent les châtaignes à l'automne pour les vendre. Généralement elles ne font que la récolte et n'entretiennent pas la châtaigneraie, qui a tendance à se dégrader et à devenir sauvage : des arbustes poussent et ferment le paysage, la densité augmente, d'autres essences se mêlent aux châtaigniers. Dans certaines parcelles à l'abandon, il devient presque impossible de pénétrer pour récolter des châtaignes. Une partie de la châtaigneraie est cultivée en futaie assez dense, sans doute dans un but de production de bois, mais sur ces parcelles les propriétaires ou ayant droits ramassent également les fruits.

2. Région de Kukës : massif de Tropojë

La châtaigneraie de Tropojë, qui est la seule de la région de Kukës, est réputée être le plus grand massif continu du pays, qui s'étend sur 2 000 ha (Elesaj, *op. cit.*) à 2 400 ha (Barclay D., 2010). Elle est formée en arc de cercle au pied des Alpes dinariques, entre 200 et 1100 m (Barclay, 2010) (*cf* annexe 16. Carte de la châtaigneraie de Tropojë), principalement sur les communes de Lekbibaj, Bujan, Margegaj et Tropoje du sud-ouest au nord-est et se poursuit au-delà de la frontière au Kosovo dans la région de Peja. Le climat de Tropojë est montagneux, avec des hivers rigoureux et des précipitations importantes : de 800 à 2500 mm/an du sud au nord, dont une grande partie sous forme de neige. Les sols, en pente de 20 à 25% en moyenne (*ibid.*), y sont profonds, acides et bien drainés, particulièrement propices à l'implantation de châtaigneraies (Imami, 2011).

La région a produit 1 510 tonnes de châtaignes en 2010, ce qui représente 27,1% de la production nationale, avec un rendement moyen de 755 kg/ha¹¹, c'est-à-dire très largement supérieur à la moyenne nationale. Cet important rendement moyen traduit également le fort taux de récolte sur le massif et l'homogénéité des pratiques sur celui-ci. L'autoconsommation est estimée à 9% de ces volumes et la commercialisation locale à 3%, les 88% restants étant commercialisés sur les marchés national et international (ministère de l'Agriculture, 2006). Les arbres sont âgés de 90 à 100 ans en moyenne et les rendements sont d'environ 650 kg/ha, ce qui pour une densité de 80 à 100 arbres/ha donnerait une productivité de l'ordre de 7,5 kg/arbre selon Dylan Barclay (2010). Cette productivité calculée apparemment très basse doit toutefois être relativisée : toutes les zones du massif ne sont pas entretenues ni récoltées de manière homogène. Selon les ingénieurs de la direction des services forestiers de Bajram Curri, la densité d'arbres actuelle est de 200 à 250 arbres/ha, lorsqu'un verger ne devrait pas compter plus de 80-100 arbres/ha. La productivité moyenne des arbres de plus 10 cm de diamètre serait de 5 kg, ce qui pour des densités de 250 arbres/ha donnerait des rendements de 1250 kg/ha et sur les 2200 ha du massif une production totale de 2750 tonnes, qui à cause des difficultés de terrain n'est pas entièrement ramassée.

Dans le massif, on trouve des arbres d'environ 150 ans, mais certaines zones ont subi des coupes et de l'érosion. A certains endroits, notamment au bord des routes, des vergers de vieux arbres sont dans un bon état d'entretien, avec des sols bien nettoyés et une densité faible de l'ordre de 75 arbres/ha, alors que certaines parcelles tiennent plus de la futaie du fait de la forte densité d'arbres et de leur forme longiligne qui en résulte. Les habitants qualifient la châtaigneraie de « sauvage » car les châtaigniers y poussent tous seuls, même si en général les autres arbustes sont coupés. Des chênes croissent néanmoins entre les châtaigniers dans certaines parcelles et les éleveurs font parfois des coupes de feuilles avant l'hiver pour l'alimentation de leurs ruminants.

Figure 12 : Parcelle entretenue en bord de route à Markaj



Photo : Alice Dupré la Tour, 03.06.2014

¹¹ Toujours en rapportant la production selon INSTAT (2011) aux surfaces selon MADA cité par Elesaj (*op. cit.*).

Figure 13 : Chemin et parcours d'élevage dans une futaie



Photo : Alice Dupré la Tour, 05.06.2014

La région montagneuse de Kukës est l'une des plus pauvres du pays, avec 43% d'habitants sous le seuil de pauvreté. C'est également l'une des moins peuplées : sa densité de population est seulement de 36 habitants/km², dont 70% de ruraux (SNV, 2008). Les difficiles conditions climatiques, l'inaccessibilité de nombreux villages en particulier en hiver et le fort taux de chômage ont entraîné un fort exode, ce qui explique aussi que le ratio de dépendance des enfants (population des 0-14 ans divisée par la population des 15-64 ans) s'élève à 43,2%, soit le plus haut d'Albanie (INSTAT, 2012). Les structures familiales sont traditionnelles, avec une moyenne de 5 personnes par foyer qui là encore est la plus élevée du pays.

Les structures agraires traditionnelles, généralement en polyculture et élevage, occupent des surfaces moyennes très limitées : 0,5 ha en moyenne dans la région de Kukës contre 1,2 ha à l'échelle du pays (ministère de l'Agriculture, 2008). Les terres agricoles ne sont pas systématiquement distribuées selon la loi de décollectivisation de 1991 ; une partie d'entre elles est répartie par consensus de la même façon que les châtaigniers. Du fait d'importantes ressources en pâturages, la plupart des foyers élèvent quelques ruminants. En plus des cultures fourragères très dominantes, on trouve des cultures céréalières (maïs, blé), et des cultures maraichères et des pommes de terre (*cf* annexe 17. Répartition des cultures à Tropojë). La cueillette de plantes médicinales et aromatiques dans les pâturages constitue souvent un revenu complémentaire.

Contrairement aux autres massifs observés, la châtaigneraie continue de Tropojë englobe les villages, jardins et parcelles cultivées, qui tiennent souvent plus d'inclusions dans la châtaigneraie que de bocages séparés de haies de châtaigniers. Les quartiers (*lagje*) sont séparés de châtaigniers et les pâturages sont soit eux-mêmes inclus dans la châtaigneraie, soit situés au-dessus de celle-ci, plus en altitude.

Figure 14 : Quartier de Markaj dans la châtaigneraie



Photo : Alice Dupré la Tour, 03.06.2014

3. Région de Dibër : massifs de Dibër et Bulqize

Dibër est la troisième région productrice de châtaignes du pays, avec 1 301 tonnes produites en 2010, ce qui représente 23,3% du volume national (INSTAT, 2011). La châtaigneraie est constituée d'un ensemble de petits massifs répartis dans les districts de Dibër (500 ha), Mat (379 ha) et Bulqizë (30 ha), soit au total 909 ha¹², ce qui donne un rendement moyen particulièrement élevé de 1 431 kg/ha¹³. On peut supposer que cette valeur résulte d'un fort taux de récolte et d'une productivité élevée sur l'ensemble des massifs, mais il est également probable que les surfaces avancées par Elesaj soient sous-estimées, en particulier celle du district de Bulqizë, qui comporte différentes châtaigneraies sur cinq communes selon un collecteur de la région.

La région de Golloborda où est implantée une minorité macédonienne, répartie sur les districts de Dibër, Bulqizë et Librazhd près de la Macédoine, englobe les principaux massifs de châtaigniers. Elle est frontalière avec la région macédonienne de Debar, ou Dibra e Madhe en albanais, la grande Dibër par opposition à la région albanaise. Les deux régions ont une histoire commune, jusqu'à l'annexion de Dibra e Madhe par la Serbie en 1913. Aujourd'hui, Debar reste majoritairement peuplée d'Albanais.

A. Massifs du district de Dibër

Les massifs de Dibër sont étalés au nord-est de la rivière Drin i Zi le long de la frontière macédonienne, de l'ouest de Peshkopi dans la commune de Tomin au sud-est dans les communes de Melan et Maqellarë notamment. Au sud, la châtaigneraie se poursuit en Macédoine dans la région homonyme de Debar. Des plateaux cultivés entre 400 et 1500 m d'altitude couvrent l'ensemble de la zone, délimités à l'ouest et au sud par le Drin i Zi et à l'est et au nord par la chaîne montagneuse du Korab, frontalière avec la Macédoine. La zone est couverte de sols lessivés peu profonds et de brunisols bien drainés et peu calcaires. Les forêts de châtaigniers sont situées dans des collines de piémont et des vallons qui sillonnent les plateaux de nord-est en sud-ouest. Contrairement aux autres châtaigneraies observées donc, une partie

¹² Selon les chiffres de MADA employés par Elesaj (*op. cit.*).

¹³ Toujours en rapportant la production selon INSTAT (2011) aux surfaces selon MADA cité par Elesaj (*op. cit.*).

des massifs de Dibër se trouvent en contrebas de l'habitat et de l'ager, dans les combes qui zèbrent les plateaux cultivés.

Figure 15 : Céréales, terrasses dégradées et massif mixte en haut de combe à Pjeçë



Photo : Alice Dupré la Tour, 24.06.2014

Figure 16 : Massif mixte sur des pentes de piémont autour du village de Grazhdan

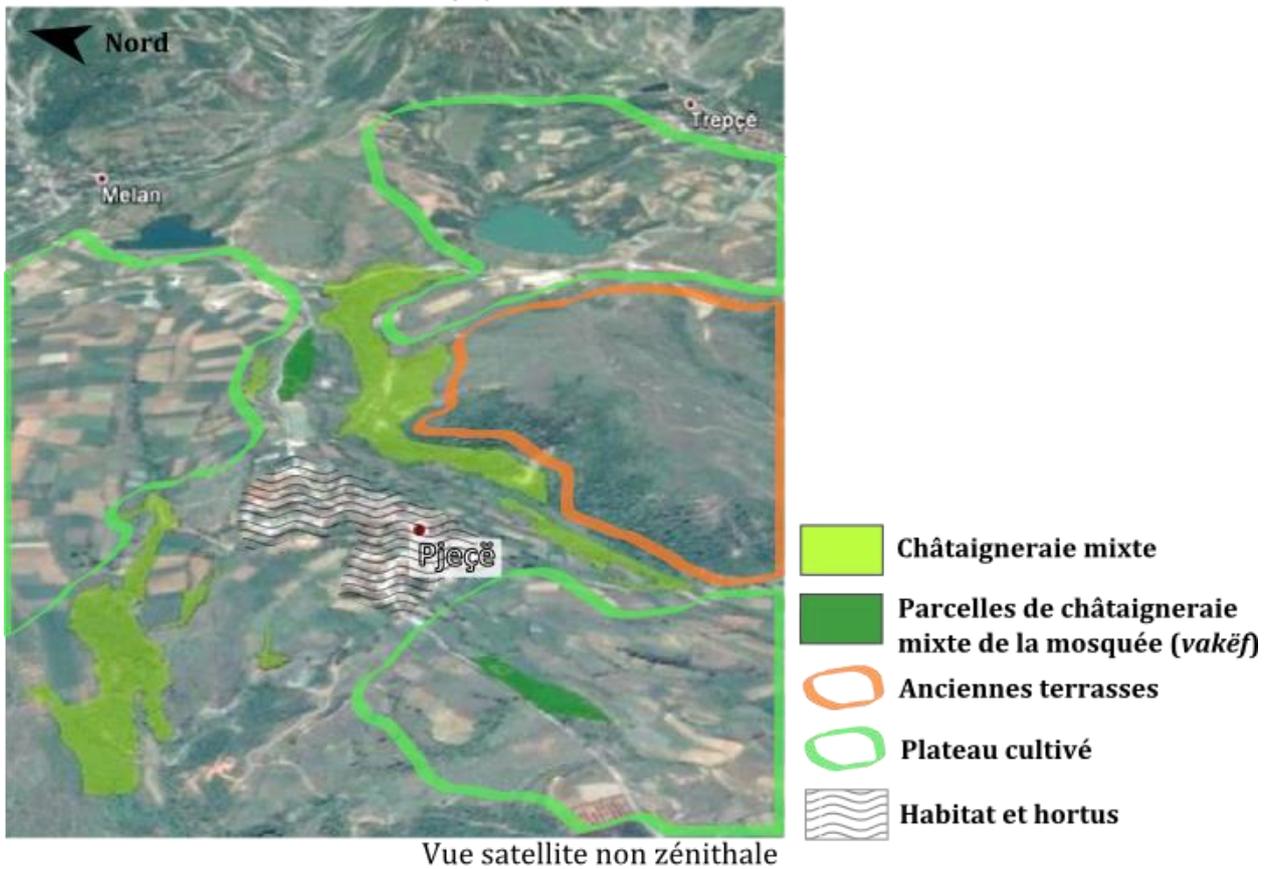


Photo : Alice Dupré la Tour, 25.06.2014

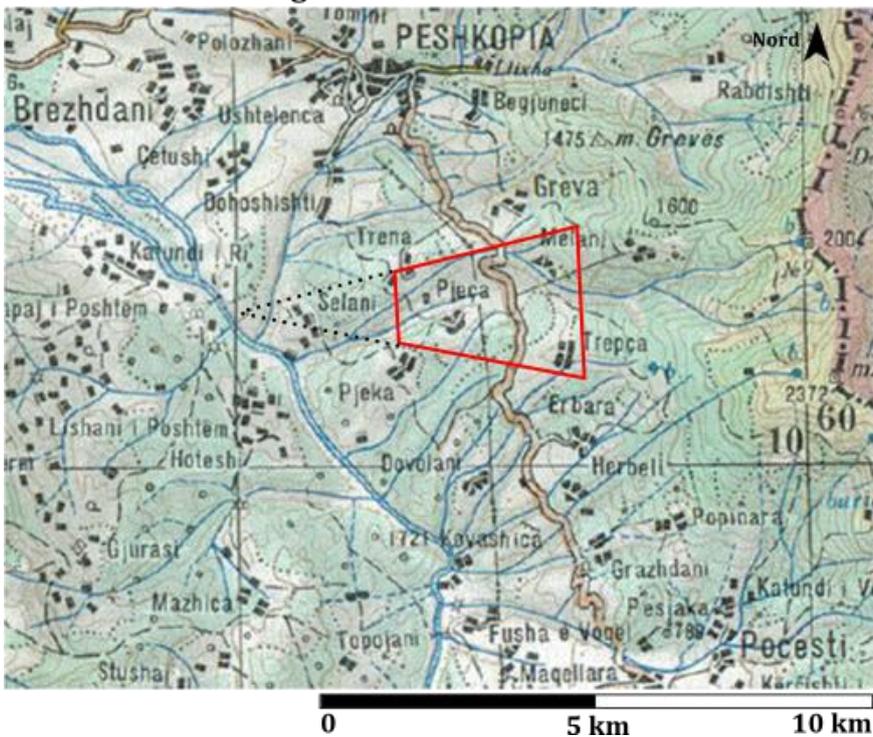
Les forêts de châtaigniers sont mixtes, avec notamment des chênes, des acacias et des noisetiers ; le châtaignier est dominant dans certaines zones mais pas exclusif. Un producteur du village de Pjeçë estime ainsi qu'il y a dans ses parcelles environ 40 châtaigniers en production à l'hectare, du fait de la présence de chênes. Cette situation résulte probablement en partie d'une dégradation récente suite à des coupes massives dans la région durant le régime communiste puis au début de la démocratie. Les châtaigniers sont donc jeunes : les grands arbres n'ont généralement pas plus de 30 ans. Certaines châtaigneraies sont bien entretenues avec des arbres espacés et des sols propres ; d'autres repoussent en taillis ou sont envahies par les autres essences.

Les structures agraires sont basées sur la polyculture et l'élevage, avec une horticulture particulièrement développée. Parmi les pentes terrassées pendant le communisme, certaines sont encore cultivées en vergers de cerisiers et de pommiers.

Massif de Pjeçë



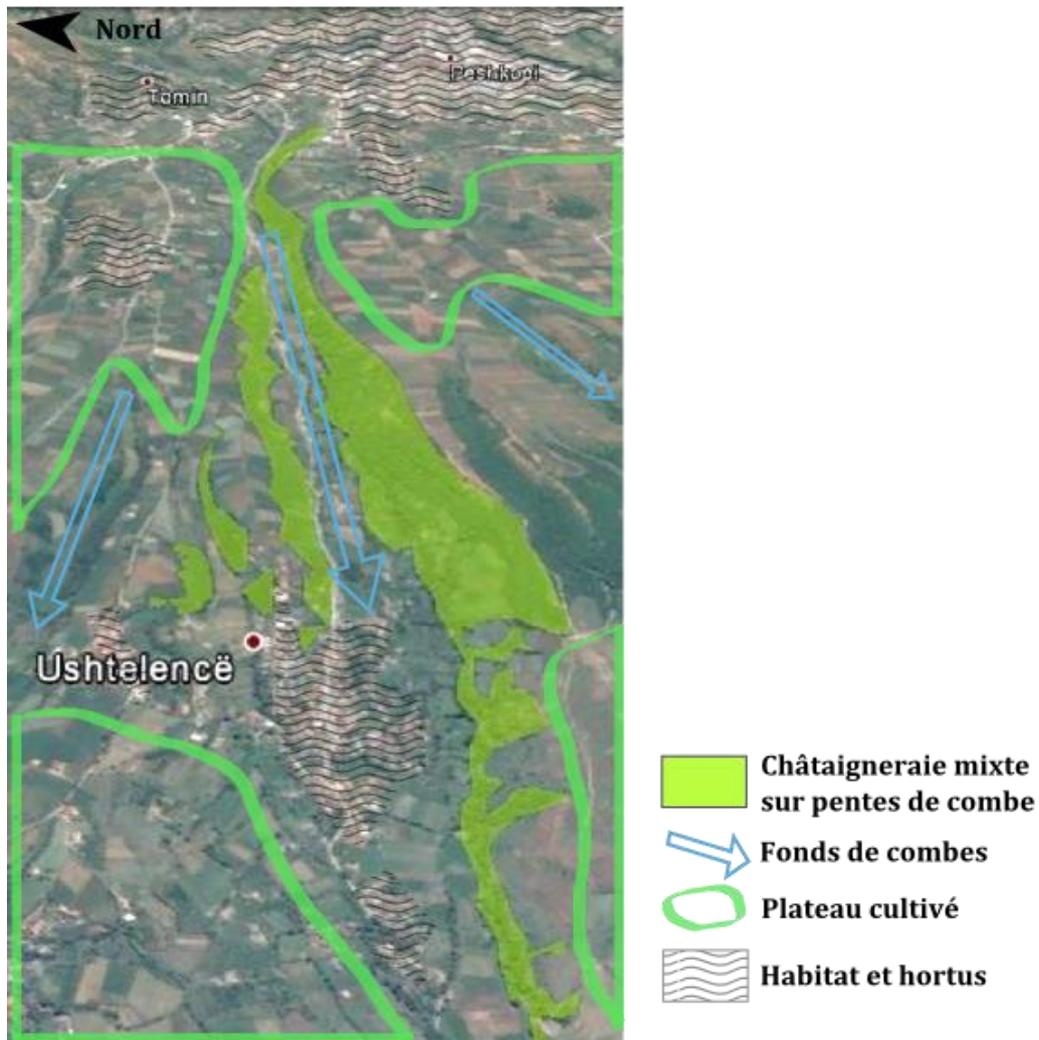
Angle de la vue satellite



Source : Alice Dupré la Tour
à partir de Google Earth 2014,
carte Shqiperise dhe
Jugosllavia 1983

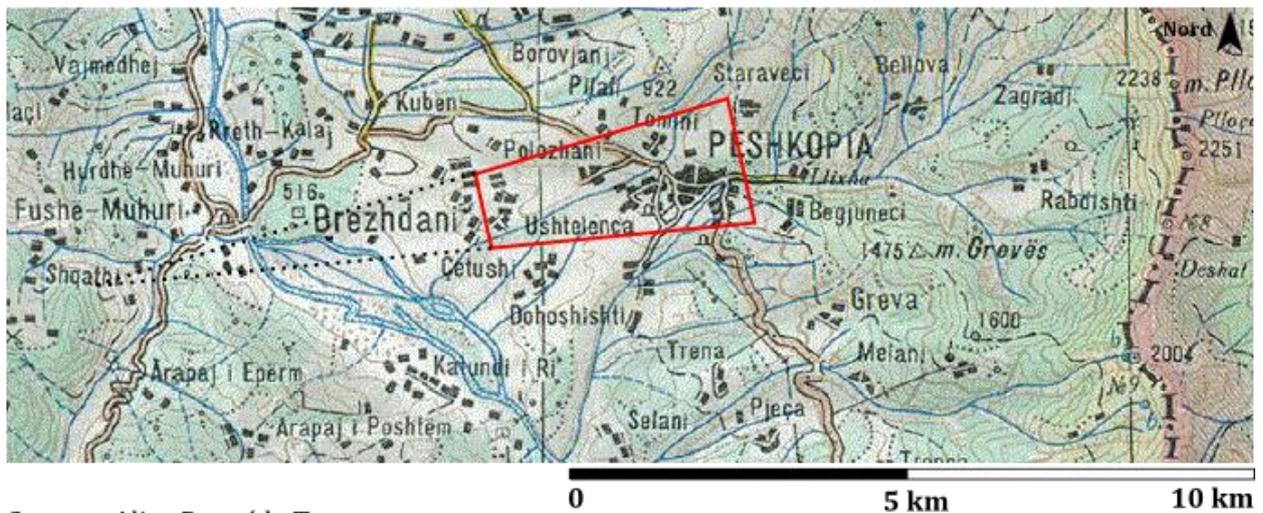
Figure 17 : Vue satellite et délimitation du massif de Pjeçë

Figure 18 : Vue satellite et délimitation du massif d'Ushtelencë
Massif d'Ushtelencë



Vue satellite non zénithale

Angle de la vue satellite



Source : Alice Dupré la Tour
à partir de Google Earth 2014, carte Shqiperise dhe Jugosllavia 1983

B. Massifs de Bulqizë

Les châtaigneraies de Bulqizë ressemblent à celles du district de Dibër : ce sont des petits massifs forestiers mixtes répartis sur des plateaux entre 400 et 1050 m d'altitude, mais pas toujours dans des combes. Elles sont dispersées dans les communes d'Ostren, Trebisht, Zerqan, Sterblif et Gjoricë. A Ostren, on trouve des vieux arbres bien conservés, mais les sous-bois ne sont pas systématiquement nettoyés et d'autres essences comme le chêne s'installent dans les massifs.

4. Région de Korça : massifs de Pogradec et de Bickë-Vranisht

La région de Korça comporte un massif principal de 1150 ha¹⁴ à 1188 ha¹⁵ dans le district de Pogradec et quelques massifs secondaires dans ceux de Korça, Devoll et Kolonjë, qui couvrent au total 319 ha¹⁶. Pourtant la région n'a produit en 2010 que 142 tonnes de châtaignes, c'est-à-dire 2,6% du volume national. Rapporté aux surfaces de massifs, cela équivaut à 119 kg/ha¹⁷ ; la châtaigneraie de Korça est donc dans une situation de productivité très faible.

A. Le massif de Pogradec

La châtaigneraie de Pogradec s'étend principalement sur la municipalité de Pogradec et la commune de Buçimas, ainsi que celle de Çërravë. Les versants montagneux nord, nord-est et nord-ouest de la zone sont couverts de châtaigneraie, tandis que les versants sud sont plutôt des pâturages et forêts basses, ce qui s'explique sans doute par une différence pédologique en plus de la faible affinité du châtaignier avec des fortes luminosités. En-dehors de Pogradec, la châtaigneraie est concentrée dans les villages de Verdovë, Rëmenj et Gështenjas, anciennement Zervaskë mais rebaptisé pendant le régime. A Leshnicë plus au sud-est, la forêt est plutôt mixte mais elle semble comporter beaucoup de jeunes châtaigniers. Les châtaigneraies surplombent les villages et la ville de Pogradec, qui marquent la limite entre la plaine cultivée. Entre l'habitat et la châtaigneraie se trouvent des pâturages et des vergers, notamment des plantations de noyers, de cerisiers, de pruniers, de pommiers et de poiriers.

Figure 19 : Cultures au pied de la châtaigneraie à Pogradec



Photo : Alice Dupré la Tour, 28.04.2014

¹⁴ Selon la direction des services forestiers.

¹⁵ Selon les chiffres de MADA employés par Elesaj (*op. cit.*).

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ Toujours en rapportant la production selon INSTAT (2011) aux surfaces selon MADA cité par Elesaj (*op. cit.*).

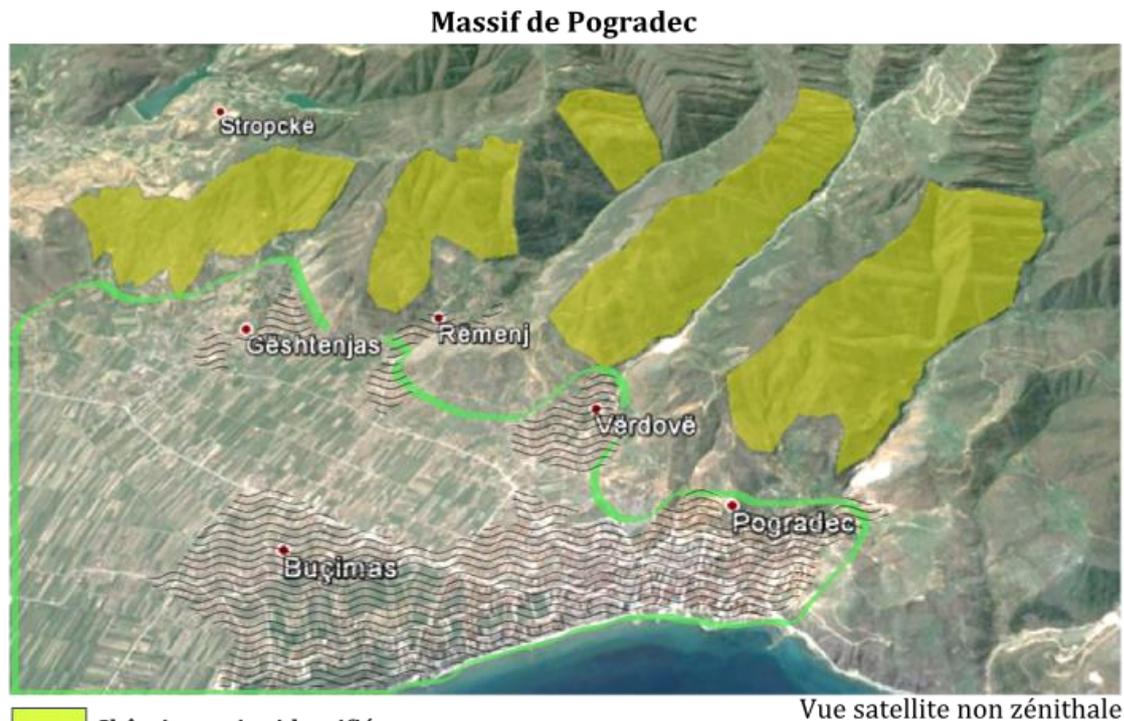
Le massif de Pogradec-Buçimas, qui a été entièrement coupé dans les années 1980-90, repousse aujourd'hui naturellement, ce qui donne des taillis denses dont la production est plus végétative que fruitière. Malgré le jeune âge des arbres la châtaigneraie est très atteinte par le chancre, sans que des mesures ait été prises depuis la chute du régime communiste. Une densité extrêmement élevée résulte également du manque d'entretien des parcelles : selon Kristaq Shore le chef de projet CNVP à Korça, il y a actuellement 2000 à 2500 arbres/ha. Certaines parcelles sont toutefois mieux entretenues par leurs propriétaires de fait ou ayant droits, qui tentent de limiter la densité d'arbres et le nombre de rejets pas souche pour orienter leur châtaigneraie vers la production de fruits.

Figure 20 : Jeune taillis de châtaigniers à Gështenjas

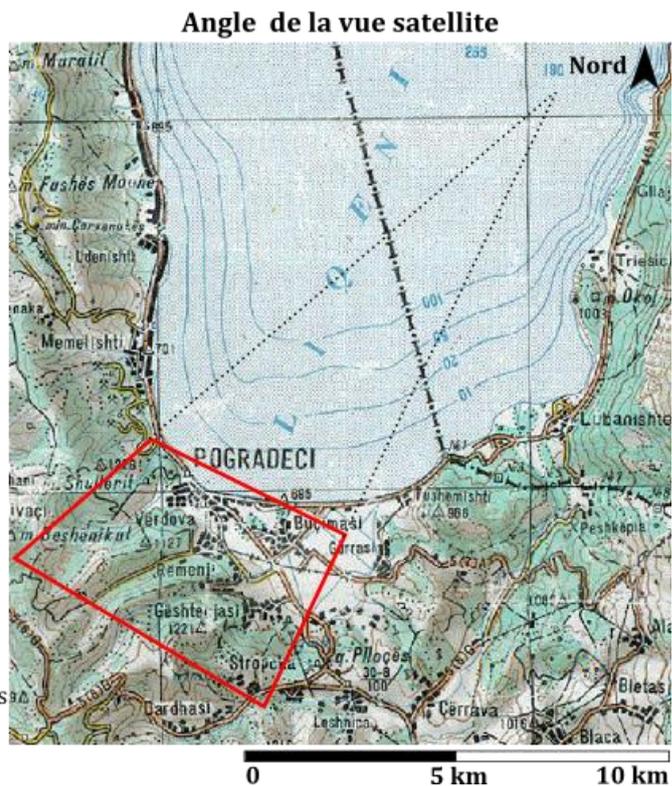


Photo : Alice Dupré la Tour, 26.04.2014

Figure 21 : Vue satellite et délimitation du massif de Pogradec¹⁸



- Châtaigneraies identifiées
- Plaine cultivée
- Habitat et hortus



Source : Alice Dupré la Tour
à partir de Google Earth 2014,
carte Shqiperise dhe Jugosllavia 1983,
plan d'aménagement des forêt et pâturages
de la commune de Buçimas

B. Le massif de Bickë-Vranisht

Les districts de Korça et Devoll comportent différents petits massifs, comme celui des villages de Vranishtë et Bickë dans la commune de Progër, qui selon un agronome de Vranisht s'étend sur 180 à 200 ha. A Bickë, en fond de vallée, les versants nord-ouest et nord-est sont couverts d'une forêt mixte

¹⁸ Pour la localisation des châtaigneraies à Buçimas, cf annexe 18. Carte du plan d'aménagement des forêts et pâturages de la commune.

composée de châtaigniers très vieux et peu denses, voire clairsemés, et d'autres essences comme le chêne. Le massif est donc assez hétérogène même si l'on peut clairement distinguer des lignes de châtaigniers dans le paysage. On peut penser que les plus vieux arbres ont au moins 150-200 ans mais la châtaigneraie se régénère progressivement grâce aux nouvelles pousses de fruits tombés. 35 à 40 familles possèdent un petit nombre de grands châtaigniers. Le versant sud, beaucoup plus sec, est recouvert de pâturages, avec en contrebas des parcelles de vergers cultivés en terrasses.

Figure 22 : Versant nord-ouest : forêt mixte, lignes de châtaigniers en dormance et plaine cultivée



Photo : Alice Garnier, 07.05.2014

Figure 23 : Partie basse du versant sud-est : pâturages et parcelles de vergers en terrasse



Photo : Alice Garnier, 07.05.2014

III. Comparaison thématique des massifs d'étude : récurrences et spécificités

1. Histoire des châtaigneraies : des évolutions du pays à celles des massifs

A. De l'origine des châtaigneraies à la 2nde Guerre Mondiale

L'origine des châtaigneraies en Albanie n'est pas établie ; il est possible que le châtaignier, originaire d'Asie mineure, se soit propagé de manière éparse sur les rives de la Méditerranée et que les civilisations grecque puis romaine l'aient introduit en réalisant des plantations sur les terres pentues et acides impropres à d'autres cultures. D'après un *ekstensionist* de la direction agricole de Bajram Curri, des recherches archéologiques ont trouvé des fossiles de châtaigniers datant du II^{ème} siècle avant J.C., sans que l'on sache s'il s'agissait d'arbres à l'état naturel ou de plantations.

Dans l'ensemble des massifs visités, il nous a été rapporté que les châtaigniers sont là depuis plusieurs siècles, ce que nous avons d'ailleurs observé sur le terrain. L'âge actuel des arbres varie considérablement selon la manière dont les châtaigneraies ont été gérées après 1945, mais il n'est pas corrélé à l'âge des châtaigneraies. Il est cependant possible de constater une présence ancienne de châtaigniers dans des châtaigneraies à arbres jeunes comme celle de Pogradec, par l'observation de larges souches de vieux arbres.

A partir de nos entretiens de terrain, nous pouvons affirmer que l'histoire *ante* communiste des châtaigneraies est particulièrement méconnue, ce qui mène à supposer qu'il y a eu une interruption, nette ou progressive, dans la transmission des savoirs liés à ce patrimoine. Ce maillon manquant peut résulter des bouleversements du régime communiste, mais étant donné le manque de connaissances du sujet y compris des personnes âgées enquêtées, nous pouvons aussi faire l'hypothèse d'une discontinuité antérieure. Dans tous les cas, il est intéressant de remarquer que les massifs dont les habitants nous ont rapporté des faits historiques ou anecdotes sur la période antérieure au régime communiste, correspondent aux deux terroirs où une importance particulière est allouée au châtaignier : Reç et Tropojë.

La châtaigneraie de Reç est vieille de plusieurs siècles ; d'après nos entretiens de terrain, les châtaigniers y ont été implantés approximativement entre la fin du XVII^{ème} siècle et le début du XVIII^{ème}, pendant la période ottomane ; les plus vieux arbres ont donc plus de 250 ans. Les premiers arbustes plantés viennent alors de Kraja¹⁹, une région albanophone aujourd'hui monténégrine au nord-ouest du lac frontalier et dont les châtaigniers produisent de gros fruits. Il y aurait eu des mariages entre les villages de Reç et de Kraja, et de l'émigration de Kraja vers Reç, favorisant l'importation de châtaigniers vers Reç, dont les terres étaient similaires à celles de Kraja. Initialement les châtaigniers ont été plantés dans les jardins, puis dans la forêt, ce qui a permis de valoriser des sols peu fertiles. Néanmoins, selon la RFCFP, les châtaigniers de Reç n'ont pas été plantés dans des terrains privés, mais dans des terres communes de *mera*. Le châtaignier de Kraja est implanté à Reç de 2 façons : par greffage et par plantation de fruits. Par la suite, chaque génération d'habitants plante à son tour des châtaigniers. D'après un producteur en charge de la branche agro-tourisme de l'association, sous la monarchie la châtaigneraie était enregistrée par arbre et les producteurs devaient payer un impôt en nature d'environ 10% de la production, ce qui équivalait à 5kg par arbre, mais cette règle était peu respectée.

A Tropojë, la châtaigneraie constitue également un patrimoine ancien. Avant la fermeture des frontières, les habitants de Tropojë ramassaient les châtaignes pour les vendre sur le marché de Gjakova au Kosovo et acheter de la farine et des céréales pour l'hiver. Un habitant du village de Markaj nous raconte une anecdote : « *Il y a peut-être deux siècles, lorsque les Ottomans venaient pour gérer le pays, comme on est dans les montagnes, les gens venaient se cacher ici. Plus bas, il y avait les Ottomans, ils ont coupé toutes les branches, tous les chemins, ils ont fait des barrages, pour que les rebelles ici ne puissent plus manger ni se rendre à Gjakova. Les gens ici ont mangé les châtaignes et ont survécu comme ça. Lorsque les Turcs l'ont compris, ils ont commencé à couper les châtaigniers, mais ils ont constaté qu'en coupant un*

¹⁹ Ou Skadarska Krajina en monténégrin, Kraja étant le nom albanais de la région.

châtaignier il pousse 10 rejets, donc ils ont abandonné car ils se sont dit que c'était impossible. » Au-delà de l'importance de la ressource pour la survie en période de crise, ce récit témoigne de la portée symbolique de ce patrimoine dans la construction identitaire du territoire.

Les origines de la châtaigneraie de Dibër ne sont pas connues mais la présence des châtaigniers remonte à la période ottomane ou même avant. Le massif de Pogradec est également ancien ; jusqu'aux années 1980, il était peuplé de vieux châtaigniers et avant le régime communiste, les habitants ramassaient les fruits pour les vendre sur le marché de Korça.

Sur le plan des droits de propriétés, il a été relayé par l'ensemble des personnes enquêtées que les châtaigneraies étaient privées jusqu'à l'avènement du régime communiste. Pourtant en 1944, 92% des forêts albanaises étaient propriété d'Etat (De Waal, *op. cit.*) ; et d'ailleurs à l'exception de quelques parcelles dans la région de Korça, les familles n'avaient pas de titres de propriété. L'ambiguïté sur la propriété forestière semble donc être antérieure au régime communiste. Il est difficile de retracer les droits d'usage et de propriété de l'époque, mais on peut supposer que comme aujourd'hui, les châtaigneraies étaient gérées par familles ou par lignage, avec un droit de pacage, de glanage, voire d'affouage pour les non propriétaires et la présence de parcelles communautaires gérées à l'échelle du village.

B. La gestion des châtaigneraies par le régime communiste

Collectivisation et gestion institutionnelle

Durant la période communiste de 1945 à 1991, la propriété et la gestion des châtaigneraies connaissent des changements radicaux. A partir des années 1950-1960, les châtaigneraies sont progressivement collectivisées et gérées par des entreprises forestières d'Etat, des fermes d'Etat et des coopératives selon les massifs. Le statut hybride de la châtaigneraie entre forêt plus ou moins cultivée et production agricole entraîne une diversité de modes de gestion, avec dans certains cas un partage des tâches entre les entreprises forestières qui entretiennent l'écosystème et les fermes d'Etat ou coopératives qui assurent la récolte des fruits. Selon les institutions en charge des massifs, ceux-ci sont plus ou moins entretenus et orientés vers la production de fruits ou de bois. Les anciens propriétaires ou ayant droits sont dépossédés de leurs châtaigniers et de leurs droits d'usage ; le ramassage des châtaignes à titre particulier est interdit, même si à certains endroits il est toléré pour l'autoconsommation et les savoir-faire liés à la castanéiculture sont dispersés au moins en partie à cette époque.

A Reç, la châtaigneraie est collectivisée dans les années 1960 ; la coopérative agricole de Grizh-Reç et l'entreprise forestière d'Etat se partagent alors la gestion de la châtaigneraie. L'entreprise forestière entretient la forêt, tandis que la coopérative, qui bénéficie de main-d'œuvre, récolte et vend les fruits. Selon certaines personnes enquêtées cependant, la gestion technique n'est pas assurée par l'entreprise mais par une brigade spécialisée de la coopérative. Cette incertitude sur les institutions gestionnaires de la châtaigneraie à cette époque témoigne du degré de dépossession des châtaigniers et de leur gestion : les travailleurs en charge de la castanéiculture ne sont pas d'anciens propriétaires ou ayant droits. D'après les producteurs rencontrés à Reç, un groupe de spécialistes s'occupait en tous cas de la lutte contre les maladies, des coupes et de la plantation de nouveaux arbustes. Sur certaines parcelles expérimentales, des greffages sont réalisés en vue d'améliorer la production de fruits, mais assez peu car à cette époque la châtaigneraie était également considérée comme forêt, avec comme fonctions notables de lutter contre l'érosion grâce au système racinaire et de produire du bois. La partie « plantation » est gérée de manière à limiter la densité d'arbres, mais la partie « forêt » est plutôt laissée à l'état sauvage, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Le massif est donc constitué de châtaigneraies anciennes et de plantations datant du régime communiste, qui sont maintenant mélangées.

A Tropojë après la 2nde Guerre Mondiale, les châtaigneraies sont prises en charge par les entreprises forestières, puis dans un deuxième temps, la gestion est partagée entre fermes d'Etat et coopératives selon les communes, mais d'après un *ekstensionist* de la direction agricole du district, la répartition des

responsabilités est floue. En 1970, Enver Hoxha se rend dans le district et exige qu'une partie conséquente de la châtaigneraie, 500 à 600 ha, soit cultivée en vergers par une coopérative spécialisée dans la castanéiculture.

Les châtaigneraies mixtes de Dibër sont gérées par les coopératives dès leur création en 1958, qui réalisent quelques plantations, notamment dans le cadre de la lutte contre l'érosion. A Pogradec, la châtaigneraie est également collectivisée dans les années 1950-1960 et prise en charge par l'entreprise forestière, qui en assure l'entretien et la récolte. A Shllak dans la région de Shkodër, la coopérative entretient les arbres de manière à développer leur couronne dans un but de production fruitière.

Gestion des pathologies par les institutions communistes

A partir des années 1970 le chancre, appelé *canker* ou encore *veshtu* à Tropojë, contamine les châtaigneraies d'Albanie sous deux formes, hypo virulente et virulente. Le département des forêts, à l'époque rattaché au ministère de l'Agriculture, envoie des forestiers en France et en Italie pour s'informer sur les luttes possibles. Les mesures prises en Albanie consistent uniquement en une lutte mécanique, c'est-à-dire des coupes de branches en amont de la partie touchée. Comme les règles sanitaires pour la non propagation de la maladie sont mal respectées, la situation épidémique ne connaît pas de réelle amélioration.

Il existe par ailleurs un traitement biologique consistant à inoculer des souches hypo virulentes pour vacciner les parties de l'arbre touchées par la forme virulente. Cette lutte biologique est mise en place dans d'autres pays comme la France, mais Çausht Elesaj, qui est à l'époque en charge de l'action nationale, nous indique qu'en Albanie, elle n'a pas pu être opérée par manque de moyens techniques.

Le chancre contamine les châtaigniers de Reç dès les années 1970. En guise de lutte, l'entreprise forestière fait des coupes sanitaires des branches touchées, consistant à élaguer les branches 15-20 cm en amont de la partie affectée et éventuellement à enduire les parties coupées de mastic.

A Tropojë, les fermes d'Etat et coopératives opèrent également une lutte mécanique, coupent les branches touchées à la hache et les désinfectent à la chaux. Les branches coupées sont brûlées pour éviter la propagation des parasites. Le traitement est efficace puisque la forme virulente du chancre a disparu du massif.

A Pogradec, il semble y avoir eu une épidémie de chancre sous sa forme hyper virulente dans les années 1980 et l'entreprise forestière prend également des mesures consistant principalement en une lutte mécanique avec des coupes sanitaires. Contrairement au massif de Reç où des élagages permettent de soigner les arbres, à Pogradec, ce sont les arbres entiers qui sont coupés. Cette version de l'histoire est cependant controversée puisque d'après Çausht Elesaj c'est l'encre qui a contaminé le massif et que selon le responsable CNVP de Korça, les coupes ont été opérées pour l'exploitation du bois et non en réponse à une pathologie.

Par ailleurs, les ingénieurs de la direction des services forestiers de Tropojë nous ont rapporté que le gui *Album viscum*, plante parasitaire, peut coloniser les arbres jusqu'à les asphyxier.

Massifs coupés et épargnés

Les entreprises en charge de la gestion des châtaigneraies opèrent des coupes d'ampleur plus ou moins importante selon les massifs, pour différentes raisons : le besoin en bois de construction et en charbon, ainsi que la lutte contre le chancre. Les massifs de Reç et Tropojë, orientés vers la production de fruits sont épargnés.

La châtaigneraie de Dibër, qui ne comporte pas d'autres essences au début de la période communiste, est presque entièrement coupée par les coopératives, pour faire du bois de feu et d'œuvre ainsi que du charbon. A certains endroits, il s'agit également de libérer des parcelles pour de la terre agricole. Les coupes ont ainsi lieu progressivement en fonction des besoins. Le bois de châtaignier étant considéré comme excellent bois d'œuvre, il sert également pour la fabrication de cercueil dans les familles

chrétiennes. Un producteur d'Ushtelencë nous raconte : « Pendant le communisme, c'était la coopérative qui s'occupait de la châtaigneraie. Dans les années 1980, ils ont eu des stratégies pour développer le village, ils ont créé des petites coopératives d'élevage de vaches pour les familles, pour leur donner du lait et tout ça. Mais ils ont commencé à couper la châtaigneraie parce qu'ils avaient besoin de bois pour construire des étables et des bâtiments. Donc ils ont coupé la plupart. Après pendant la démocratie, les gens ont continué de couper ce qui restait pour les cercueils, pour leurs besoins. Si j'avais une parcelle, d'autres gens qui n'en avaient pas, disaient qu'ils avaient besoin de bois parce que quelqu'un était mort dans leur famille, ils venaient couper des châtaigniers. » Un collaborateur de CNVP à Pjeçë témoigne également : « C'était progressif, chaque fois qu'ils avaient besoin de bois pour des constructions, des magasins. C'était pour construire des tunnels aussi, dans les mines, les tunnels pour se réfugier en cas de guerre. »

D'après la direction des services forestiers et le bureau CNVP de Peshkopi, les châtaigniers des villages de Popinar, Kllopçisht et Kercisht frontaliers avec la Macédoine sur la commune de Maqellarë n'ont pas été coupés parce que les responsables craignaient que les travailleurs en profitent pour fuir le pays. Ailleurs, seuls les arbres les plus difficiles d'accès ont été épargnés.

Les châtaigneraies de Bulqizë et de Gruemirë sont partiellement coupées par les institutions du régime communiste, également pour faire du bois d'œuvre.

La châtaigneraie de Pogradec a quant à elle été entièrement coupée à partir des années 1980, en réponse à l'épidémie de chancre virulent, mais sans doute aussi pour l'exploitation du bois. Le massif de Bickë-Vranisht sur la commune de Progër, qui est beaucoup moins affecté par le chancre, a été épargné.

C. La démocratie post-communiste et la gestion de fait des châtaigneraies

A la chute du régime communiste, les familles d'anciens propriétaires ou ayant droits se réapproprient la châtaigneraie et les coupes se perpétuent à titre particulier, principalement dans les massifs déjà entamés par les institutions communistes. Il est illégal de couper du bois autrement que pour sa consommation personnelle, mais dans le chaos des années 1990, les entreprises forestières perdent le contrôle des forêts et beaucoup d'arbres sont abattus pour la vente.

A Reç, où le massif est orienté vers la production de fruits, ce sont plutôt les autres essences qui sont coupées et les châtaigniers sont préservés. Au début de la démocratie, lorsque la châtaigne n'est pas un produit rentable, il y a un risque que les particuliers se mettent à couper le massif, mais il disparaît avec la hausse des prix du fruit. Cependant par manque d'entretien, la châtaigneraie se dégrade, des arbustes poussent et la forêt a tendance à devenir sauvage.

Les habitants de Shllak se sont mis à couper des arbres pour en faire du bois de construction. Une partie des arbres du massif, qui est très étendu, est néanmoins épargnée et l'on y trouve encore de vieux arbres aujourd'hui.

Les châtaigniers de Dibër ont continué d'être coupés à la démocratie, pour être utilisés comme bois de feu et d'œuvre. Certains producteurs soutiennent même que c'est principalement à cette époque que les arbres ont été coupés.

La châtaigneraie de Pogradec a également continuée d'être coupée dans les années 1990 et il ne reste aujourd'hui plus aucun arbre d'avant les années 1980. A la démocratie, les arbres restants ont été abattus par les habitants de la zone, ainsi que des migrants venus d'autres villages, pour vendre le bois en Macédoine ou en Grèce selon Bashkim Lushaj. D'après Janaq Male, le responsable des programmes forestiers de la CNVP, ces coupes illégales ont finalement été bénéfiques dans la mesure où la châtaigneraie était très atteinte par le chancre et avait besoin d'un renouvellement.

Le massif mineur de la commune de Progër a continué d'être entretenu et les arbres n'ont jamais été coupés. Selon Krista Shore, le responsable de projet CNVP à Korça, ce qui a fait la différence entre les massifs de Pogradec-Buçimas et celui de Progër est que dans le second, il n'y a pas eu d'immigration

venue des autres villages et que les propriétaires ou ayant droit d'avant régime, qui ont repris le contrôle de leurs anciennes parcelles, ont préservé leur patrimoine.

2. Répartition et usages des châtaigneraies dans les différents massifs : un état de fait

Après la chute du régime, toutes les châtaigneraies d'Albanie ont été partagées entre les familles d'anciens ayants droit, soit par consensus, soit par la force. Toutes les personnes que nous avons rencontrées s'accordent à dire que la délimitation s'est faite à partir des limites d'avant régime, sur les souvenirs des personnes âgées. En effet à l'exception de certaines propriétés de la région de Korça, il n'existait pas de titres officiels de propriété ni de cadastre des châtaigneraies. Le partage s'est généralement fait par clan (*fis*), sous-clan (*vllazni*) ou groupes de familles descendant des ayants droit d'avant-régime. Une seconde répartition a ensuite souvent eu lieu par familles nucléaires, mais pas systématiquement : certaines régions ont été plus enclines à conserver une délimitation commune au lignage. Seuls les hommes peuvent hériter de parcelles de forêt, mais au sein de cette règle de transmission patrilinéaire, plusieurs arrangements sont possibles entre les fils et leur père ; par exemple les parcelles de châtaigniers ont pu être échangées contre de la terre agricole. La gestion des parcelles de familles en émigration revient généralement à des familles parentes. Selon les situations, ce sont des surfaces de châtaigneraie ou des châtaigniers qui sont attribués aux familles. L'appartenance des droits de propriété et d'usage étant nébuleuse et en contradiction avec le système institutionnel officiel, le terme de propriétaire correspond à un statut d'ayant droit. C'est donc ainsi qu'il faut l'interpréter, même si par commodité, le terme de propriétaire remplace souvent celui d'ayant droit, ce qui permet également de rester fidèle au cadre de pensée qui nous a été livré sur le terrain.

Dans les régions du nord à Shkodër et Tropojë, les parcelles de châtaigniers sont désignées par le terme de *gazhnjet* ou *kashnjet*, inconnu dans le reste du pays. Les parcelles ne sont généralement pas clôturées, mais les frontières sont connues des habitants, soit qu'elles soient marquées par des limites naturelles (arbre, ruisseau, rocher), soit que les propriétaires ou ayants droit y posent des repères (pierres, troncs d'arbres). Le respect de ces limites varie en fonction des massifs, de l'accessibilité des parcelles et surtout des mentalités vis-à-vis de la répartition informelle. L'usage d'un même espace par différentes personnes peut entraîner des situations de conflits latents ou déclarés. Un producteur de Shllak explique ainsi : « *On ne reste pas tous les jours pour garder la châtaigneraie ici, il y a des gens qui viennent, coupent et partent. Si on les trouve, il y aura des problèmes.* ». Il y a pourtant un désintérêt général pour l'officialisation des propriétés ou droits d'usage, comme le montre les propos d'un propriétaire de Kurtaj : « *Personne n'a des papiers pour sa parcelle ici, ça n'intéresse personne.* ».

Il semble qu'à Reç le partage de la châtaigneraie se soit fait par arbre, d'abord par lignage puis par famille. En effet, selon la RFCFP, historiquement, la propriété des châtaigneraies portait sur les arbres et non sur les terres. Le processus de délimitation des parcelles et de définition de droits d'usage et des responsabilités des familles est en cours, soutenu par l'ONG CNVP, le but étant de régulariser les usages de ces forêts. Contrairement aux autres massifs d'étude, il nous a été rapporté que des transactions de châtaigniers avaient eu lieu, de manière isolée néanmoins. Le prix d'un châtaignier à Reç varie entre 30 000 et 50 000 ALL selon sa taille. Les limites des parcelles sont généralement respectées, il y a parfois des enfants qui entrent à l'intérieur mais pas de vol de châtaignes. Les parcelles ne sont pas clôturées mais les gens connaissent leurs frontières et les respectent, parfois très scrupuleusement comme l'indique la directrice de l'école de Qafë-Gradë : « *quand quelqu'un trouve en-dessous de son châtaignier une châtaigne d'un autre arbre, il peut parfois la distinguer grâce aux différences de couleur et de forme, et la mettre de côté.* » Des animaux (chèvres, moutons) pâturent parfois dans la châtaigneraie, mais pas pendant la récolte pour empêcher qu'ils ne mangent les fruits. Comme les chèvres abîment les jeunes arbustes plantés en mangeant les feuilles et l'écorce, les éleveurs évitent de les faire pâturer dans les châtaigniers. Dans le village de Rrepisht sur le plateau karstique au-dessus de Reç, où des terres agricoles et des pâturages sont incluses entre les châtaigniers, les parcelles de châtaigneraie sont souvent clôturées par des murs de pierre sèche ou par des branches tressées.

Figure 24 : Mur de pierres sèches et clôture de branches tressées dans la châtaigneraie de Rrepisht



Photo : Alice Dupré la Tour, 01.07.2014

La châtaigneraie de Tropojë a été partagée par surface, dans un premier temps par lignage. Les parcelles ont ensuite été soit divisées par familles ou groupes de familles dans certains cas, soit gérées par le clan ou le sous-clan. Un autre cas de figure consiste à partager les parcelles par familles, mais que l'ensemble des familles fasse la récolte sur l'ensemble des parcelles, ou que les parcelles d'émigrés reviennent à leurs parents, comme en témoigne une productrice de Markaj : « *On est quatre frères et sœurs mais les trois autres sont à l'étranger et c'est seulement moi ici qui collecte. Mais du coup je n'arrive pas à tout récolter, il y a des gens qui entrent et qui volent dans ma forêt.* » Selon la DFS, pour la majorité des propriétaires, les parcelles sont communes à plusieurs familles. Dans ce cas, les familles du groupe (entre 4 et 10) vont ramasser les châtaignes ensemble à l'automne et chaque famille repart avec ce qu'elle a récolté. Comme il est difficile pour les familles de se répartir les tâches d'entretien des parcelles, celles-ci sont peu ou pas entretenues, comme le montre ce témoignage d'un habitant de Markaj : « *Pour moi c'est mieux d'aller récolter les plantes médicinales, parce que lorsque je nettoie la châtaigneraie, je ne gagne rien. Après pendant la saison de récolte tout le monde vient récolter. Lorsque la châtaigneraie est en commun, c'est difficile de se mettre d'accord avec tout le monde pour faire le nettoyage.* » L'avantage de cette gestion par lignage est d'éviter la parcellisation des châtaigneraies. Toutefois le sujet du partage des parcelles entre les familles nucléaires est assez sensible et il est arrivé lors d'entretiens collectifs que les membres d'une famille soient en désaccord sur la nécessité ou non d'une répartition intrafamiliale.

Cette variabilité dans la répartition et la transmission des parcelles à Tropojë explique sans doute en partie qu'il y ait une cristallisation particulière autour des enjeux de propriété et d'usage. Les personnes enquêtées ont toujours affirmé que la situation n'était pas conflictuelle chez eux, mais plusieurs d'entre eux ont évoqué un récent épisode de violence : « *Dans un autre village, Hoxhaj, l'année dernière un vieux a tué un homme de 50 ans parce qu'il venait récolter dans sa partie. Le vieux a dit " tu ne récoltes pas dans ma partie ", le jeune a dit " moi je m'en fiche, je vais te frapper, je peux récolter ici ". Du coup le vieux a pris son fusil et l'a tué. [...]*C'était pour garder l'honneur, parce qu'il était entré dans sa parcelle et il avait insulté le vieux. Du coup le vieux a dit moi j'ai 70 ou 80 ans, personne ne m'a insulté dans ma vie, je ne vais pas te laisser. » Au-delà de sa brutalité, ce fait divers témoigne du fort sentiment de propriété qui paradoxalement se base sur une délimitation incertaine des droits d'usage et de propriété. A la question de la légalité des coupes de bois un producteur répondait ainsi : « *On n'a pas de titre de propriété. On s'en fiche s'il y a des lois, c'est ma partie, la châtaigneraie m'appartient. On n'a pas de*

papiers mais je peux faire ce que je veux dans ma châtaigneraie. » L'agressivité parfois rencontrée provient d'ailleurs sans doute du fait que la question foncière est loin d'être « réglée » et que même le droit coutumier ne parvient pas à établir de norme commune.

Les châtaigneraies mixtes de Dibër ont été divisées généralement par parcelles entre les familles d'anciens propriétaires ou ayant droit. D'après la DFS, à la chute du régime communiste, les terres qui étaient communes ont également été partagées entre les familles par les commissions de village. Là encore, divers cas de figures coexistent : certaines parcelles restent communes entre plusieurs familles, d'autres sont laissées par des familles émigrées et reviennent à leurs proches ou sont abandonnées. Au sein d'une famille, les hommes trouvent souvent des arrangements pour la gestion des parcelles, comme en témoigne un producteur d'Ushtelencë : « *J'utilise même la partie de mes frères, parce qu'ils n'ont pas besoin de la châtaigneraie. Moi, j'ai plus d'enfants. [...] Mes frères ne récoltent que pour l'autoconsommation ; c'est moi qui récolte pour vendre.* » Le témoignage d'une habitante de Grazhdan met en évidence l'influence de ces arrangements sur la gestion de la forêt : « *Avant, ils étaient 4 frères, il n'y avait pas de coopération entre les frères. Ils se sont séparés il y a 5 ans, et on a commencé à l'entretenir et la nettoyer un peu.* » Les propriétaires ont un usage plus ou moins exclusif de leurs parcelles ; certains autorisent d'autres personnes à y faire pâturer leurs animaux ou à ramasser des châtaignes pour leur consommation. Une partie des récolteurs ne disposant pas de châtaigneraie ramasse des fruits dans des parcelles abandonnées ou celles de leurs proches ; pour une femme dont le mari n'a pas de châtaigneraie par exemple, il est possible d'aller récolter des châtaignes dans la parcelle de son père ou de ses frères. Certains récolteurs admettent qu'ils vont ramasser des châtaignes en cachette dans des parcelles qui leurs sont interdites, ce qui les expose à des « problèmes », comme nous l'explique une propriétaire de Grazhdan : « *si on trouve des personnes qui récoltent là, il y aura des conflits. Mais comme les gens sont très intelligents ici, ils attendent qu'on parte pour venir.* » Cependant selon un habitant de Grazhdan dont la famille n'a jamais été propriétaire, la châtaigneraie est commune : « *Il y a des gens qui ont nettoyé quelques parcelles, ils prétendent que c'est leurs parcelles, mais ils n'ont pas de papiers, c'est la commune qui est le vrai propriétaire. [...] Ils n'ont pas hérité. Avant le régime, leurs aïeux avaient des droits d'utilisation de ces parcelles, du coup aujourd'hui ils disent que c'est leur terre.* » La DFS de Peshkopi, à propos de ces forêts communes, précise que là où « *les gens prétendent que c'est leur terre, on les a soutenu pour qu'ils protègent ces parcelles et qu'elles ne soient pas détruites* ». Par ailleurs, la commune de Melan a fait partie d'un projet pilote mené par CNVP avec l'IPRO, consistant à géo référencer les parcelles de forêt et à contractualiser les droits d'usages avec les usagers, mais la situation reste complexe puisque par exemple une productrice nous a affirmé disposer non pas d'une surface mais d'un certain nombre d'arbres.

Les descendants des anciens propriétaires ou ayant droit des châtaigneraies de Korça ont également un droit d'usage informel et un sentiment de propriété des parcelles, même à Pogradec où les châtaigniers ont été coupés. Certaines familles qui avaient des titres d'avant le régime communiste ont pu officiellement faire reconnaître leurs propriétés, mais cela concerne une faible minorité. Parmi les personnes qui affirment détenir des titres de propriété, il est difficile de déterminer quelle est la part de conviction et la part de réel. Un propriétaire de Gështenjas qui déclare posséder des papiers, raconte néanmoins qu'il a « *gardé [sa] parcelle par la force, car aujourd'hui même si ça appartenait aux familles la commune reprend les terres.* » Pour marquer sa parcelle, empêcher les autres usagers d'y prélever des ressources, il l'a clôturée et affirme s'y rendre trois ou quatre fois par jour pour la surveiller : « *si quelqu'un coupe un arbre, je lui coupe la tête !* ». Effectivement, dans le massif de Pogradec qui a accueilli beaucoup d'immigration venue des villages, beaucoup de familles récoltent dans des parcelles qu'elles considèrent communes, notamment celles qui ont été laissées par des familles émigrées. Certaines parcelles sont clôturées, ce qui n'empêche pas les usagers de venir ramasser des châtaignes ou couper du bois dans les parcelles des autres, comme l'explique un habitant de Baçallek : « *même si j'ai clôturé, les gens viennent récolter avant moi sur ma parcelle parce que j'habite trop loin.* » Le respect des limites dépend finalement plus de la proximité des habitations des ayants droits et de la fréquence de leur présence, que des clôtures.

Les apiculteurs qui déplacent leurs ruches dans les châtaigneraies pour la floraison payent parfois un gardiennage qui peut s'élever à 100 ALL par ruche, mais qui n'est pas systématique. A Reç et Shllak, les espaces proches des châtaigniers sont investis par les ruches entre début juin et fin juillet. Une partie des apiculteurs utilise ses propres parcelles, mais les plus spécialisés d'entre eux, qui déplacent leurs ruches plusieurs fois par an pour produire différents miels, occupent des espaces extérieurs à leurs villages.

Les terres communes de *mera* et *vakëf*

Les *mera* et *vakëf* sont des terres communes qui peuvent concerner les forêts et pâturages, ainsi que des terres agricoles pour le *vakëf*. Les *mera* ou *mere* sont des parcelles de forêt gérée collectivement par une communauté qui peut être un lignage ou le village entier (de Rapper, *op. cit.*). Ils peuvent provenir de donations de parcelles non héritées et rendues disponibles à toute la communauté ou de terres mises à disposition des femmes d'un clan qui se sont mariées avec un homme extérieur au village (et qui n'ont donc pas hérité de parcelles). Selon de Rapper (*ibid.*), les *mera* sont les parcelles de bois ou forêt situées « à l'intérieur même du village ou à sa proximité immédiate ». Pourtant les *mera* qui nous ont été décrits ne sont pas forcément proches des villages et ne comportent pas toujours seulement de la forêt ; des pâturages peuvent aussi être inclus dans les *mera*. Leur surface peut représenter dans certains cas jusqu'à 80% des espaces forestiers d'un village. Par ailleurs, les forêts internes aux villages sont souvent privées, comme c'est le cas à Reç par exemple, où l'ensemble de la châtaigneraie proche est attribuée par familles.

Le *vakëf* est une terre sainte appartenant à la mosquée ou à l'église du village, qui comprend les cimetières mais aussi des forêts, pâturages et terres agricoles selon les villages. D'après une habitante de Pjeçë, « *Personne ne peut y toucher, personne ne peut se l'approprier.* » La gestion des *vakëf* est déterminée par des conseils au sein des mosquées et églises. La nuance entre *mera* et *vakëf* est parfois complexe et on constate une confusion entre les deux auprès de certains interlocuteurs. D'après une habitante de Grazhdan, « *il y a des mera et des " mera " de la mosquée, les vakëf.* » Pourtant, le responsable CNVP de Peshkopi affirme que « *le vakëf n'est pas une sorte de mera* », ou alors « *une sorte de mera mais religieuse* », dont la fonction est d'aider les pauvres et d'appuyer les institutions religieuses.

A Markaj dans le district de Tropojë, une grande surface de *mera* est mise à disposition dans le village : « *tous les gens du village récoltent dans cette partie en plus de leur partie.* [Elle n'est pas entretenue,] *tout le monde s'en fiche, il y a même des gens qui coupent du bois et même des arbres.* » Cependant selon certains habitants, les *mera* de Markaj sont rattachées à des clans et pas à l'ensemble du village : « *En fait le mere c'est le clan qui décide, pas le village. Tous les gens du village ne peuvent pas récolter là-bas, seulement les membres du clan.* » Il y aurait donc à Markaj un *mere* approprié par deux lignages, et un autre appartenant à un troisième lignage, sachant que les groupes désignés correspondent plutôt à des sous-clans (*vllazni*). Selon la DFS de Bajram Curri, à l'origine les droits d'utilisation de la forêt étaient définis au niveau du lignage, mais avec la croissance des clans et l'émigration des familles, les parcelles sont devenues communes. La DFS soutient néanmoins que les *mere* n'existent pas pour les châtaigneraies, qui sont riches en ressources, mais seulement pour les autres forêts.

Les *mera* de Dibër appartiennent aux villages et sont gérés par les conseils de villages. Ils sont principalement composés de pâturages mais comportent aussi quelques châtaigniers dispersés. Les *vakëf* englobent les cimetières et les forêts mixtes avoisinantes ; selon la DFS c'est là qu'on y trouve les arbres les plus anciens car les *vakëf* ont toujours été respectés, y compris pendant la période communiste. A Pjeçë les châtaigniers de *vakëf* sont loués à des habitants du village pour 100 ALL/arbre, ce qui leur donne le droit de ramasser les fruits mais pas de faire des coupes. Néanmoins selon un villageois, « *les gens ne respectent pas trop la règle, ils profitent sans demander. Mais on ne peut pas couper le bois dans cette partie, c'est utilisé pour les écoles, les institutions publiques.* »

Les châtaigneraies de Reç-Kurtaj et de Shllak à Shkodër, qui semblent être plus appropriées, ne comportent pas de *mera* ni de *vakëf*. Un habitant de Lepurosh dans la commune de Gruemirë soutient même qu'« *en Albanie ça n'existe pas pour les châtaigneraies. Parce que les châtaigneraies sont plantées donc elles appartiennent à des gens, le mera c'est pour les forêts hautes, les montagnes, on y va*

pour couper du bois ou pour les pâturages. » Comme le répètent la plupart des producteurs, « *chaque famille a pris sa parcelle* », même si à certains endroits de Shllak par exemple, la châtaigneraie semble abandonnée. Pourtant à Rrepisht se trouvent des cimetières à proximité ou dans la châtaigneraie, qui sont probablement inclus dans des parcelles de *vakëf*.

Figure 25 : Ancien cimetière musulman sous futaie de châtaigniers à Rrepisht

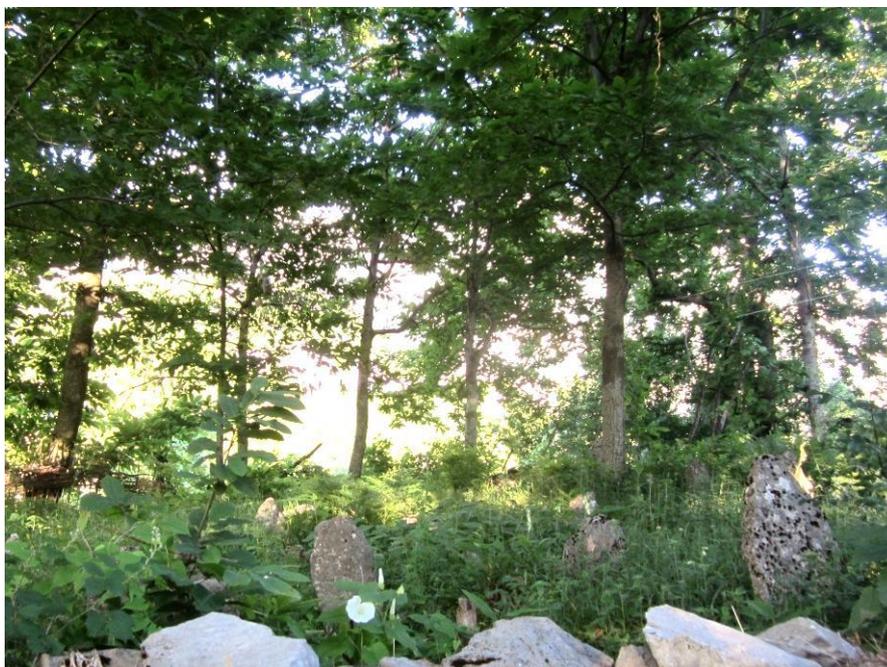


Photo : Alice Dupré la Tour, 01.07.2014

3. Diversité des pratiques culturelles et d'élevage au sein des massifs

A. Modes d'entretien de la forêt et usages du bois : des pratiques dispersées

Le contexte topographique et le mode de gestion des différents massifs ont une influence décisive déjà mentionnée sur l'état environnemental actuel des châtaigneraies. Il va de soi que les pratiques actuelles d'entretien de la forêt, qui varient en fonction de la situation des écosystèmes, la modifient à leur tour. Les châtaigneraies d'Albanie sont généralement peu entretenues ; en fait, elles sont plus exploitées pour leurs ressources que cultivées de manière à intensifier ses productions. Autrement dit, les producteurs sont parfois seulement des préleveurs ou récolteurs ; c'est donc ainsi qu'il faut comprendre ici le terme de producteur, qui recouvre une grande diversité de pratiques et de situations. Selon les massifs, les propriétaires de fait ou ayants droit réalisent des coupes de branches mortes, voire d'arbres entier pour satisfaire les besoins en bois, et « nettoient » les sous-bois en coupant les arbustes, fougères et herbes sur des périodes allant de 1 semaine à 2 mois. Néanmoins, en général, seuls les arbres morts sont coupés à la hache ou à la tronçonneuse. Les nettoyages ont pour fonction d'empêcher la fermeture des parcelles et l'invasion des châtaigneraies par d'autres essences, ainsi que de faciliter le ramassage, c'est pourquoi ils ont lieu le plus souvent avant la récolte. Ils diminuent par ailleurs le risque d'infection et limitent la contamination des fruits par les larves de ravageurs. Aucun intrant n'est apporté aux châtaigniers, qui sont donc biologiques dans tout le pays. D'autres pratiques telles que les coupes sanitaires ou les greffages commencent à se mettre en place à certains endroits, le plus souvent initiées par des ONG ou les institutions locales. Une étude récente estime en effet que 30% des châtaigniers du pays sont affectés par le chancre (Meijboom, *op. cit.*), mais peu de mesures sont prises pour enrayer le phénomène. L'ONG CNVP organise des formations au greffage dans les régions de Shkodër, Dibër, Tropojë, Pogradec et Librazhd, dans le but d'améliorer la production fruitière. Ponctuellement, les communes et DFS

subventionnent des nettoyages des châtaigneraies. La vente de bois et de charbon est interdite mais peu contrôlée et pratiquée dans des proportions qu'il est difficile d'estimer.

Dans le massif de Reç-Kurtaj, l'itinéraire technique se résume généralement au nettoyage des sous-bois avant la récolte, mais par manque de main-d'œuvre, il n'est souvent opéré que sur une partie des parcelles, voire pas du tout dans les familles où il ne reste que des personnes âgées. Il est fréquent que les producteurs disposant beaucoup d'arbres ne récoltent que quelques arbres auparavant « nettoyés ». Les coupes, généralement à l'initiative des associations, sont moins systématiques. Les châtaigniers sont atteints par des maladies, notamment le chancre, qui affecte environ 50% des châtaigniers. Pour lutter contre le chancre, au mieux les producteurs font des coupes sanitaires et enduisent parfois la zone coupée d'un mastic ; au pire, ils ne font rien. Lorsqu'un grand arbre meurt, on laisse souvent un arbuste pousser à côté.

Le greffage des châtaigniers se fait à Reç depuis une dizaine d'année, à l'initiative d'Oxfam qui a dispensé des formations au greffage et accordé des subventions aux greffeurs. Deux pratiques ont été encouragées par Oxfam et l'association Reçi Prodhintar : le greffage d'arbres ou d'arbustes déjà implantés et la plantation d'arbustes déjà greffés dans des zones vides. Ces arbustes viennent d'une pépinière à Pukë. Un producteur nous raconte qu'il y a 5 ou 6 ans, il a appris à greffer ses châtaigniers en regardant les autres faire. Il choisit des greffons sur les meilleurs châtaigniers, les greffes en couronne sur des arbustes déjà implantés à raison de deux greffons par porte-greffe, puis met de la cire d'abeille par-dessus. Pour protéger la greffe pendant l'hiver, il l'entoure d'un sac en plastique. Compte tenu du temps nécessaire pour qu'un arbre greffé entre en production, aujourd'hui seuls les arbres greffés avant 2006, il y a donc 7 ou 8 ans, produisent des fruits.

Figure 26 : Arbustes greffés en bordure de châtaigneraie à Reç



Photo : Alice Dupré la Tour, 01.07.2014

Le massif de Shllak est très peu entretenu ; il continue d'être exploité pour le bois d'œuvre, de feu et le charbon. Certaines parcelles semblent être conduites en futaie à bois, ce qui n'exclut pas le ramassage des châtaignes mais implique de laisser les arbres se densifier pour croître en hauteur.

La châtaigneraie de Tropojë, bien que centrale dans l'économie des villages, est moins entretenue, comme l'indique un *ekstensionist* de la direction agricole de Bajram Curri : « *La châtaigneraie est sauvage, il n'y a pas assez de distance entre les arbres pour que ce soit un verger, il n'y a pas de greffage.* » Le nettoyage des sous-bois avant la récolte est fréquent mais pas systématique, puisqu'une partie des familles

qui se partagent leurs châtaigneraies ne parvient pas à s'accorder pour réaliser d'autres tâches que la récolte. Certains producteurs expliquent néanmoins qu'au printemps ils fertilisent les arbres en rassemblant les feuilles et les bogues autour des troncs. Il s'agit là du seul exemple de pratique de fertilisation que nous avons rencontré, puisque partout ailleurs les producteurs laissent simplement la forêt se régénérer d'elle-même sans autres apports extérieurs que les déjections animales sur les parcours pastoraux. La densité d'arbre est limitée par les coupes d'arbustes qui accompagnent les nettoyages de sols effectués au maximum une fois par an. Des coupes de branches mortes sont pratiquées, sans que l'on puisse déterminer si leur fonction première est d'entretenir les arbres ou de produire du bois. Les branches sont en tous cas utilisées pour confectionner des piquets ou comme bois de chauffage. Seuls les arbres morts sont coupés ; la vente de bois est minoritaire, mais difficile à évaluer puisque le discours fréquemment entendu est qu' « *il y a peut-être des gens qui le vendent, mais pas nous* ». Le contrôle des coupes n'est pas institutionnel mais social, comme le montrent les propos d'une productrice : « *Il n'y a personne dans la commune qui interdise ça. C'est seulement nous qui contrôlons, si on voit une personne d'une autre famille qui coupe dans notre parcelle, on l'arrête.* »

A Dibër la DFS nous indique que 27 000 ha de forêts sont « protégés », dont les châtaigneraies des villages de Killopçisht, Popinar, Kerçisht, Katun i Vogel et Grazhdan, près de la frontière macédonienne, sans que l'on sache toutefois si des mesures de protection de la zone sont réellement prises. Dans les communes visitées du district, la châtaigneraie devenue mixte est peu entretenue ; certains producteurs tentent de couper les autres essences mais pas de manière systématique. Comme dans les autres massifs des nettoyages et coupes de branches mortes sont également pratiqués, mais à Dibër contrairement aux autres régions, les châtaigneraies sont généralement nettoyées au printemps ou à l'automne mais après la récolte et non avant. Sur les souches d'arbres coupés, une partie des rejets sont parfois retirés pour n'en conserver que 2 ou 3. Plusieurs producteurs expliquent qu'ils entretiennent la forêt « *selon ce qu'on pense, pas comme les spécialistes.* » La commune de Melan a récemment subventionné des nettoyages de la chênaie-châtaigneraie. Une autre particularité des massifs mixtes de Dibër consiste pour les villageois à n'abattre des châtaigniers que pour du bois d'œuvre et à couper d'autres essences comme le chêne pour leur bois de feu. Traditionnellement, les chrétiens utilisent du bois de châtaignier pour la fabrication de cercueils ; un producteur d'Ushtelencë raconte ainsi qu'après la répartition des terres dans les années 1990, comme il avait une parcelle, « *d'autres gens qui n'en avaient pas disaient qu'ils avaient besoin de bois parce que quelqu'un était mort dans leur famille et ils venaient couper des châtaigniers.* »

Depuis 2011, le bureau CNVP de Peshkopi initie des plantations d'arbustes greffés ainsi que des greffages d'arbustes déjà implantés, par le biais de producteurs partenaires qui après avoir suivi une formation diffusent les pratiques. 90 arbustes ont ainsi été plantés dans la commune de Melan, sur un schéma de 5X7m ou 5X9m, ce qui correspond à une densité assez forte puisque la distance idéale entre les arbres d'un verger est plutôt de 10 à 12m. Les arbustes proviennent d'une pépinière du village de Shipshati à Melan. Le greffage d'arbustes déjà implantés se fait entre le 15 avril et le 15 mai, à 70-80cm de haut. « *Au début la CNVP amenait [les greffons] de Shkodra, jusqu'à l'an dernier* », explique un producteur partenaire de l'ONG. « *Maintenant on sait quels vieux arbres donnent les plus grands fruits, du coup quand on greffe on prend les greffons dans ces arbres.* » Les arbustes greffés sur place sont plus vulnérables aux chèvres qui les abîment, au point qu'au village de Pjeçë selon un producteur partenaire il a été décidé de ne plus avoir de chèvres.

La châtaigneraie de Pogradec n'est globalement pas entretenue, à quelques exceptions près : un propriétaire soutenu par l'ONG CNVP, qui entretient sa parcelle de manière à transformer le taillis en futaie à fruits, et par ailleurs quelques nettoyages pré récolte. Les très vieux arbres de Bickë ne nécessitent quant à eux pas de véritable entretien : peu d'arbustes poussent sous leurs larges couronnes.

B. Pratiques de récolte : un ramassage organisé

La production de châtaignes est généralement une activité secondaire pour les récolteurs, excepté à Tropojë où une partie des habitants dispose de très peu d'autres ressources et vit également des aides

sociales de l'Etat. La récolte dure 1 à 2 mois, généralement entre fin septembre et novembre, selon les régions et les variétés d'arbres : au sein d'un même massif, il peut y avoir des décalages de 3 semaines entre les arbres. Au sein d'une famille c'est fréquemment les femmes et les enfants qui se chargent de cette tâche. Le plus souvent les châtaignes sont simplement ramassées à la main, avant d'être ramenées dans des seaux ou sacs, à dos d'homme, d'animal (ânes ou chevaux) ou en véhicule jusqu'aux habitations. Une personne peut ramasser environ 100 kg de châtaignes sans les bogues en une journée, contre 30 kg avec leurs bogues (Meijboom, *op. cit.*). Pourtant des habitants de Pjeçë préfèrent ramasser les fruits en bogue et les dénuder ensuite chez eux pour gagner du temps. Certains producteurs montent aux arbres pour en faire tomber les fruits avec de longs bâtons, où embauchent des personnes pour s'en charger à raison de 200 ALL/arbre. Comme les prix sont sensiblement plus élevés en tout début de saison, cela permet d'anticiper la récolte pour vendre à un meilleur prix et simultanément d'empêcher que d'autres personnes viennent ramasser dans les parcelles. Pour les producteurs qui ramassent tout ou partie des châtaignes dans leur bogue pour leur méthode de conservation, cette pratique est nécessaire pour que les bogues restent fermées.

Dans certains massifs reculés dont les villages sont dépeuplés par l'exode, les familles d'émigrés reviennent pour la récolte. Plusieurs cas de figure coexistent : certaines familles reviennent en été pour cultiver leur jardin et restent jusqu'à la récolte, d'autres font des allers-retours sans loger dans leurs anciens villages, d'autres encore ne viennent que pour ramasser les châtaignes. Ainsi les châtaigneraies de Rrepisht et de Shllak sont entièrement récoltées alors que leurs villages sont aujourd'hui déserts.

La saison de récolte de Reç commence quelques jours avant les autres massifs, du fait de la faible altitude et de la proximité à la mer, ce qui représente une opportunité pour le marché puisque les prix sont plus élevés en tout début de saison. La NACFP estime que seulement 40% des massifs sont exploités, du fait de la courte durée de la récolte, de la récolte à la main et de l'inaccessibilité des parcelles. Parmi les producteurs, ceux qui ont peu d'arbres ramassent généralement toutes leurs châtaignes, alors que ceux qui en ont plus n'en ramassent une partie, excepté les plus spécialisés qui embauchent des saisonniers pour la récolte. La productivité moyenne que peut atteindre un seul arbre est de 70 kg. Les enfants sont fréquemment sollicités pour le ramassage et la directrice de l'école affirme que pendant la saison de récolte beaucoup d'entre eux sont absents.

La récolte des châtaigneraies de Tropojë mobilise une grande partie de la main-d'œuvre ; tandis qu'à Dibër, l'ensemble de la population n'a pas accès aux châtaigniers. Un gros producteur de la commune de Melan nous indique toutefois qu'il embauche des saisonniers pendant la récolte, payés soit 1000 ALL/jour, soit en fonction des quantités pour les personnes qui veulent gagner plus. En faisant tomber les châtaignes des arbres, cela lui permet d'accomplir sa récolte en deux semaines.

Pour l'ensemble des récolteurs de Korça, le ramassage de la châtaigne est une activité secondaire. L'ordre de grandeur des rendements dans de bonnes conditions est de 1 tonne/ha. Dernièrement, les villageois se sont mis à récolter les fruits systématiquement pour la vente, alors qu'avant seules de petites quantités étaient ramassées pour l'autoconsommation.

C. Apiculture et autres pratiques d'élevage : des usages complémentaires des espaces de châtaigneraie

Dans l'ensemble des massifs, certains éleveurs laissent leurs bovins, ovins et caprins pâturer dans la châtaigneraie, même s'il y a peu à manger pour les bêtes. Pendant la saison de récolte en revanche, les éleveurs et propriétaires de châtaigneraies empêchent les animaux d'entrer dans les parcelles pour ne pas qu'ils mangent les fruits. Les chèvres sont parfois éloignées le reste de l'année car elles abîment les jeunes arbres en mangeant leur écorce, surtout en hiver lorsqu'il y a peu d'alimentation disponible. Dans les massifs mixtes, les éleveurs font des coupes de feuilles de chêne bas pour constituer des stocks fourragers, mais les feuilles de châtaigniers ne sont pas utilisées.

Dans tous les massifs d'étude, des villageois possèdent des ruches, mais c'est dans les régions du nord, à Shkodër et Tropojë, que l'on rencontre des apiculteurs plus spécialisés. A Shkodër d'après le dirigeant de l'association régionale d'apiculteurs, il y aurait 700 à 800 producteurs, dont seulement 70 spécialisés. D'après plusieurs producteurs de châtaignes et de miel, l'apiculture est l'activité la plus efficiente en termes de revenus rapporté au travail, mais elle nécessite un savoir-faire particulier et implique un risque et une variabilité importants. Au sein d'un foyer, c'est d'ailleurs souvent les hommes qui s'occupent de l'activité apicole. En effet, les essaims sont fragiles ; ils peuvent se perdre ou mourir de maladie. L'acarien *Varroa destructor*, désormais présent dans toute l'Europe, parasite les abeilles, nuit au développement du couvain et favorise l'apparition d'autres maladies. La lutte chimique systématique était initialement efficace mais les parasites ont développé des résistances aux produits. L'exposition des abeilles aux pesticides joue également un rôle dans la disparition de colonies. Une productrice de Markaj témoigne de la difficulté technique : « *Le miel est très intéressant, très efficace. Mais le problème est qu'on ne peut pas augmenter le nombre de ruches comme ça, c'est difficile. [...] Ça dépend des abeilles, si elles se développent, si leur nombre augmente, si la reine et les abeilles se séparent pour créer une autre colonie.* ». Les apiculteurs doivent opérer des traitements préventifs 2 fois par an et apporter aux ruches de la nourriture pour l'hiver, ce qui selon un producteur de Kurtaj représente un coût total d'environ 330 ALL par ruche et par an. La productivité moyenne est de 10 à 12 kg de miel de châtaignier par ruche et par an, mais la production connaît d'importantes variations en fonction des conditions climatiques : en cas de saison pluvieuse comme cette année 2014, les abeilles sortent et butinent très peu. Selon un apiculteur amateur qui entretient ses ruches à Lepurosh, les dépenses intermédiaires correspondent à la moitié du chiffre d'affaires que rapporte la vente du miel, ce qui pose problème en cas de mauvaise récolte et entraîne des pratiques de fraude : « *Pour nous c'est juste un plaisir, un hobby, mais les autres qui sont professionnels, ils mettent du sucre, ils nourrissent les abeilles avec du sucre. Les abeilles mangent le sucre et ne vont pas butiner les fleurs.* »

Un certain nombre de producteurs considèrent l'apiculture comme une passion plus qu'un travail ; ils vérifient quotidiennement que leurs ruches « *vont bien* » et vendent le miel uniquement à leurs connaissances. Les apiculteurs les plus spécialisés déplacent leurs ruches jusqu'à 6 fois par an pour récolter successivement plusieurs types de miel (acacia, châtaignier, fleurs de montagne, thym etc.). Dans la région de Shkodër, les espaces limitrophes à la châtaigneraie sont ainsi investis pendant la floraison des châtaigniers, entre mi-juin et mi-juillet.

Figure 27 : Ruches dans une clairière en bordure de châtaigneraie à Muri i Turkut



Photo : Alice Dupré la Tour, 30.06.2014

Les apiculteurs de Korça et Dibër ne produisent généralement pas de miel différencié ; ils réalisent une ou plusieurs récoltes annuelles et obtiennent un miel qui est donc mélangé. Par ailleurs, parmi les miels considérés comme spécifiques, on trouve peu de miels véritablement purs, puisque d'une part les apiculteurs n'enlèvent pas systématiquement le miel des ruches juste avant la floraison des châtaigniers et que d'autre part les abeilles butinent d'autres espèces qui fleurissent au même moment, comme les mûriers ou les grenadiers.

4. Amont de la filière : des degrés d'intégration disparates

A. Conservation et autoconsommation des produits alimentaires de la châtaigneraie

Après la récolte, les fruits frais doivent être consommés rapidement, mais plusieurs techniques permettent de les stocker pour plusieurs mois. Les pratiques de conservation des châtaignes peuvent être classées en trois méthodes :

- La première consiste à déposer des fougères par terre ou dans un trou, voire dans un bidon, à y entreposer les châtaignes dans leurs bogues et à les recouvrir de fougères et éventuellement de feuilles de chêne, de plastique ou de terre. Pour conserver en permanence une certaine humidité, les châtaignes peuvent être régulièrement arrosées. De cette manière, certains producteurs arrivent à conserver leurs châtaignes fraîches jusqu'au printemps, c'est-à-dire 3 à 6 mois : « *c'est comme si elles venaient d'être récoltées* », nous affirme une productrice de Markaj. Cette méthode est désignée à Tropojë par le terme de *thark*, et parfois de *kavalet* à Dibër, tandis que dans les autres massifs elle n'a pas de nom. Son inconvénient est qu'elle nécessite de récolter les châtaignes dans leur bogue, ce qui d'une part ne permet à une personne de n'en ramasser que 30 kg par jour, contre 100 kg sans la bogue (Meijboom, *op. cit.*), et d'autre part nécessite en général de faire tomber les châtaignes en tapant les arbres, pour qu'elles tombent avant que la bogue ne s'ouvre.

- La deuxième est simplement d'entreposer les châtaignes sans leur bogues par terre ou dans la terre, avec ou sans fougères. Cette pratique ne nécessite pas de ramasser les châtaignes dans leurs bogues mais a pour inconvénients de donner à la châtaigne un arrière-goût terreux et humide et de ne fonctionner que pour 2 à 3 mois.

- La troisième, plus longue mais plus efficace, consiste à d'abord faire sécher les fruits 10 jours au soleil pour empêcher le développement des larves, puis à stocker les fruits dans des sacs ouverts et aérés, dans des cabanes ou bergeries. Les châtaignes séchées ne peuvent ensuite être grillées et doivent être consommées bouillies. Cette dernière technique permet de conserver les fruits pour une plus longue durée ; pourtant, elle ne nous a été décrite qu'à Shllak.

En dépit de toutes ces techniques pratiquées, un producteur de Kurtaj concède : « *On ne sait pas conserver la châtaigne, c'est très difficile ici. Au maximum, on la fait tenir jusqu'aux fêtes de fin d'année.* » Dans le même village, un autre producteur nous explique qu'il conserve les 5/6^{èmes} de sa production pour pouvoir les revendre à un meilleur prix à la fin de l'année : « *On met les fougères, ensuite les fruits, encore des fougères et on arrose un jour sur deux. Ça ne change pas la couleur ni le goût, sauf si on les récolte trop tôt. Si elles sont bien mûres, elles restent comme ça. Si on n'arrose pas, il y a des vers qui entrent dans les fruits.* » En général, les châtaignes conservées par les familles sont destinées à l'autoconsommation plutôt qu'à des ventes ultérieures.

Une partie des châtaignes récoltées et du miel produit sont destinées à l'alimentation des familles de producteurs. La part d'autoconsommation est très variable et difficile à quantifier ; une étude produite par SNV (Meijboom, *op. cit.*) estime néanmoins qu'à Reç et Tropojë, entre 10 et 20% des volumes de châtaigne récoltés sont consommés par les familles, contre 10% à Dibër. Les pratiques d'autoconsommation ont toutefois évolué ces dernières années avec la hausse des prix de la châtaigne : « *Si on est pauvre et qu'on a besoin d'argent, on ne consomme rien, on ne conserve rien, on vend tout pour l'argent.* » explique une productrice de Dibër.

Pendant la récolte les châtaignes sont consommées fraîches, puis conservées selon les méthodes traditionnelles. Les familles ne consomment la châtaigne que bouillie ou grillée, à l'exception de quelques producteurs du village de Rrepisht à Shkodër, qui la font cuire avec du sucre pour élaborer un dessert proche de la confiture, le *trahana*. Cette tradition semble s'être perdue après avoir été répandue, comme en témoigne un producteur de Kurtaj : « *avant il y avait une recette, on faisait bouillir les châtaignes dans de l'eau avec du sucre, mais maintenant on ne le fait plus. Même à Tropoja, ils faisaient ça. Mais on préfère les bouillir ou griller.* » Il nous a été rapporté que les chrétiens achètent et consomment des châtaignes pour Noël, mais cela n'a pas été confirmé par des témoignages directs.

B. Commercialisation des productions alimentaires

Alors que dans les années 1990, les producteurs de châtaignes se rendaient généralement eux-mêmes sur les marchés des villes voisines, durant la dernière décennie du fait de la hausse des prix de la châtaigne, les circuits de commercialisation sont plus ou moins organisés selon les massifs. Des collecteurs se rendent en fourgon dans les villages pour acheter les châtaignes aux récolteurs, qui n'ont plus besoin de se déplacer. A Shkodër et Kukës, il est estimé que 50 à 70% des volumes récoltés sont exportés en Italie, au Kosovo et en Serbie (*ibid.*). Les châtaignes sont presque systématiquement vendues brutes et fraîches au moment de la récolte ; certains producteurs se sont mis néanmoins à les conserver pour les vendre environ 2 fois plus cher avant les fêtes de fin d'année.

Le système de collecte et de commercialisation de Reç est le plus développé ; il est structuré en plusieurs associations, dont le fonctionnement est comparable à celui d'une entreprise coopérative. Actuellement, c'est le seul exemple de centralisation et de transformation semi industrielle de châtaignes. Que les producteurs soient adhérents ou non, la plupart des volumes de châtaignes récoltés sont apportés aux deux magasins des associations Reçi Prodhintar et Sh. B. B. Des collecteurs viennent parfois acheter des châtaignes mais en quantités moindres : au total selon l'étude de CNVP, 60 à 70% des volumes récoltés sont vendus aux associations, et 10 à 30% à des collecteurs locaux (*ibid.*). L'association Reçi Prodhintar prend environ 5 ALL/kg de châtaignes vendues pour les services qu'elle apporte. 10 à 15 adhérents qui ont des véhicules collectent les volumes des autres producteurs pour les amener au magasin, et sont payés 5 à 10 ALL/kg ramenés selon les cours de la châtaigne.

L'association Reçi Prodhintar trie, pasteurise et commercialise les châtaignes collectées. Elle ne collecte pas seulement les châtaignes du massif de Reç, mais aussi d'autres zones, à Dukagjin, Tropoja ou Elbasan d'après le dirigeant Rexhep Meta. Jusqu'en 2012, les châtaignes étaient triées au magasin sur des tables roulantes en 3 groupes : les mauvais fruits, petits ou touchés par les maladies, les fruits moyens, les grands fruits. En 2013, il n'y a pas eu de calibrage, toutes les châtaignes ont été vendues en vrac. Les châtaignes sont traitées à l'eau froide ou à l'eau chaude (pasteurisation) selon la demande du marché. Elles sont ensuite conditionnées dans des sacs de 20kg qui permettent à l'air de circuler, puis dans des palettes d'une tonne pour l'export. Pour certains acheteurs italiens, la châtaigne est certifiée Bio par ICEA, un institut italo-français. Un circuit direct avec des acheteurs serbes a également été établi.

Sur le versant de Kurtaj, depuis 2 ou 3 ans des fourgons viennent également collecter les châtaignes. En revanche, dans le massif de la commune de Shllak peu desservi, les producteurs descendent eux-mêmes vendre leurs châtaignes sur le marché et sur la route de Koplík. A Tropojë, les prix ont également commencé à augmenter au même moment ; en 3 ans, ils ont été multipliés par 5. Désormais, une collecte a également lieu dans les villages du massif. Les châtaignes de Dibër ne sont collectées sur place que depuis 2013, par des Italiens qui viennent eux-mêmes dans les villages avec leurs véhicules.

La qualité des fruits est variable selon les massifs et les arbres. Globalement, les habitants de toutes les régions affirment que leur châtaigne est la meilleure, sans que l'on puisse les départager puisque nous n'avons pas assisté à la récolte. Les châtaignes de Reç et de Tropojë sont tout de même réputées pour être particulièrement grosses, sucrées et faciles à éplucher. Tous les fruits ne sont pas cloisonnés mais on ne peut pas déterminer les variétés puisqu'aucune génétique ni même phénotypique n'a jusqu'ici été menée.

Au sein du massif de Reç, les villages de Doç et Rrepisht produisent des châtaignes particulièrement grandes, qui sont vendues à un meilleur prix. Selon l'étude de SNV, environ 10% des fruits sont caractérisés comme des marrons, mais la définition n'est pas la même qu'en France puisque les critères sont uniquement quantitatifs : le diamètre du fruit doit être au moins de 30 mm, ou un kilo doit ne compter que 50 à 70 fruits. Dans l'ensemble du massif, qui comporte 5 ou 6 variétés, environ 60% des fruits mesurent plus de 27 mm de diamètre selon les chiffres de CNVP. La châtaigne de Pogradec, en particulier celle du village de Gështenjas, serait de très bonne qualité, avec un fruit petit mais sucré et non cloisonné.

Les circuits de commercialisation du miel sont en général très simplifiés, puisqu'une grande partie des volumes produits sont vendus directement du producteur au consommateur, par réseau de connaissance. Le miel de châtaignier coûte 20 à 30% plus cher que les autres miels, mais certains producteurs vendent tout au même prix. La coopérative AgroPuka, qui commercialise des fruits secs et de la confiture, centralise également de plus importants volumes de miel. Le miel de châtaignier, brun et amer, est réputé pour être particulièrement thérapeutique ; il est particulièrement consommé comme « médicament ».

5. Institutions et projets dans les différents massifs : des niveaux d'investissement inégaux

La gestion des châtaigneraies revient officiellement aux communes depuis la loi de dévolution de 2008, les DFS des districts étant sensés apporter un soutien technique par le biais des *ekstensionist*. Certains massifs ou villages bénéficient de subventions en argent ou en nature (rations alimentaires) pour réaliser des nettoyages ou des élagages dans la forêt, dans le cadre des plans d'aménagements produits par des entreprises indépendantes suite aux projets de la Banque Mondiale. Les DFS garantissent en principe qu'il n'y a pas de coupes d'arbres sur les terres communales, sans qu'il y ait en fait de réel contrôle sur le terrain, même si des services d'inspection sont censés faire respecter cette loi. L'amende en cas de coupe d'arbre varie en fonction du diamètre, entre 25 ALL pour un arbuste de 2cm de diamètre et 3400 ALL pour un arbre de plus de 60cm. Les directions agricoles des districts sont censées tenir des registres des surfaces et productions et établissent des certificats phytosanitaires pour les exportations. L'action de la NACFP consiste principalement en du lobbying auprès du ministère de l'Environnement pour mieux servir les intérêts des usagers, sans que ceux-ci aient pu être clairement définis par les responsables

rencontrés. Les associations d'usagers de la forêt, créées dans le cadre du projet de la Banque Mondiale, sont censés être intermédiaires et bénéficiaires de toutes les actions concernant la châtaigneraie mais semblent en fait largement factices et inopérantes. Les actions des institutions gouvernementales sont donc ponctuelles et manquent de visibilité auprès des producteurs.

Sur le moyen terme, les projets menés et suivis par les ONG semblent avoir des impacts sensiblement plus importants, notamment l'association hollandaise CNVP spécialisée dans la gestion forestière et qui est présente dans toutes nos régions d'étude. CNVP organise des formations et transferts de compétences entre les différents massifs, notamment Reç, Tropojë, Dibër, Pogradec, Librazhd et Elbasan et tente de structurer des « clubs de noix » locaux pour structurer les filières.

Le massif de Reç concentre un grand nombre de projets et d'actions d'ONG depuis 2004, probablement en partie pour son attrait touristique et sa facilité d'accès. L'association Reçi Prodhintar a été créée en 2004 par un gros producteur du village, Rexhep Meta, avec l'aide d'Oxfam GB. Son activité consiste à centraliser les volumes récoltés dans un magasin de collecte, à faciliter leur commercialisation et à réaliser en commun l'entretien des châtaigniers. L'association, dirigée par un conseil élu, comportait 24 membres à ses débuts ; en 2011 elle en comptait 80 selon l'étude de CNVP. Les membres payent des frais annuels de 2000 ALL + 5% de la valeur des quantités vendues. Les adhérents sont prioritaires pour vendre leur production à l'association et se partagent le bénéfice annuel. Lorsqu'il y a des actions de nettoyage ou des programmes des ONG, tout le monde peut en bénéficier, même les non adhérents.

Officiellement Reçi Prodhintar est une association, d'une part parce que le terme de coopérative est associé à la dictature communiste, et d'autre part que le statut d'association permet d'accéder à des financements extérieurs. Plusieurs personnes enquêtées estiment néanmoins qu'il s'agit en fait d'une entreprise. Comme la structure existait déjà au moment de la loi de dévolution qui demandait la création d'associations des usagers de la forêt, c'est Reçi Prodhintar qui a endossé cette fonction. Une autre association, Sh.B.B. (association de coopération agricole), issue de l'association Reçi Prodhintar, a été créée en 2013 et commercialise les produits alimentaires du village, dont les châtaignes mais aussi les plantes médicinales et le lait durant toute l'année.

L'ONG Oxfam GB, présente depuis 2004, a organisé des formations au greffage de châtaigniers. Au total à Reç entre 20 000 et 30 000 châtaigniers ont été greffés sur des arbustes déjà implantés. Les variétés greffées sont pour la plupart des marrons et d'autres variétés faciles à éplucher, choisies par l'association Reçi Prodhintar. Le greffage d'arbustes sauvages est rémunéré 30 ALL/arbre greffé par Oxfam, ou 20 ALL/arbre greffé par Reçi Prodhintar. Durant l'année 2013, Oxfam Italie, qui a remplacé Oxfam GB, a aidé 8 familles à planter 2000 arbustes greffés dans des terrains pentus, en partenariat avec Permaculture Resource Center. Oxfam a apporté les arbustes et a attribué des subventions aux producteurs qui les ont plantés. Un producteur nous a néanmoins confié avoir planté des arbustes pour rendre service à un ami, à qui il a donné la subvention.

L'ONG CNVP soutient l'association Reçi Prodhintar, dans la protection de la forêt et la réhabilitation des vieilles plantations. L'ONG organise des formations à l'élagage et aux coupes de branches mortes, à la gestion sanitaire et à la sécurité des travailleurs, pour orienter la châtaigneraie vers la production de fruits, contrôler sa densité etc. Il y a 3 ans des actions de coupes sanitaires contre le chancre ont été réalisées. CNVP aide aussi à mettre en place des soins pré et post récolte pour les châtaignes, qui se font dans les magasins de collecte : selon l'ONG, c'est le point faible dans la production de châtaignes. Des événements ont également été organisés pour promouvoir les produits, notamment à Shkodër, avec l'International Slow Food Organization. CNVP organise des réunions avec la RFCFP, la commune, la direction des services forestiers et les producteurs, au sujet des actions à pratiquer pour améliorer la production de châtaignes.

D'autres organismes comme l'ONG espagnole CERAI et l'agence de développement MADA ont apparemment réalisé quelques actions d'entretien de la châtaigneraie de Reç, mais aucune documentation disponible ne retrace leurs projets.

Dans les autres massifs, les projets et actions d'entretien et d'amélioration des châtaigneraies sont beaucoup plus diluées. A Shllak, il y a 5 ans, la DFS a distribué des rations alimentaires aux producteurs qui nettoyaient la forêt. A Tropojë, des subventions ponctuelles sont attribuées aux producteurs pour l'entretien de la forêt, par l'intermédiaire des communes qui distribuent des fonds accordés par des associations ou par les DFS. Une association italienne a apparemment financé plusieurs actions de nettoyage et de greffage.

L'antenne CNVP de Dibër organise sur des parcelles expérimentales des formations au greffage relayées par cinq producteurs partenaires rémunérés pour pratiquer et diffuser le savoir-faire. L'ONG fournit également des arbustes déjà greffés provenant de pépinières pour qu'ils soient plantés. Un projet de contractualisation des droits d'usages et de cartographie de cadastres a lieu sur les communes de Melan à Dibër et Zelqan à Bulqizë, mené par CNVP en partenariat avec la DFS. Cette dernière réalise également quelques plantations très denses : 625 à 630 arbres/ha, pour obtenir une densité d'arbres en production de 200 à 300 arbres/ha, plus proche de la futaie à fruits que du verger. Les communes financent quant à elles quelques actions de nettoyage.

Depuis 3 ans, le bureau CNVP de Korça apporte un soutien administratif, technique et financier à l'association d'usagers de la forêt (FPUA) de Buçimas, « Pylli i Blertë ». L'association appuyée par la CNVP soumet des projets au maire de la commune et à la direction des forêts du district. C'est l'association qui choisit les parcelles expérimentales : les personnes les plus enclines à entretenir leurs parcelles sont sélectionnées, c'est-à-dire qui ont les droits d'usages les plus établis. 5 parcelles sont ainsi soutenues par CNVP : 2 à Gështenjas, une à Rëmenj et une à Verdovë, pour une surface totale de 21,65 ha, qui concerne 65 familles. Kristaq Shore, chef de projet de CNVP Korça, décrit le projet : « *Le principal objectif est de diminuer la densité. Il y a actuellement 2000-2500 arbres/ha. On sélectionne les arbres, on coupe les arbres malades. Dans un premier temps, on veut diminuer la densité de 20-25%. 4 ans plus tard, on refera des coupes et ainsi de suite. Le but est d'avoir une distance d'au moins 12 m entre les arbres. Dans un premier temps, on ne coupe que le bois malade. On ne laisse qu'un seul rejet par souche. L'objectif général est de rendre les forêts productives en fruits, car si on voulait produire du bois on laisserait la forêt comme ça.* »

Certains producteurs considèrent que pour bénéficier des aides des institutions, il faut soit être propriétaire d'un très grand nombre d'arbres, soit connaître quelqu'un dans l'organisme. Il y a donc un sentiment d'injustice, voire de corruption vis-à-vis des institutions, comme le montrent les propos d'un producteur de Markaj au sujet d'une subvention : « *Dans le village, environ 15 familles ont profité de ça pour nettoyer la forêt, mais dans le village, il y a plus de 150 familles. Les services forestiers ont donné selon le réseau de connaissances. Il y a des familles qui ont reçu 200 ou 300 000 lek, seulement pour nettoyer la forêt, pour garder un peu la densité et tout.* » Par ailleurs « *on fait tout tous seuls* » est un discours récurrent parmi les producteurs, qui souvent ne reçoivent pas d'aide extérieure.

6. Spécificités des massifs : synthèse thématique

Tableau 4 : Synthèse thématique des spécificités des massifs

Massifs	Etat environnemental dominant	Histoire	Répartition des droits fonciers	Entretien des parcelles	Système de collecte	Institutions
Reç	Vergers plus ou moins entretenus	Orientation fruticole	Par famille	Généralisé	Très organisé	Omniprésentes
Rrepisht	Vergers plus ou moins entretenus	Orientation fruticole	Par famille	Généralisé	Organisé	Absentes
Kurtaj	Futaie à fruits	Orientation fruticole	Par familles	Généralisé	Organisé	Peu présentes
Shllak	Futaie dégradée	Coupes massives	Par familles	Faible	Peu organisé	Peu présentes
Tropojë	Futaie à fruit	Orientation fruticole	Par lignage et par familles	Moyen	Organisé	Présentes
Dibër	Forêts mixtes, châtaigniers jeunes	Coupes massives	Par familles	Moyen, calendrier décalé	En cours d'organisation	Présentes
Pogradec	Taillis jeunes	Massif entièrement coupé	Par familles et par accès « libre »	Quasi-nul	Organisé	Peu présentes
Bickë	Forêts mixtes, vieux châtaigniers	Préservation des vieux arbres	Par familles	Moyen	Peu organisé	Peu présentes

La diversité de situations rencontrées au sein même des massifs, en particulier sur le plan environnemental, peut difficilement être résumée ; c'est pourquoi le tableau ci-dessus n'a pas d'autre objectif que de permettre de visualiser rapidement les principales tendances à l'œuvre dans les différentes châtaigneraies.

Conclusion sur la description analytique des systèmes de châtaigneraie

La châtaigneraie albanaise est composée d'un ensemble de massifs dont les écosystèmes, usages, pratiques, niveaux d'intégration dans les filières et dans les actions institutionnelles, sont très diversifiés. Plusieurs tendances ressortent néanmoins de cet agencement hétérogène de situations : depuis la chute du régime communiste, les châtaigneraies sont de fait réappropriées par les familles d'anciens propriétaires ou ayants droit, tandis que simultanément leurs écosystèmes sont négligés, après avoir été ou non préservés par les institutions communistes. En effet, l'usage des espaces de châtaigneraie procède en général par prélèvement, sans que des pratiques de gestion durables y soient forcément associées. Récemment, la hausse des prix de la châtaigne a entraîné une reprise généralisée des pratiques de ramassage et une organisation des filières, qui impliquent une pression nouvelle sur les écosystèmes.

Pour mieux appréhender les logiques qui régissent le fonctionnement des systèmes de châtaigneraie, il faut alors décomposer les enjeux économiques, sociaux et écosystémiques de leur gestion. La compréhension des stratégies d'acteurs institutionnels et particuliers et de leurs corrélations avec les dynamiques environnementales permettent ainsi d'interroger les perspectives de valorisation des châtaigneraies.

Chapitre III. Modes de gestion de la châtaigneraie albanaise, opportunités et réponses

I. Gouvernance et répartition des droits fonciers sur la châtaigneraie : la déroute institutionnelle

1. Répartition des droits fonciers : le décalage entre légalité et situation de fait

Le droit de propriété est traditionnellement décomposé en trois types de prérogatives issus du droit romain : l'*usus*, droit d'usage, le *fructus*, droit de retirer des revenus de l'usage et l'*abusus*, droit de transformer, d'aliéner ou de détruire le bien. Schlager et Ostrom (1992), en redéfinissant la propriété comme faisceau de droit soumis à des rapports sociaux, distinguent cinq types de droit définis sur deux niveaux :

- le droit d'accès,
- le droit de prélèvement,
- le droit d'administration ou de gestion, c'est-à-dire le droit à réguler les conditions d'usage et les changements nécessaires à l'amélioration de la ressource,
- le droit d'exclusion, droit de déterminer qui a un droit d'accès et comment ce droit peut être transféré,
- le droit d'aliénation, droit de céder l'un ou les deux des droits d'administration et d'exclusion.

Les deux premiers se situent à un niveau opérationnel, tandis que les trois derniers correspondent à un niveau décisionnel, donc hiérarchiquement supérieur (cf annexe 18. Faisceau de droits par type d'ayant droit).

Les droits de propriété des forêts sont généralement distribués selon des agencements particulièrement complexes, souvent issus des systèmes féodaux. Au sein des droits d'usage de la forêt, on distingue ainsi le droit de glanage, droit de ramasser des céréales ou fruits après la récolte, le droit de pacage ou de vaine pâture et le droit d'affouage, droit de prélever du bois dans la forêt.

Les châtaigneraies d'Albanie, dévolues aux communes depuis 2008, sont *de jure* propriété de ces unités de gouvernement local, qui disposent en principe des droits d'administration et d'exclusion. Cependant même à ce niveau, les délimitations spatiales sont floues d'après Shkelzen Marku l'ancien directeur de MADA : « *Même si tu vas, tu rencontres les maires de deux communes, tu prends les deux et leur demandes : est-ce que vous pouvez me dire où exactement se séparent vos deux communes que vous gérez, ils ne peuvent pas dire, bon c'est là. Ça c'est la limite. Ils disent dans cette zone ici, bon ce village est mien, celui-là est l'autre. Mais où exactement est la ligne entre les deux communes ils ne savent pas. Parce qu'il n'a jamais été déterminé exactement. Et ça c'est un grand problème avec les forêts.* » Les familles ont sur les châtaigneraies un droit d'usage et de prélèvement (*usus*), qui permet de collecter et vendre les fruits à coque et plantes aromatiques (*fructus*), mais qui n'autorise les coupes de bois que pour l'usage direct et pas pour la vente. Le droit d'aliénation serait plutôt détenu par l'Etat et le gouvernement central, puisque la privatisation des espaces dévolus doit passer par des programmes nationaux et être enregistrée par l'IPRO. Les associations d'usagers sont sensées relayer les communes dans l'administration des forêts et pâturages et la régulation des modes de prélèvement, mais elles sont en fait totalement inopérantes.

De facto, nous avons vu précédemment qu'une partie des usagers enquêtés revendique le droit d'administration, voire le droit d'exclusion sur « leurs » parcelles. Les familles ont un réel sentiment de s'être réapproprié les terres collectivisées sous le communisme et font souvent l'amalgame entre les terres agricoles redistribuées par la loi 7501 et les droits relatifs aux forêts et pâturages. Au début des années 1990, le hiatus dans la gestion de ces espaces a laissé la place à un partage de fait reconnu par la quasi-totalité des usagers, à défaut d'être entièrement consensuel. Pourtant les modes de propriété de la forêt avant le régime communiste n'étaient sans doute pas si définis ; on peut supposer en l'absence de cadastres et de titres que les familles disposaient de droits d'usages mais que les droits décisionnels étaient plutôt communautaires. Il n'y avait d'ailleurs pas de transactions sur ces terres lignagères, ce qui peut expliquer l'inutilité des titres. La pression sur ces espaces forestiers est aujourd'hui tout autre puisqu'entre le début et la fin de la dictature, la population albanaise a été multipliée par trois, ce qui explique en partie la dégradation des ressources d'une part et l'émergence de conflits d'autre part.

Au sein du système *de facto* qui s'est mis en place, les faisceaux de droit revendiqués sont très variables. Seul le droit d'aliénation n'est pas vraiment revendiqué par les usagers puisque les uniques transactions qui nous ont été rapportées concernaient des arbres et non des parcelles. Des surfaces de châtaigniers sont toutefois louées. Certains usagers affirment détenir des surfaces, d'autres seulement des arbres. Certains affirment avoir un usage exclusif de leur châtaigneraie, d'autres accordent un droit de glanage, de pacage, voire d'affouage. Selon les familles, l'interdiction de prélever du bois pour la vente est respectée ou non.

Dans le système coutumier, les châtaigneraies sont appropriées par groupe, généralement le lignage ou la famille, sous la tutelle du chef de famille. Contrairement au droit positif sur la succession, les parcelles de châtaigniers se transmettent uniquement de pères en fils. A moins d'épouser un homme disposant de châtaigniers, les femmes n'accèdent pas à la ressource en-dehors d'un droit de glanage qui leur est accordé sur les parcelles de leurs parents, situation paradoxale puisqu'au sein d'un foyer, ce sont souvent les femmes et les enfants qui sont chargés de la récolte. Au sein d'un lignage, les parcelles sont parfois distribuées par familles mais pas systématiquement. Parmi les usagers qui partagent leur châtaigneraie avec le clan, certains expliquent que c'est pour éviter la parcellisation, mais pour d'autres, il semble que c'est par peur du conflit. Un producteur de Markaj formule ainsi d'une manière assez ambiguë : « *Il n'y avait pas de malentendu entre nous, c'est pour ça qu'on est resté comme ça.* » Pourtant juste après, sa femme prend la parole et déclare que « *C'est bien si on sépare, parce qu'un jour va venir où notre fils cherchera sa parcelle.* » Finalement, la répartition du faisceau de droit au sein du lignage semble assez diffuse : on ne sait pas vraiment qui dispose des droits décisionnels. La gestion par clans ou groupes de familles semble défavorable à l'entretien de la forêt, puisqu'en dehors des récoltes les parcelles partagées ne sont pas nettoyées ni élaguées. Finalement, la norme coutumière ne parvient pas à réguler le déséquilibre entre l'accroissement démographique et la multiplication des familles usagères d'un même espace, et l'abandon d'autres espaces du fait de l'exode rural.

Les ressources des *mera* sont généralement surexploitées, en particulier leur bois puisqu'il n'y a pas de concertation pour la gestion de ces espaces communs. Aucun devoir n'est associé aux droits d'accès et de prélèvement sur les parcelles de *mera*, qui sont vouées à la dégradation. Si l'on se réfère à la conception des biens communs d'Ostrom, on ne peut d'ailleurs pas considérer les *mera* comme propriétés communes dans la mesure où les droits d'administration et d'exclusion ne sont pas gérés de manière communautaire (Orsi, 2013). En revanche, les *vakëf* peuvent être qualifiés de propriétés communes dans la mesure où ils sont administrés par des conseils paroissiaux, qui peuvent les louer ou les mettre à disposition des usagers.

La répartition des droits sur les châtaigneraies est régie par une logique différente de celle des autres forêts et pâturages, même si la répartition spatiale des pratiques locales d'usage et d'accès aux écosystèmes de forêts et pâturages par Crouteix (*op. cit.*) (annexe 20.), s'y applique relativement. On a bien un premier cercle autour de l'*hortus* et de l'*ager* proche, où la châtaigneraie est partagée par famille ou lignage. En revanche, le deuxième cercle concentrique qui comprend la zone de *harli* accessible à tous les villageois, ne s'applique pas aux massifs de châtaigniers observés puisque les terres communes de

mera qui nous ont été décrites étaient souvent situées au centre des villages. D'ailleurs selon de Rapper (*op. cit.*), les *mera* se définissent par leur localisation à l'intérieur du village. On retrouve cependant les problèmes environnementaux et sociaux mis en évidence par Crouteix (*ibid.*) relatifs à la surexploitation des espaces communs. Comme l'usage des ressources en bois des *mera* n'est pas régulé, ce qui entraîne un déboisement plus rapide que le renouvellement de la forêt. Les personnes ne disposant pas de parcelles « privées » voient donc leur accès aux ressources se précariser encore plus et sont plus enclines à les prélever en cachette sur les parcelles des autres, quitte à avoir des « problèmes ».

La variabilité et l'incertitude des situations décrites est globalement défavorable à l'investissement, mais il ressort des entretiens qu'en général plus un espace est approprié et exclusif, plus il est entretenu. En effet, l'amélioration des châtaigneraies dans une perspective de production fruitière est un investissement de moyen ou long terme qui ne peut être déployé que s'il y a un sentiment de sécurité foncière, à défaut de garanties. Shkelzen Marku soutient en effet que les usagers n'ont pas intérêt à investir puisqu' « *on est en train de continuer à maintenir ces gens-là dans la mentalité de voler dans leurs propriétés* ». Plusieurs éléments factuels participent effectivement d'une impression récurrente d'insécurité. D'une part, les ayants droit ont été dépossédés de leurs châtaigneraies au moment de la collectivisation. La distribution des droits *de facto* n'est d'autre part pas reconnue par l'Etat, ce qui paraît d'ailleurs normal puisque la répartition des droits est trop variable, floue et controversée pour constituer une véritable norme coutumière. Les familles ne disposent donc que de droits d'usages incertains dont on ne connaît pas les évolutions à venir.

Malgré toutes ses incertitudes, la norme coutumière est reconnue par les institutions, qui souhaitent à terme définir sur les plans spatial et contractuel une répartition de droits d'usages ou de propriété sur ces espaces. Parmi les représentants rencontrés dans les institutions, une partie importante est d'ailleurs elle-même issue d'une famille d'usagers, ce qui explique leur compréhension particulière vis-à-vis de l'état de fait. Des projets pilotes de cartographie de cadastres et de contractualisation des droits selon les frontières traditionnelles sont d'ailleurs menés dans plusieurs communes par les DFS et l'ONG CNVP. Une grande partie des usagers manifeste cependant un désintérêt pour l'obtention de titres. Le manque de moyens et l'inefficacité des institutions gouvernementales est un frein supplémentaire à la sécurisation des droits fonciers, c'est pourquoi on peut supposer que la situation de répartition *de facto* a vocation à durer.

2. La gestion partagée des châtaigneraies : un système institutionnel inopérant

Les termes du partage institutionnel de la gestion des terres forestières entre les différentes instances gouvernementales ont déjà été indiqués dans la contextualisation et sont résumés dans l'organigramme des filières de fruits à coques (annexe 21.). Il a été évoqué que les châtaigneraies étaient comprises dans les 60% de terres dévolues aux communes et municipalités, dont l'une des fonctions est de transférer les droits d'usage et de propriété des forêts et pâturages aux usagers eux-mêmes. Pourtant, ce processus n'a lieu que de manière très minoritaire. Selon Lopez (*op. cit.*), « *La commune ne contrôle pas les activités sur son territoire* », ce qui explique que « *le processus de dévolution de 40 à 60% des forêts et des pâturages aux communes n'influe pas aujourd'hui sur la gestion effective* ». Effectivement, l'activité des communes sur les châtaigneraies a très peu de visibilité auprès des usagers.

Les associations d'usagers ne sont pas opérantes ; elles ont pour seule réelle fonction de valider le projet NRDP de la Banque Mondiale et de remplir des conditions pour recevoir des fonds, à l'exception de celle de Reç qui a pris le parti de s'organiser en coopérative, sans pour autant représenter les intérêts des usagers. Selon l'ancien directeur de MADA Shkelzen Marku, ces associations sont « *complètement fictives* » : « *Ils font rien, ils n'ont pas de pouvoir, c'est seulement une fiction publique qu'ils ont essayé de transférer de l'Europe, ici, qui n'a jamais fonctionné et comme si la propriété n'est pas éclaircie, ces associations n'auront jamais effet.* » Le blocage de la répartition du foncier serait donc également un frein au fonctionnement des associations d'usagers ; autrement dit, tant qu'une autorité supérieure n'aura pas clarifié et fait respecter le partage spatial et la nature des droits, il ne peut y avoir de gestion communautaire.

Le rôle des DFS n'est d'ailleurs pas vraiment rempli non plus : très peu d'actions sont réalisées dans le cadre de l'application des plans de gestion et les coupes de bois ne sont pas réellement contrôlées. De toute façon, dans un contexte de pauvreté généralisée, le système d'amendes n'a pas de sens ; les contrôleurs n'ont donc pas vraiment les moyens d'exercer une quelconque pression sur les usagers. Le remplacement intégral des administrations, y compris décentralisées, à chaque changement de parti, est également un frein au bon fonctionnement des DFS : à Pogradec par exemple, l'ancien directeur des services, un ingénieur forestier expérimenté, a été récemment relégué à un échelon inférieur et la direction a été attribuée à une personne de trente ans, probablement plus pour son appartenance au parti gagnant que pour ses compétences.

La confusion est maintenue jusque dans le gouvernement centralisé, dont les principaux intéressés, eux aussi en poste depuis moins d'un an, ne maîtrisent pas les sujets dont ils sont en charge. La direction générale des forêts est passée en 2005 du ministère de l'Agriculture au ministère de l'Environnement ; pourtant au sein des deux ministères concernés, les personnes rencontrées n'étaient pas en mesure de nous dire quelle institution était responsable des châtaigneraies. Le directeur général des forêts au sein du ministère de l'Environnement nous a lui-même affirmé que les châtaigneraies sont à la charge du ministère de l'Agriculture, ce qui après vérification auprès d'Arsen Proko l'ancien directeur des forêts actuellement enseignant à la faculté de foresterie de Tirana, est faux. C'est bien la direction générale des forêts et pâturages qui fédère les DFS locales et détient la base de données concernant la châtaigneraie, mais les responsables sont incapables de l'utiliser. Sachant cela, on peut également se demander quels peuvent être les impacts du lobbying des fédérations d'associations d'usagers (NACFP et RFCFP).

Parmi les facteurs explicatifs du dysfonctionnement général de ce système, on peut considérer que la corruption discrète au sein de la bureaucratie et le remplacement de toute l'administration sans transition à chaque « changement de couleur » au pouvoir, sont des entraves importantes. Néanmoins, le système institutionnel, créé en réponse à une crise existante mais également aux exigences des donateurs internationaux, est sans doute lui-même inadapté. D'abord, les unités de gouvernement local, créées durant les projets de la Banque Mondiale, ne semblent pas constituer une échelle pertinente pour la gestion des forêts et pâturages. En effet, les aires d'influence et de gestion communautaire se situent plutôt à l'échelle du village (Crouteix, *op. cit.*). De plus, les DFS opèrent au niveau des districts, alors que ceux-ci n'ont plus officiellement de validité administrative, il y a donc un décalage d'échelles. Enfin, le processus de dévolution aménagé selon les termes des bailleurs de fonds internationaux a été réalisé dans la précipitation, alors que même au sein des institutions rencontrées, plusieurs responsables soutiennent que la solution adaptée serait de privatiser les forêts. Là encore, il y a un décalage entre les réponses apportées sous contraintes extérieures et la conviction des membres des institutions, qui souvent sont eux-mêmes issus de familles d'usagers et perçoivent les logiques de terrain relatives à l'entretien des forêts.

II. Intérêts, stratégies et dynamiques évolutives : la gestion effective des châtaigneraies

1. Conséquences de la bulle de la châtaigne sur les stratégies de producteurs

La crise du cynips dans les châtaigneraies italienne et française a déjà été évoquée précédemment. Le déficit de production qui a suivi a entraîné une restructuration radicale du marché de la châtaigne en Europe, ce qui en Albanie s'est traduit par une forte demande extérieure et une importante hausse des prix intérieurs. Comme le montre le graphique des exportations de châtaignes de 2007 à 2010 (annexe 22.), les volumes exportés d'Albanie ont été multipliés par 5 en 3 ans, avant d'amorcer un déclin. D'après nos données de terrain, les prix de la châtaigne ont globalement été multipliés par 6 entre 2004 et 2013.

Dans les massifs albanais, cette conjoncture a rapidement impacté les filières, qui se sont organisées, ainsi que les stratégies des usagers de la forêt, qui se sont mis à ramasser de plus en plus de châtaignes pour les vendre. Dans un certain nombre de villages, avant la hausse des prix, les habitants devaient se rendre sur le marché de la ville la plus proche, par leurs propres moyens, pour pouvoir vendre leurs châtaignes. Pour

la plupart d'entre eux, lorsque les prix du kilo de châtaigne n'étaient que de 10 ou 20 ALL, l'activité de ramassage et de vente n'était pas rentable. Plusieurs producteurs racontent qu'ils « *jetaient tout dans le ruisseau* » selon une expression idiomatique. La demande en châtaigne a entraîné un nouvel intérêt pour le ramassage et la collecte de châtaignes. Dans les villages des collecteurs se sont mis à acheter les fruits et à venir les chercher sur place en fourgon, pour ensuite les revendre. Ce processus d'organisation des collectes a été progressif et il est encore en cours, notamment dans les villages les moins intégrés.

Pour les usagers de la forêt, le ramassage des châtaignes est devenu d'autant plus intéressant que les collecteurs assurent l'achat et le transport de la marchandise, ce qui représente une garantie que les récolteurs ne pouvaient avoir en vendant sur les marchés. Un producteur de Kurtaj témoigne ainsi : « *La châtaigne a toujours été récoltée ici, mais au début de la démocratie, les prix étaient trop bas, donc on récoltait mais pas beaucoup. Il y a 2 ou 3 ans, les prix ont augmenté, on a beaucoup plus d'intérêt à ramasser les châtaignes. Avant on les vendait sur le marché de Shkodra, il fallait trouver une place sur le marché, faire l'aller-retour avec le fourgon. Maintenant, il y a des gens qui viennent ici dans le village pour collecter les châtaignes.* ». Beaucoup de producteurs enquêtés racontent que jusqu'à l'augmentation des prix, ils ramassaient des châtaignes mais uniquement pour leur autoconsommation. Les fruits restants servaient pour l'alimentation des animaux : « *Avant 2 ou 3 ans, on ne récoltait pas trop. Maintenant que les prix ont augmenté, on ne laisse pas le moindre petit fruit. Avant c'était plutôt les chèvres qui mangeaient les fruits par terre.* » A ce discours dominant s'ajoutent des témoignages différents, comme celui d'un producteur d'Ushtenlecë : « *On a toujours récolté et vendu la châtaigne* ». De manière générale, les personnes qui vendaient déjà des châtaignes avant la hausse des prix sont des producteurs plus spécialisés et disposant de plus de châtaigniers. Au sein d'un village, ils étaient peu à pratiquer cette activité, alors qu'aujourd'hui toutes les personnes qui ont accès à la ressource et même une partie de celles qui en sont exclues, récoltent et vendent des châtaignes. « *Pour nous maintenant, ça a plus de valeur d'avoir une châtaigneraie qu'un verger de pommiers* », affirme Sali Sule, un producteur partenaire de CNVP.

L'augmentation des prix et des volumes vendus s'accompagne d'une baisse de l'autoconsommation des familles de récolteurs, en particulier les plus pauvres. Il est désormais plus intéressant de vendre les châtaignes que de les consommer et une partie des récolteurs déclare avoir cessé de manger des châtaignes : « *Maintenant que les prix ont augmenté, on est plus intéressés pour les vendre que pour les manger* », explique un producteur d'Ushtelencë. La revalorisation des châtaignes en France et en Italie, au moment de la crise de production, diminue donc indirectement la consommation albanaise ; autrement dit c'est parce que les terroirs castanéicoles italiens et français ont réussi à relancer la demande en châtaignes qu'aujourd'hui les producteurs albanais cessent d'en consommer.

Paradoxalement, la châtaigneraie se rapproche par certains aspects d'une culture de rente, tout en conservant son caractère extensif de *saltus*. La conjoncture ne semble pas augmenter l'investissement dans les parcelles et seule la récolte s'intensifie ; pourtant, l'activité castanéicole est exposée à des risques liés à la spécialisation des filières vers l'exportation. Une dépendance se développe vis-à-vis des importateurs étrangers ; les revenus de la châtaigne sont soumis à la demande extérieure et aux prix internationaux qui en résultent. En Albanie où les revenus par habitants sont beaucoup plus faibles et où le fruit n'est pas considéré comme un aliment de qualité, la châtaigne n'a pas la valeur que les importateurs lui prêtent. La spécialisation progressive des villageois qui comptent sur les recettes de la châtaigne accroît l'insécurité de leurs revenus. Il y a donc un décalage qui ne peut être rééquilibré que par une revalorisation interne du fruit et une stabilisation de la demande et des prix internationaux. En attendant, la conjoncture impacte la valeur du *saltus* et les stratégies de producteurs qui modifient leurs modes d'exploitation de la ressource.

2. Stratégies d'usagers en fonction de leur lien à la châtaigneraie

A partir des entretiens menés, il est possible de construire plusieurs typologies selon différents critères relatifs aux pratiques castanéicoles ou à l'importance des châtaigniers dans les activités et les revenus.

Pour mieux comprendre les stratégies d'usages et de gestion des châtaigneraies, la typologie choisie ici se réfère à des critères d'accès à la ressource et des pratiques d'entretien ou de récolte. Cinq classes de producteurs et récolteurs sont ainsi définies : producteurs spécialisés, producteurs diversifiés, producteurs désintéressés, récolteurs opportunistes et récolteurs exclus des ressources.

La classe des producteurs spécialisés comprend les personnes dont l'activité principale est la production de châtaigne. Pour ces producteurs, l'activité castanéicole est antérieure à la hausse des prix, même si elle s'est développée avec la conjoncture. Leurs droits de propriétés sur les parcelles exploitées sont relativement clairs et respectés. Les surfaces cultivées sont généralement importantes (3 à 15 ha) et bien entretenues : les sous-bois sont nettoyés, les autres essences éliminées, les rejets excédentaires coupés. Des coupes de châtaigniers peuvent s'ajouter aux pratiques de production fruitière. Celle-ci est variable (1,5 à 10 tonnes) et peut nécessiter l'emploi de main-d'œuvre saisonnière. Les châtaignes sont ensuite transportées en véhicule ou à cheval. La classe des producteurs spécialisés est la moins représentée dans notre base de données.

La classe des producteurs désintéressés est caractérisée par leur absence de visées lucratives dans leur usage de la châtaigneraie. Les producteurs entretiennent, souvent avec soin, les parcelles dont ils sont propriétaires ou ayants droit, mais ne récoltent que pour leur autoconsommation. Le nombre d'arbres dont ils sont en charge est très variable (12 à 150 arbres), mais leurs activités de récolte et d'entretien sont pratiquées « *pour le plaisir* ». Les producteurs désintéressés sont souvent des personnes à la retraite ou exerçant une activité non agricole (menuisier, directrice d'école par exemple). Ils ne sont donc pas dépendants de la châtaigneraie, qu'ils entretiennent pourtant plus durablement que d'autres usagers.

La classe des producteurs diversifiés est définie par la complémentarité des revenus de la châtaigne par rapport aux revenus globaux et par un entretien régulier des parcelles. Avant la hausse des prix, une partie des représentants de cette classe récoltait de petits volumes, principalement pour l'autoconsommation : « *Il y avait des pâturages dans la forêt mais la récolte n'était que pour l'autoconsommation* », raconte un producteur de Leshnica. Au moment de l'augmentation des prix et de l'organisation des collectes, ces producteurs se sont mis à récolter pour la vente des volumes de plus en plus importants. Certains d'entre eux sont même des immigrés qui depuis peu reviennent nettoyer et récolter leurs parcelles dans leurs villages d'origine. Sur le plan social, la classe est hétérogène puisque certains producteurs diversifiés sont pauvres et vivent en partie des aides sociales du gouvernement, notamment à Tropojë, tandis que d'autres emploient des saisonniers comme surplus de main-d'œuvre lors de la récolte ou de l'entretien. Généralement les activités rémunératrices complémentaires sont agricoles : un certain nombre de producteurs déclarent vivre d' « *un peu de tout* », un peu d'élevage, un peu de maraîchage, quelques arbres fruitiers, un peu de céréales et de pommes de terre. Un producteur de Markaj explique ainsi : « *Il n'y a pas d'activité principale. Avec la châtaigne, on achète la farine, des produits de base. Au printemps et en été, on récolte les plantes médicinales et la myrtille, ça apporte une partie du revenu. Avec les animaux, on fait des produits laitiers, de la viande. On produit des céréales dans notre parcelle, dans notre jardin.* » Il y a néanmoins des spécialisations par terroir : par exemple à Tropojë, presque tous les producteurs élèvent quelques ruminants. Pour certains producteurs diversifiés, l'activité complémentaire est l'apiculture ; ils dépendent donc doublement de la châtaigneraie. Les producteurs diversifiés exploitent les parcelles sur lesquelles ils ont des droits d'usage ou de propriété, ce qui explique l'intérêt de pratiquer des nettoyages ou des coupes de bois. Les surfaces ou nombre d'arbres sont très variables (14 à 150 arbres ou 0,5 à 12 ha), ainsi que les volumes de production (3 quintaux à 2 tonnes). Certains producteurs vendent l'intégralité de leur récolte, d'autres en consomment une partie, d'autres encore conservent des châtaignes dans le but de les vendre plus cher en hiver ou au printemps. Dans le premier cas, le revenu de la châtaigne est souvent utilisé pour acheter des vivres pour l'hiver, comme le raconte un producteur de Markaj : « *juste après, on a l'argent, on va au Kosovo, on achète la farine pour l'hiver.* » « *Je sais bien que les prix sont plus hauts en hiver, mais on a besoin d'argent maintenant, on ne sait pas ce qui va arriver* », explique une productrice d'Ushtelencë. La spéculation sur les prix est donc

réservée aux producteurs les plus aisés, ce qui est souvent aussi le cas de l'autoconsommation. La classe des producteurs diversifiés, la plus hétérogène, est aussi la plus représentée.

La classe des récolteurs opportunistes englobe les ayants droits dont l'activité castanéicole se résume au ramassage des châtaignes, sans qu'aucun entretien ne soit pratiqué. Au sein de cette classe, l'intérêt pour la châtaigneraie n'est pas forcément secondaire ; certains récolteurs vendaient d'ailleurs des châtaignes avant la mise en place des collectes, à un prix très bas. Les représentants de cette classe sont souvent pauvres et n'ont pas accès aux aides techniques. Ils disposent généralement de droits d'usage ou de propriété sur des parcelles, mais pas toujours, comme le raconte un producteur de Baçallek dont la parcelle est exploitée par d'autres usagers : « *Les gens qui sont venus des autres villages après le régime n'ont pas de terre. Comme je n'ai pas de papiers, ils disent que c'est la terre communale donc ils viennent ramasser les châtaignes.* » D'autre part, les droits d'usages et de propriété n'ont pas suivi l'échange migratoire qui s'est produit dans certaines zones, ce qui entraîne des situations comme celle décrite par un producteur de Shllak : « *Avant les gens nettoyaient la châtaigneraie ici, mais après ils sont partis en émigration, ils ont abandonné la châtaigneraie. [...] Il y a d'autres familles qui vont récolter, mais elles ne font que la récolte.* » A cela s'ajoute que la plupart des émigrés qui reviennent ramasser leurs châtaignes depuis l'augmentation des prix, ne prennent pas la peine d'entretenir leurs parcelles. A Tropojë, les récolteurs sont particulièrement nombreux du fait de l'impossibilité d'organiser l'entretien des parcelles gérées par le lignage. Les volumes récoltés peuvent être importants : entre 1 quintal et 3 tonnes. Les récolteurs opportunistes sont loin d'être les moins dépendants de la châtaigneraie, comme en témoignent les propos d'un récolteur de Markaj : « *tout le village attend les châtaignes, pour pouvoir acheter la nourriture.* ». En effet, comme les producteurs diversifiés, les récolteurs comptent sur ce revenu saisonnier : « *Avec les revenus [de la châtaigne] on achète toute la nourriture pour l'hiver, après le reste de l'année c'est l'élevage qui nous fait vivre.* »

La classe des récolteurs exclus de la ressource est définie par un manque d'accès aux châtaigneraies. Il s'agit de personnes souvent pauvres ne disposent pas de droits d'usage sur une parcelle, mais qui récoltent quand même des châtaignes. Certaines d'entre elles sont des femmes mariées qui ont changé de village et n'ont plus accès aux châtaigneraies de leurs parents. L'utilisation de la ressource est donc souvent clandestine, même si certains récolteurs exclus parviennent à louer ou à se faire prêter des châtaigniers. Souvent les parcelles récoltées ont été abandonnées par des familles d'émigrés, comme le racontent des récolteurs de Pjeçë : « *il y a des parcelles qui n'appartiennent à personne, on récolte là-bas.* » Evidemment les récolteurs exclus n'entretiennent pas les parcelles qu'ils récoltent. Certains justifient leurs pratiques par le droit positif qui rend les communes propriétaires des châtaigneraies : « *Ici il y a des gens qui prétendent que c'est leur parcelle mais tout le monde peut y accéder quand même* », explique un récolteur d'Ushtelencë. Les quantités ramassées sont généralement peu importantes (moins d'un quintal) et destinées à l'autoconsommation. Les récolteurs exclus sont donc peu dépendants de la ressource. Dans notre base de données d'entretiens, ils sont peu représentés, sans doute en partie parce qu'en étant exclus des ressources, ils sont exclus des réseaux grâce auxquels nous avons rencontré une partie des producteurs. De plus, la question des droits d'usage et de propriété étant source de conflit, il est probable qu'une partie des personnes ayant refusé les entretiens appartiennent à la classe des exclus.

Tableau 5 : Répartition des 41 producteurs rencontrés par classe et par massif

Massifs	Producteurs exclusifs	Producteurs diversifiés	Producteurs désintéressés	Producteurs opportunistes	Exclus de la ressource
Reç	1	3	1		
Rrepisht			1		
Kurtaj		3			
Shllak		2		2	
Tropojë		3		7	
Dibër	1	6		1	4
Pogradec		2	2	1	
Bickë			1		
Total	2	19	5	11	4

Si certains usages de la forêt comme les pratiques opportunistes de prélèvements sans entretien, sont de toute évidence défavorables à la bonne gestion des écosystèmes, il est difficile à partir de ces stratégies décrites, de leur associer directement des types d'impacts sur les châtaigneraies. La tendance générale qui ressort est que les producteurs exclusifs pratiquent une culture plus intensive et forment avec les producteurs désintéressés un groupe plutôt bénéfique à l'entretien des forêts. Les producteurs diversifiés exploitent plus les différentes fonctions de la châtaigneraie (pâturage, bois) mais souvent le seul entretien qu'ils pratiquent est le nettoyage des sols avant la récolte ; leur gestion des écosystèmes est donc mitigée. Enfin, on peut considérer que l'action des récolteurs opportunistes et exclus, qui ne pratiquent aucun entretien, est néfaste ; pourtant, certains d'entre eux ramassent du bois et font pâturer leurs animaux dans la châtaigneraie, ce qui constitue une forme d'entretien. C'est donc finalement à l'intérieur de chaque classe stratégique, que se dégagent des pratiques d'entretien durables ou non. Par exemple parmi les producteurs et récolteurs saisonniers, tous n'ont pas un usage opportuniste de la ressource ; à Rrepisht, il nous a été rapporté que les émigrés n'entretiennent pas forcément moins leurs parcelles que les autres. De plus, parmi les producteurs que nous avons rencontrés, tous récoltent des châtaignes en plus ou moins grande quantité ; d'autres classes d'usagers exclusifs du bois, dont l'impact sur les châtaigneraies est important, n'ont pas été appréhendées. Les effets des stratégies sur les écosystèmes doivent donc être envisagés en termes de tendances générales, d'autant plus qu'une même pratique sur deux écosystèmes initialement différents aura deux influences distinctes.

3. Conséquences d'une pression nouvelle sur les écosystèmes

En plus des conflits générés par les nouveaux modes d'exploitation des châtaigneraies et la répartition incertaine des droits d'usages et de propriété, les écosystèmes subissent une pression accentuée par la conjoncture. Sur le plan des coupes de bois, on peut considérer que la ressource est surexploitée depuis la chute du régime communiste voire même durant les décennies précédentes. En effet, comme cela a déjà été évoqué, certains massifs ont été en grande partie coupés dans les années 1970-1980 pour assurer l'approvisionnement en bois d'œuvre. Pendant la période de confusion qui a suivi l'effondrement du système communiste, les particuliers se sont mis à leur tour à abattre des arbres pour les vendre, notamment dans le but d'investir dans les sociétés de spéculation de l'épargne. Officiellement, les coupes illégales ont décliné à partir de 1997 lors de la crise des pyramides qui a marqué la fin de ces sociétés de spéculation (Illegal Logging Portal, 2009). Pourtant, selon un rapport de la Banque Mondiale (SAVCOR,

2005), elles étaient encore en 2002 huit fois plus importantes que les volumes coupés légalement. Aux ventes de bois s'ajoutent les besoins d'une population rurale pour qui le bois de feu représente une importante source d'énergie. Les propos d'une productrice de Markaj témoignent de cette dépendance : « *En général, les gens ici n'ont pas de machine à laver [...], du coup pour chauffer de l'eau, ils utilisent du bois.* » Les coupes d'arbres peuvent être raisonnées et équilibrées, mais au-delà d'un certain seuil, la forêt ne peut se renouveler, son système racinaire ne remplit plus sa fonction de structuration des terrains et la ressource est vouée à la dégradation. Au-delà des pratiques, c'est donc le niveau de pression sur la ressource qui détermine ou non un équilibre.

Or si les villageois déclarent se partager la châtaigneraie selon les limites d'avant la dictature, la situation actuelle est loin de constituer un retour à la gestion *ante* communiste, d'abord parce que la pression démographique est beaucoup plus forte. En effet, la population albanaise a été multipliée par trois durant le régime communiste. Comme l'exode rural n'est pas accompagné de transferts réguliers de droits d'usage et de propriété, il ne compense pas l'accroissement démographique, mais contribue à créer des déséquilibres dans l'exploitation de la ressource. L'absentéisme de certains propriétaires et ayants droits peut paradoxalement entraîner une surexploitation de leurs parcelles, qui sont investies par d'autres usagers qui raisonnent d'autant moins les coupes et le pâturage. De plus, la multiplication des familles au sein d'un lignage a pour effet non seulement d'accroître la pression sur la ressource, mais également d'encourager une gestion opportuniste consistant à prélever du bois et des châtaignes sans entretenir les parcelles. L'abandon et le sous-pâturage entraîne d'autre part une dégradation des écosystèmes qui peut aller jusqu'à la fermeture des forêts : d'autres essences envahissent les châtaigniers, la densité de végétation dans les sous-bois atteint son maximum et rend les espaces inaccessibles. L'embroussaillage des forêts favorise la propagation d'incendies, relativement fréquents dans ces territoires méditerranéens.

Figure 28 : Fermeture de parcelle à Shllak



Photo : Alice Dupré la Tour, 30.06.2014

Figure 29 : Parcelle brûlée à Shllak

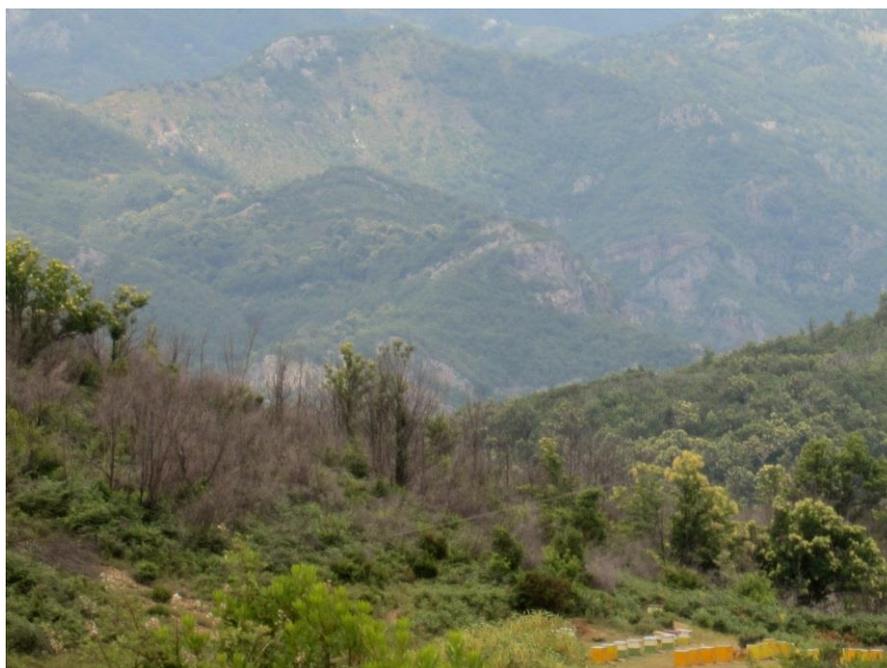


Photo : Alice Dupré la Tour, 30.06.2014

Le déséquilibre démographique accentue donc les disparités d'exploitation des châtaigneraies, avec des espaces abandonnées et d'autres surexploités. Aux coupes de bois s'ajoute le surpâturage, récurrent dans les forêts albanaises dont la charge moyenne est de 3 unités équivalent mouton (UEM) par hectare et par an, alors que la charge pastorale maximale est estimée à 1,3 UEM/ha/an (Banque Mondiale, 2007). En effet, les châtaigneraies sont souvent pâturées par des bovins, ovins et caprins, qui peuvent avoir une action bénéfique en mangeant les arbustes et herbes des sous-bois (à l'exception des fougères). Cependant, les parcours doivent être raisonnés, d'une part parce que les chèvres abîment les jeunes arbres en se nourrissant de leur écorce en hiver, et d'autre part pour éviter une dégradation des sols. Les terres de châtaigneraie, souvent pauvres et pentues, sont sensibles à la déforestation et au surpâturage qui induisent de l'érosion, voire des glissements de terrain. Au-delà d'un certain point, ces dégradations sont définitives : un sol déstructuré et vidé de sa biomasse ne peut se régénérer à notre échelle temporelle.

Figure 30 : Pentes érodées à Markaj



Photo : Alice Dupré la Tour, 03.06.2014

Figure 31 : Glissement de terrain à Ushtelencë

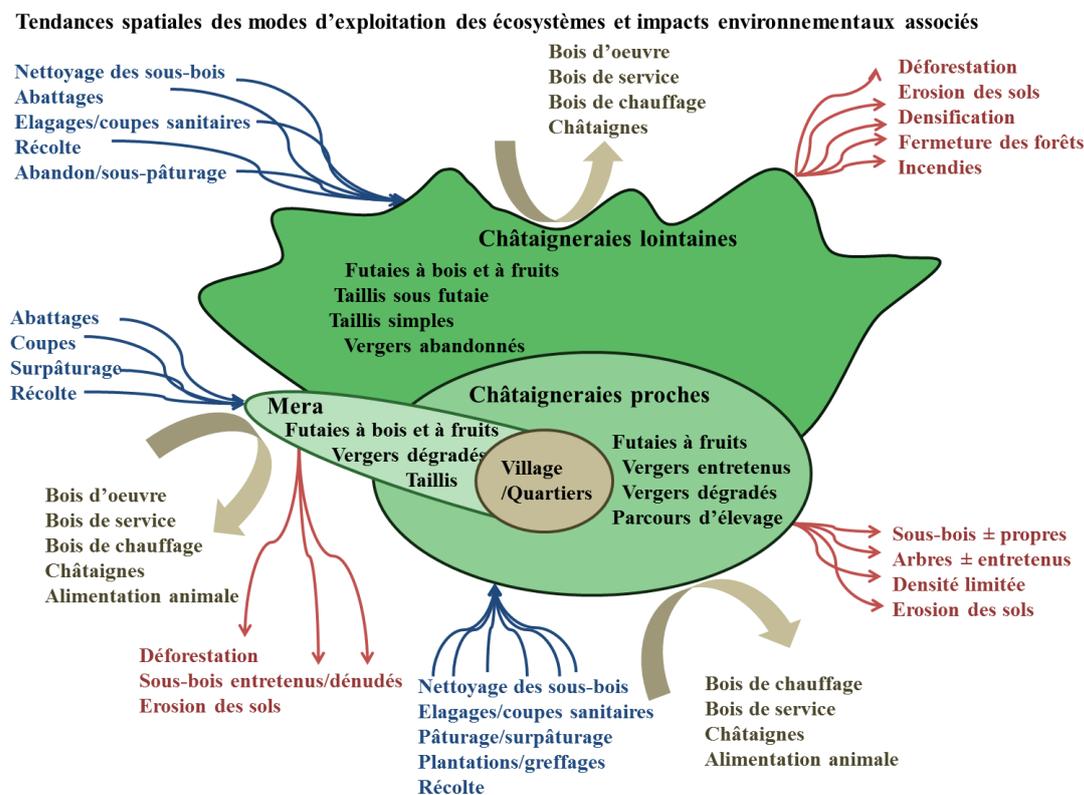


Photo : Alice Dupré la Tour, 26.06.2014

L'agencement spatial des types de pression et état environnementaux associés est déterminé par différents paramètres. D'abord, la proximité des habitations et des élevages est décisive dans l'exploitation et l'entretien des sous-bois, qui ont plus tendance à être surpâturés ou surexploités. L'accessibilité des parcelles détermine en partie les modes de gestion des parcelles : les espaces les plus lointains ou les plus difficiles d'accès sont aussi les plus abandonnés et sujets à la fermeture des forêts, comme le massif de Shllak qui est marginalisé. Dans la châtaigneraie d'Ushtelencë, un producteur raconte : « *Dans ma parcelle, c'est difficile si tu coupes les arbres de les ramener parce que le terrain est difficile d'accès. Là où c'est facile d'accès, tout a été coupé.* » L'inaccessibilité d'une parcelle peut donc aussi éviter sa surexploitation en ne permettant que la récolte et non l'abattage d'arbres. Néanmoins, on peut

globalement distinguer deux grandes logiques, au sein desquelles se trouve tout un éventail de situations. D'une part, les châtaigneraies proches et accessibles sont généralement plus entretenues, plus pâturées et plus récoltées, ce qui peut mener à une situation d'équilibre (vergers entretenus de Reç et Krepisht) ou de surexploitation (terrains érodés de Markaj). D'autre part, les châtaigneraies difficiles d'accès sont plus sujettes à l'absentéisme et à l'abandon, ce qui peut éviter la pression sur l'écosystème (vieux châtaigniers préservés d'Ushtelencë et de Popinar), mais favorise la fermeture des forêts (parcelles abandonnées de Shllak), voire l'exploitation clandestine des ressources sans logique de renouvellement (coupes massives à Pogradec). Toutefois, les différents types de châtaigneraie sont inégalement sensibles à la sur ou sous-exploitation : les vieux châtaigniers nécessitent par exemple peu d'entretien, peu d'arbustes poussent à l'ombre de leurs larges couronnes et les chèvres ne peuvent abîmer leurs écorces épaisses. Au contraire, les massifs coupés repoussent en taillis et ont tendance à se beaucoup densifier ; à partir de là la dégradation est difficile à enrayer. A l'intérieur d'une châtaigneraie, les différents types d'écosystèmes nécessitent donc des gestions adaptées, avec une attention particulière à certains paramètres, comme la pente d'un terrain ou le jeune âge des arbres.

Figure 32 : Schéma de synthèse : spatialisation des impacts environnementaux liés aux pratiques



III. Le *saltus*, espace multi fonctionnel du système agraire : un paradigme pour la compréhension des châtaigneraies

1. Le *saltus* castanéicole, interface agro-écosystémique intégrée au système agraire

Reprendre la description des châtaigneraies, de leurs modes de gestion et de leur intégration dans les systèmes agraires à la lumière du concept de *saltus* défini précédemment, permet de mettre en évidence la dimension à la fois transitoire et capitale de ces espaces.

Espaces hybrides entre les forêts uniquement pourvoyeuses de bois et de gibier et les terres cultivées, espaces indéfinis dont les écosystèmes peuvent prendre différentes formes, espaces ingrats souvent relégués aux pauvres, on peut considérer que les châtaigneraies d'Albanie sont largement apparentées au *saltus*, même si en tant que forêts multifonctionnelles, il est également possible de les rapprocher en partie de la *silva*. D'abord, plusieurs types de zones d'interfaces comme les haies bocagères ou les lisières d'*ager* et de prairies sont peuplées de châtaigniers. Comme les châtaigneraies sont relativement continues, elles constituent ainsi d'importants couloirs biologiques dans les systèmes agraires. De plus, les parcelles sont souvent employées comme parcours pastoraux ombragés à défaut d'être riches en alimentation pour les ruminants, qui peuvent néanmoins récupérer les fruits restants. Si leur fonction pastorale n'est pas systématique, ce sont bien des espaces extensifs dont les ressources sont prélevées sans apport extérieur.

De fait, le renouvellement de la fertilité des châtaigneraies est principalement vertical, c'est-à-dire que ce sont les feuilles mortes et bogues qui composent l'horizon humifère. Au sein du système agraire, les seuls transferts horizontaux vers la châtaigneraie sont les déjections des animaux d'élevage, qui représentent des apports minimes compte tenu de l'extensivité du pastoralisme.

Figure 33 : Parcours pastoral sous futaie de châtaigniers à Markaj



Photo : Alice Dupré la Tour, 05.06.2014

Figure 34 : Châtaigniers en lisière de champ et cimetière, avec lavogne et parcours pastoral

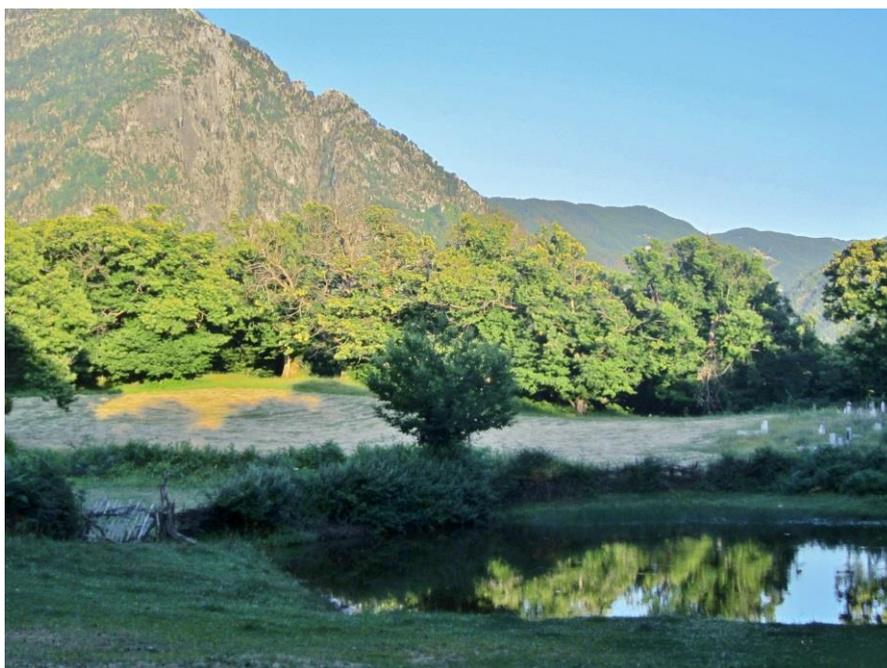


Photo : Alice Dupré la Tour, 01.07.2014

Poux, Narcy *et. al.* (*op. cit.*) ont mis en évidence le peuplement des *saltus* par une « *végétation semi-naturelle* » ; celle-ci dans les écosystèmes de châtaigneraie est composée d'un petit nombre d'espèces très représentées. Du fait des conditions pédo-climatiques difficiles sur lesquelles s'implantent les châtaigniers (altitude, sols pentus, acides, relativement pauvres), la biodiversité y est moins forte que dans d'autres types de forêts. En plus du châtaignier, on y trouve d'autres essences comme le chêne, le noisetier, l'acacia ou le frêne, ainsi que des plantes herbacées comme les fougères qui tapissent les sous-bois. Le pâturage et les nettoyages de forêt visant à éliminer les essences autres que le châtaignier, les arbustes et herbacées, diminuent la diversité de l'écosystème et par là même sa résilience. Les *saltus* castanéicoles sont donc particulièrement sensibles aux variations de pression ; en l'absence d'intrants, leur exploitation ne peut s'intensifier durablement.

Or si les *saltus* forment des zones tampon entre des écosystèmes cultivés et des écosystèmes exploités mais naturels, ils sont également plus susceptibles d'être surexploités, notamment du fait de son agencement de droits d'usages et de propriété, qui en font une ressource relativement collective. Les charges pastorales et les coupes de bois sont souvent reléguées aux espaces plus proches de *saltus*, ce qui évite de surexploiter l'*ager* et la *silva*. Ainsi la résilience des systèmes agraires est en partie garantie par les *saltus*, qui absorbent des variations de pression. Sur le plan écologique : les châtaigniers et leurs systèmes racinaires ont pour fonction d'empêcher l'érosion éolienne et hydrique des sols en plus de protéger les cultures en bocage et en lisières de forêt. Sur le plan économique : longtemps la récolte des châtaignes a pu compenser le manque de production céréalière ou maraîchère de l'*ager*, d'autant plus que la saison de ramassage succède aux récoltes estivales et précède l'hiver.

Or la ressource « gratuite » que représente la châtaigne a récemment pris beaucoup d'importance pour les villageois. A l'instar des plantes aromatiques et médicinales, la récolte des châtaignes ne nécessite aucune trésorerie, aucune prise de risque de la part de ceux qui la pratiquent. Sali Sule, producteur à Pjeçë, explique ainsi : « *La châtaigneraie a de la valeur parce qu'on ne fait rien, on nettoie juste un peu et on récolte, et on prend 150 lek/kg (l'année dernière).* » De fait, la conjoncture actuelle crée un effet d'opportunité pour ces espaces extensifs, dont le risque de surexploitation est accru. L'intensification des récoltes n'a pas amélioré l'entretien de la forêt puisque ce sont surtout les stratégies opportunistes qui se sont développées. La résilience des *saltus* de châtaigneraie est donc à son tour mise en question par les

déséquilibres de sous et surexploitation provoqués par les pratiques actuelles de coupes de bois, de pâturage, d'entretien et de ramassage, dans un contexte d'exode rural.

2. Un équilibre multifonctionnel entre châtaigneraie à fruit et châtaigneraie à bois

Pour stabiliser les écosystèmes de châtaigneraie, il s'agit de trouver un équilibre dans la gestion des massifs, en adoptant la conduite la plus adaptée aux besoins des usagers et en évitant la surexploitation des espaces. Les interventions des ONG étrangères vont dans le sens d'une réappropriation des châtaigneraies sous forme de vergers : plantations, greffages, diminution de la densité d'arbres etc. Dans certains massifs comme à Reç, cette stratégie permet de réhabiliter en partie une châtaigneraie à fruit qui a été dégradée. D'autres massifs semblent avoir depuis longtemps été conduits de manière mixte, de manière à répondre à des besoins plus variés en bois et en pâturages. Par exemple, la châtaigneraie de Tropojë, qui englobe les villages, fait office de parcours pour les ruminants puisque les pâturages de montagne sont éloignés. Au sein d'une variété de situations, d'écosystèmes et de besoins, un équilibre sur mesure doit donc être trouvé pour chaque massif et même pour chaque sous-ensemble de massif.

En plus de sa production fruiticole, la châtaigneraie albanaise est principalement exploitée pour son bois et ses ressources en pâturage (alimentation et parcours). L'usage des sous-bois pour le pastoralisme est bénéfique dans la mesure où les ruminants (en particulier ovins et caprins) entretiennent la forêt en se nourrissant de ses arbustes, herbes et broussailles. Finalement, certains modes de gestion rencontrés en Albanie (à Tropojë par exemple) s'apparentent à la description que fait Moreno (1989) sur le massif des Appenins : « *Bien que la châtaigneraie « traditionnelle » soit décrite aux XIX^e et XX^e siècles comme futaie à fruit, elle gardera encore son caractère de polyculture aussi bien par sa forme mixte de taillis sous futaie (production de fruits et de bois) que par l'exploitation des sous-bois (production de foin/herbage pour la pâture).* » D'un point de vue strictement productif, ces conduites mixtes ne sont pas optimales, mais plutôt qu'une intensification vers la production de bois ou de fruit, c'est peut-être une réappropriation de cette orientation multifonctionnelle qui a le plus de sens. En effet, répondre à l'augmentation de la pression sur les châtaigneraies par une intensification et une spécialisation des écosystèmes aurait également pour conséquence de diminuer leur résilience et de développer des usages inappropriés, comme par exemple la coupe de bois dans des plantations. Les écosystèmes les plus spécialisés sont de fait également les moins résilients en cas d'abandon ou de mauvaises pratiques. On peut considérer qu'historiquement, à Pogradec par exemple, c'est justement ce cas de figure de spécialisation fruiticole suivi de mauvaises pratiques (coupes incontrôlées) et d'un abandon de la forêt, qui a causé la dégradation d'un massif entier. Enfin, l'ambiguïté sur les droits d'usage et de propriété en tant que frein à l'investissement individuel constitue une raison supplémentaire en faveur d'une orientation extensive.

Les différents types de dégradation de la châtaigneraie ont déjà été évoqués précédemment ; en résumé, deux grandes tendances de fermeture des forêts et de déforestation se superposent. Pour les contrecarrer, les comportements des usagers doivent être modifiés au sein d'une gestion globale qui continue de répondre à leurs besoins. Si en-dehors des stratégies opportunistes de coupes massives pour la vente, les usagers des châtaigneraies ont légitimement besoin de bois, les conduites mixtes en futaie à fruit ou en taillis sous futaie doivent être perpétrées. De plus, les châtaigneraies à bois, futaie et taillis, sont moins vulnérables et moins susceptibles de se fermer que les vergers. Les modes d'exploitation actuels obéissent à de fortes logiques spatiales : les parcelles les plus proches sont plus récoltées, pâturées, leurs branches sont plus ramassées, tandis que les plus lointaines sont sous-pâturées, exploitées pour le bois et subissent des abattages fréquents. Le déséquilibre ne réside pas dans la spatialisation des prélèvements, mais dans l'absence de gestion adaptée à ces différents modes d'exploitation. Les conduites doivent donc à leur tour être spatialisées, pour éviter la perpétration de parcelles à bois déforestées proches ou rendues inaccessibles par la fermeture de la forêt.

IV. Perspectives de valorisation de la châtaigneraie

1. Questionnement sur la pertinence d'un signe de qualité sur la production

La mise en place d'un signe de qualité sur une production de la châtaigneraie albanaise est envisagée par le projet BiodivBalkans, sous la forme d'une indication géographique protégée (IGP). Ce procédé consiste à valoriser la spécificité d'un produit sur un territoire délimité en structurant la production et la filière pour faire reconnaître sur le marché un premium préexistant sur les prix. L'enjeu est donc économique, mais aussi territorial puisque l'IGP vise aussi à la réappropriation des terroirs de production. L'idée de valorisation de la production des châtaigneraies par une IGP, qui s'insère dans le cadre de la future adhésion à l'Union Européenne et aux programmes LEADER de la PAC, part du constat d'un patrimoine considérable plus ou moins préservé et relativement peu valorisé. La châtaigneraie albanaise est implantée dans des terroirs pauvres dont l'exploitation extensive apporte un revenu complémentaire. En tant que *saltus*, elle est intégrée aux systèmes agraires, mais curieusement elle est peu associée à des savoir-faire traditionnels sur le plan des pratiques arboricoles comme sur le plan culinaire. La consommation domestique est limitée et donc très peu valorisée localement. Le système de connaissance sur la production est, on l'a vu, nébuleux, confus et insuffisant : les variétés et phénotypes de châtaigne ne sont pas identifiés, leur qualité est méconnue en dehors du fait que la production extensive est entièrement biologique.

A première vue, donc, le terrain semble peu propice à la structuration de la production : l'incertitude sur les droits d'usages et de propriété, la mauvaise gestion des écosystèmes associée à un désintérêt pour le long terme, un manque de savoir-faire de la part des producteurs et un système institutionnel défaillant, constituent à court et moyen termes autant d'obstacles difficiles à dépasser. La notion de bien commun étant absente des modes de gestion partagée, convaincre les usagers d'un intérêt commun qu'ils auraient à s'organiser semble difficile, d'autant plus qu'une défiance envers les coopératives marque la période post-communiste. De plus, le manque de contrôle de la part des institutions publiques sur la gestion des châtaigneraies mène à penser qu'une IG ne pourrait bénéficier du contrôle nécessaire à protection. L'intérêt des ONG pour les châtaigneraies peut néanmoins représenter une opportunité de développement à un niveau très local : à Reç, l'organisation du système de collecte et de commercialisation s'est appuyée sur les institutions étrangères, même si ailleurs les filières se sont organisées par le marché. Les ONG diffusent à échelle locale un réseau de connaissances et de savoir-faire associés à la castanéculture, qui peuvent permettre d'améliorer la production et dans une moindre mesure l'entretien des châtaigneraies.

La conjoncture d'augmentation de la demande internationale et de hausse des prix de la châtaigne peut être considérée comme opportunité, mais elle constitue une base très instable. D'une part, elle crée une situation de dépendance proche de la culture de rente, alors que les importateurs résoudront probablement leur problème de production à moyen terme grâce à la lutte biologique. Le cynips constitue d'autre part lui-même une menace importante, sachant que le ravageur contamine l'Italie et la Croatie. Or la situation actuelle porte à penser que ni les services publics ni les usagers ne seraient en mesure de répondre à une épidémie, et que sur de si grands massifs les ONG seraient dépassées. Le cynips perturbe la floraison et la fructification, il pose problème pour la production de châtaignes et de miel, mais pas pour la production de bois.

Le miel de châtaignier, qui est localement très valorisé, serait peut-être un produit de la châtaigneraie plus propre à être valorisé par la mise en place d'un signe de qualité. Consommé comme médicament, ce miel particulièrement sombre et amer bénéficie déjà d'un premium de prix par rapport aux autres miels. Le savoir-faire étant déjà en place, il suffirait d'inciter les apiculteurs à spécialiser leurs miels en les récoltant au rythme des différentes floraisons. Les ruches n'étant pas soumises aux problèmes de droit de propriété, l'incertitude foncière n'affecterait que les apiculteurs extérieurs aux châtaigneraies qui déplacent leurs ruches à l'intérieur des massifs durant la floraison, comme c'est déjà le cas. Toutefois, la production de miel de châtaignier s'écoule localement, par des transactions directes du producteur au consommateur par

réseau de connaissance ; une IGP n'aurait donc de sens que dans une perspective d'augmentation de la production.

Le processus d'IGP apparaît finalement décalé dans le contexte castanéicole albanais ; s'agissant d'espaces aussi multifonctionnels, il faut se demander comment la valorisation d'une production peut s'articuler avec une meilleure gestion des châtaigneraies.

2. L'intérêt d'une revalorisation de l'arbre à pain en Albanie : pour une internalisation de la valeur ajoutée

Il a été indiqué précédemment que l'intégration des châtaigneraies aux systèmes agraires est paradoxalement peu associée à des pratiques traditionnelles de production ou de consommation des châtaignes. Tout se passe comme si les techniques anciennes avaient manqué un maillon de la chaîne de transmission. Plusieurs témoignages permettent de présumer que la châtaigneraie de Reç a initialement été greffée à partir de greffon venant des arbres productifs de Kraja. Pourtant aujourd'hui à l'exception des terrains d'action des ONG, aucune pratique de greffage ne semble subsister dans aucun des massifs, ce qui est d'autant plus étrange que le greffage d'autres arbres fruitiers est très répandu. De la même façon, les préparations culinaires à base de châtaigne semblent avoir été abandonnées ; partout en Albanie les producteurs nous ont affirmé ne consommer les fruits que grillés ou bouillis, à l'exception d'un couple de personnes âgées dans le village reculé de Rrepisht, qui préparent du *trahana*. L'idée d'un savoir-faire perdu est alimentée par l'existence dans certains villages de montagne de petits moulins à eau, qui servaient probablement entre autres à l'élaboration de farine de châtaigne. Finalement la seule pratique qui subsiste est la conservation des châtaignes en bogues dans des fougères, désignée par le terme de *thark* dans les territoires du nord. Comme si la production et la consommation de châtaignes étaient reléguées à une logique de survie concentrée sur le strict nécessaire : empêcher la dégradation des fruits pour conserver une ressource subsidiaire durant l'hiver.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer l'abandon des savoir-faire castanéicoles ; la plus évidente consiste à supposer que la collectivisation et la dépossession opérées par le régime communiste ont arrêté la transmission des savoir-faire devenus inutiles. Cependant il est étrange que parmi toutes les personnes âgées rencontrées, aucune ne puisse décrire ces savoir-faire qui auraient encore été pratiqués pendant leur enfance, ce qui mène à la seconde hypothèse. Les savoir-faire castanéicoles se seraient perdus progressivement lors de période(s) antérieure(s), marquant une crise des châtaigneraies, dont le désintérêt aurait pu être causé par des facteurs internes ou externes aux systèmes agraires.

A titre de comparaison, la châtaigneraie cévenole a ainsi connu des périodes de désintérêt et de crises écosystémiques. Présent depuis le Moyen-Age, le châtaignier s'y est développé au cours des siècles, évitant des famines et produisant progressivement la base de l'alimentation, ce qui lui a valu d'être appelé « arbre à pain ». Pourtant entre la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et la seconde moitié du XX^{ème}, la châtaigneraie a été largement délaissée du fait de l'exode rural, des épidémies et de la faible rentabilité de l'activité (Chassany et Crosnier, *op. cit.*). La ressource alimentaire permet de nouveau de faire face aux crises alimentaires de la 2nde Guerre Mondiale, mais ce n'est qu'à la fin du XX^{ème} siècle qu'elle est touchée par un regain d'intérêt : les châtaignes passent alors d'aliment de survie au statut d'aliment « plaisir ». Les IGP associées aux transformations semi-artisanales et industrielles de nouveaux produits (crème, sirop, farine etc.) ont permis d'apporter une valeur ajoutée supplémentaire. Même si seule une faible surface de la châtaigneraie cévenole est aujourd'hui cultivée, un processus de réappropriation et de réhabilitation s'est donc mis en marche.

La châtaigneraie albanaise, aujourd'hui négligée par ses usagers, est néanmoins intégrée aux systèmes agraires. L'enjeu d'une revalorisation de ce patrimoine passe donc par une réappropriation, au sens propre d'une redéfinition des droits d'usages et de propriété, mais surtout au sens figuré d'un nouvel intérêt traduit par une adaptation des modes de gestion. Si la demande extérieure actuelle constitue une opportunité pour beaucoup d'usagers, la valeur ajoutée associée aux transformations et à la

consommation de châtaigne pour le plaisir, a entièrement lieu dans les pays importateurs. En l'absence d'une consommation domestique, aucune transformation n'est opérée sur le territoire albanais. Les filières sont uniquement structurées comme une chaîne de transactions et de transport jusqu'aux importateurs étrangers²⁰. La création d'unités locales de transformation permettrait de transférer la valeur ajoutée au territoire, en contribuant à régulariser une demande de qualité auprès des producteurs. La relocalisation de la transformation permettrait également de résoudre les problèmes de conservation du fruit brut. La consommation domestique pourrait ainsi être relancée par l'offre à petite échelle, voire susciter un intérêt pour ces espaces au fort potentiel agro-touristique. C'est déjà ce qu'encourage l'ONG CNVP en organisant des journées de la châtaigne à Tropojë ou des journées Terra Madre à Shkodër.

La réappropriation des châtaigneraies a bien commencé, même si le processus est déséquilibré ; d'abord par leur réutilisation dans la période post-communiste, même si leur gestion n'a pas encore trouvé d'équilibre, puis par leur revalorisation due à la conjoncture internationale. Bien que cette valorisation se produise « dans le désordre », son impact est réel chez beaucoup de producteurs qui comptent désormais sur le revenu de la châtaigne pour vivre. En ce sens, les systèmes agraires se recentrent sur la châtaigneraie comme nouvelle source de recette annuelle. L'internalisation de la valeur ajoutée associée à la transformation et d'une partie de la consommation, permettrait de sécuriser ces revenus et de soutenir le regain d'intérêt pour la châtaigneraie, condition préalable à l'adaptation des modes de gestion.

Conclusion sur les modes de gestion de la châtaigneraie et leurs enjeux stratégiques et environnementaux

L'incertitude dans la répartition des faisceaux de droit de propriétés opérationnels et décisionnels constitue un obstacle majeur à la réappropriation des châtaigneraies en bloquant le processus d'investissement, qu'il soit individuel ou collectif, pour une gestion durable des écosystèmes. La réorganisation du système institutionnel est actuellement loin d'avoir clarifié la situation et la gestion des châtaigneraies est assurée de fait par leurs usagers. Le mode d'utilisation des ressources et d'intégration des espaces dans les systèmes agraires permet de caractériser les châtaigneraies albanaises comme *saltus* multifonctionnels. Dans ce contexte, les différentes stratégies d'acteurs ont des impacts variés sur les écosystèmes eux-mêmes hétérogènes et répondent à des besoins divers. Pour mettre en place des modes de gestions et pratiques adaptés à chaque situation environnementale, il faut prendre en compte la pluralité des besoins des usagers. Une structuration locale de la filière châtaigne pourrait solliciter un regain d'intérêt et une réappropriation du patrimoine que représentent les châtaigneraies.

²⁰ Sur les filières des produits de la châtaigneraie albanaise, cf mémoire d'Eriston Bulku (2014).

Conclusion générale

Le travail de terrain effectué dans le cadre de cette étude a permis de constituer une base de données principalement qualitative relative aux massifs visités. Les observations paysagères et récits livrés lors d'entretiens avec les acteurs des châtaigneraies ont conduit à des synthèses descriptives qui caractérisent les écosystèmes et leurs modes de gestion. Ce travail de retranscription de témoignages permet de dépeindre un premier état des lieux ; en effet, l'information, en Albanie tout particulièrement, est à trouver sur le terrain. La dimension analytique de ces descriptions a consisté à mettre en relation les dynamiques économiques, sociales, agraires et environnementales à l'œuvre pour chercher à comprendre leur articulation et les tendances évolutives qu'elles impulsent.

Ces dynamiques s'inscrivent dans un contexte de mutations : le marché international de la châtaigne est en pleine réorganisation, la demande européenne gonfle les prix et le nouveau dispositif institutionnel de gestion des forêts dévolues s'enlise dans l'impuissance à assurer une conduite durable des massifs. L'enjeu de réappropriation des espaces de châtaigneraie est donc double : il s'agit à la fois de faire valoir dans les faits des droits d'usage et de propriété que les institutions ne transfèrent pas et de s'assurer l'accès à une ressource de plus en plus valorisée économiquement. Pourtant, cette revalorisation sous influence extérieure, en l'absence de sécurité foncière, de garanties sur l'investissement et de savoir-faire castanéicole, ne semble pas amorcer de réhabilitation des massifs. Au contraire, les écosystèmes sont simultanément délaissés et surexploités. Les *saltus* de châtaigneraie, espaces multifonctionnel extensifs, voient leurs ressources prendre de la valeur alors que l'exode rural déséquilibre la pression démographique. D'où ce constat paradoxal d'une cristallisation conflictuelle autour du partage de la ressource et d'un désintérêt récurrent, qui se traduit par un manque d'entretien et une dégradation des écosystèmes.

Chaque massif est le fruit d'une histoire particulière, d'une intégration plus ou moins marquée aux systèmes agraires, d'un ensemble d'usages et de pratiques. Localement, les stratégies des usagers se superposent aux stratégies institutionnelles, notamment focalisées sur le massif de Reç. Les écosystèmes de châtaigneraie, plus ou moins orientés vers la production de fruits ou de bois, sont inégalement résilients à l'abandon ou à la surexploitation des ressources. Les usages de la ressource et actions sur les écosystèmes ont des impacts variables ; pour toutes ces raisons, les modes de gestion doivent être repensés localement, pour répondre aux besoins des usagers. Ceux-ci ont souvent une utilisation plurielle de ces espaces de prélèvement, aussi est-il sans doute plus pertinent de maintenir ces fonctions productives multiples que de tenter de maximiser la production fruitière. Au sein de structures agraires paysannes, les producteurs ont en effet besoin des ressources en pâturages et en bois que leur apportent les châtaigneraies. Les orientations productives peuvent donc être adaptées selon des logiques spatiales, selon les niveaux d'intégration des parcelles.

La réhabilitation des écosystèmes passe par une réappropriation par les usagers qui peut prendre diverses formes. La revalorisation des châtaigneraies albanaises est déjà en marche, même si actuellement seuls ses effets économiques pour les familles sont perceptibles. Pour une réappropriation plus profonde du patrimoine, les bénéfices économiques peuvent constituer un point de départ. Actuellement la seule valeur transférée aux familles d'usagers est celle de la matière première ; un enjeu commercial est donc d'internaliser la valeur ajoutée des produits finis au sein du territoire. La création d'unités locales semi-industrielles de transformation pourrait permettre à la fois de relancer la faible demande domestique par l'offre et d'encourager une production régulière de châtaignes de qualité, par la demande. Les châtaigneraies d'Albanie ont effectivement besoin, peut-être plus encore que d'un système foncier et institutionnel fonctionnel, d'un regain d'intérêt pour pouvoir être réappropriées et réhabilitées par leurs propres usagers.

Bibliographie

1. **Avanzato D. (2011).** *Chestnut (Castanea sativa L.). Investment to be addressed to International and Domestic markets.* 13 p. Document interne au Ministère de l'Agriculture Albanais.
2. **Barclay D. (2010).** *The Bread Tree in the Land of Eagles: on the Pertinence of Institutionalizing a Geographical Indication for Tropojë Chestnuts – Albania : an Ecological Economics Perspective.* Master of Development Studies : Graduate Institute of International and Development Studies, Genève.
3. **Belrose V. (2004).** Le cynips menace la châtaigneraie à fruits. INRA. *Insectes*, n°134. [consulté le 15/04.2014]. <http://www7.inra.fr/opie-insectes/pdf/i134belrose.pdf>
4. **Bernet T. et Kazazi I. (2012).** *Organic Agriculture in Abania : Sector Study 2011.* Tirana : Swiss Coordination Office in Albania, Research Institute of Organic Agriculture, Ministry of Agriculture, Food, and Consumer Production in Albania. 48 p.
5. **Bourgeois C., Sevrin E. et al. (2004).** *Le châtaignier, un arbre, un bois.* Paris : Institut pour le Développement Forestier. 347 p.
6. **Borowiec N. et Brancaccio L. (2014).** *Le cynips du châtaignier.* INRA. [consulté le 14.09.2014]. <http://www6.inra.fr/cynips-chataignier/Contexte/em-Dryocosmus-kuriphilus-em>
7. **Brossard Th., Wieber J.C. (1984).** Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie. *Espace géographique*, t. 13, n°1, p. 5-12.
8. **Center for Climate Adaptation.** *Albania: Biodiversity.* [consulté le 01.04.2014]. <http://www.climateadaptation.eu/albania/biodiversity/>
9. **Chassany J.P., Crosnier C. (2006).** *Le renouveau de la châtaigneraie cévenole.* Florac : Parc National des Cévennes. 304 p.
10. **CIA. (2014).** *The World Factbook : Albania.* [consulté le 01.04.2014]. <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/al.html>
11. **Civici A., Goçaj E., et al. (1996).** Evolution des systèmes fonciers en Albanie : la microrégion de Preza (Tirana). *Réforme agraire, colonisation et coopératives agricoles*, p. 78-96.
12. **Civici A., Kristo I. et al. (2001).** L'agriculture et la crise des "pyramides". In : Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.). *L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales.* Montpellier : CIHEAM. (Options Méditerranéennes : Série B, Etudes et Recherches, n° 28). p. 149-157.
13. **Civici A., Lerin F. (2001).** Evolution démographique et « littoralisation » de la population. In : Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.). *L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales.* Montpellier : CIHEAM. (Options Méditerranéennes : Série B, Etudes et Recherches, n° 28). p. 139-147.
14. **Civici A. (2002).** *Albanie : du collectivisme absolu à une parcellisation égalitariste radicale.* AGTER : Fonds documentaire dynamique sur la gouvernance des ressources naturelles de la planète. [consulté le 07.04. 2014]. http://www.agter.org/bdf/fr/corpus_chemin/fiche-chemin-13.html
15. **Civici A. (2007).** *Actualité de la question foncière en Albanie et dans les Balkans.* Extraits de la conférence de A. Civici, 8 octobre 2007. Vidéo de Loïc Colin pour ATGER. [consulté le 07.04.2014]. http://www.agter.asso.fr/article181_fr.html
16. **Cochet H., Devienne S. et al. (2007).** *L'agriculture comparée, une discipline de synthèse ?* *Economie rurale*, janvier-avril 2007, n. 297-298, p. 99-112.
17. **Cochet H. (2011).** *L'agriculture comparée.* Versailles : Editions Quae. 159 p.
18. **Cohen Nabeiro A. (2013).** *Plantes aromatiques et médicinales en Albanie : gestion de la ressource et menaces : étude de la cueillette dans différents bassins de production.* Mémoire de Master 2 Développement Territorial et Projets : Institut agronomique méditerranéen de Montpellier.

19. **Crouteix O. (2013).** *Usages et propriétés des terres forestières et pastorales en Albanie. Processus institutionnel de dévolution aux communes, pratiques locales d'utilisation et impacts environnementaux. Etude de cas de trois communes de Mirdita.* Mémoire de Master 2 Gestion environnementale des écosystèmes et forêts tropicales : AgroParisTech.
20. **De Waal C. (2004).** Post-socialist Property Rights and Wrongs in Albania: An Ethnography of Agrarian Change. *Conservation and Society*, vol. 2, n. 1. p. 19-50.[consulté le 18.08.2014]. <http://www.conservationandsociety.org/text.asp?2004/2/1/19/49340>
21. **Dida M., Ducci F. et al.** Les ressources du pin noir (*Pinus nigra* arn.) en Albanie. *Ressources génétiques forestières*, n°29. [consulté le 01.02.2014]. <http://www.fao.org/docrep/005/y2316f/y2316f0c.htm>
22. **Dixon J., Gulliver A. (2001).** *Résumé : Systèmes de production agricole et pauvreté : Améliorer les moyens d'existence des agriculteurs dans un monde en changement.* Rome : FAO. 56 p. [consulté le 02.04.2014]. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/004/AC349F/ac349f00.pdf>
23. **EFSA. (2010).** Risk Assessment of the Oriental Chestnut Gall Wasp, *Dryocosmus kuriphilus* for the EU Territory and Identification and Evaluation of Risk Management Options. *EFSA Journal*, vol. 8, n. 6, 114 p. [consulté le 14.09.2014]. <http://www.efsa.europa.eu/fr/efsajournal/doc/1619.pdf>
24. **Elesaj Ç. (2013).** *Gështenja. Nje mike e harruar.* Rome : Agrilavoro Edizioni srl. 204 p.
25. **Encyclopédie Larousse. (2013).** *Albanie.* [consulté le 04.04.2014]. <http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Albanie/104550#10999527>
26. **Euractiv. (2014).** *L'UE accorde à l'Albanie le statut de candidat à l'adhésion.* [consulté le 21.08.2014]. <http://www.euractiv.fr/sections/elargissement/lue-accorde-lalbanie-le-statut-de-candidat-ladhesion-303043>
27. **FAO.** *Systèmes de production agricole et pauvreté.* [consulté le 02.04.2014]. http://www.fao.org/farmingsystems/description_fr.htm
28. **FAOSTAT. (2012).** *Production : cultures : châtaigne.* [consulté le 11.04.2014]. <http://193.43.36.221/DesktopDefault.aspx?PageID=567&lang=fr#ancor>
29. **FAOSTAT. (2012).** *Produits par pays : Albanie.* [consulté le 07.04.2014]. <http://faostat.fao.org/DesktopDefault.aspx?PageID=339&lang=fr&country=3>
30. **FFEM. (2012).** *Conservation et valorisation de la biodiversité : développement rural durable de la montagne balkanique.* [consulté le 04.04.2014]. http://www.ffem.fr/webdav/site/ffem/shared/ELEMENTS_COMMUNS/U_ADMINISTRATEUR/3-PROJETS/fiches-communication/CZZ1635-Montagne-Balkanique.pdf
31. **France Diplomatie. (2013).** *Présentation de l'Albanie.* [consulté le 01.04.2014]. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/albanie/presentation-de-l-albanie/>
32. **Garnier A. (2013).** *Analyse descriptive d'un terroir du nord de l'Albanie : le Has : Systèmes d'élevage et ressources pastorales.* Mémoire de Master 2 Gestion Agricole et Territoires : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.
33. **Hamon P. (modérateur de réunion). (2003).** *Retranscription : le Kanun et la vendetta en Albanie : du mythe à la réalité. Le Courrier des Balkans.* [consulté le 04.04.2014]. <http://balkans.courriers.info/article2784.html>
34. **IFAD. (2010).** *Rural Poverty in Albania.* [consulté le 04.04.2014]. <http://www.ruralpovertyportal.org/fr/country/home/tags/albania>
35. **IFAD. (2011).** *Republic of Albania. Mountain Business Competitiveness Programme.* [consulté le 18.08.2014]. <http://www.ifad.org/operations/projects/design/105/albania.pdf>
36. **Illegal Loggin Portal. (2009).** *Illegal Logging Ravages Albania's Forests.* [consulté le 13.09.2014]. <http://www.illegal-logging.info/content/illegal-logging-ravages-albanias-forests>
37. **INSTAT. (2011).** *Statistical Databases.* [consulté le 08.09.2014]. Tirana : INSTAT. <http://www.instat.gov.al/en/figures/statistical-databases.aspx>

38. **INSTAT. (2012).** *Population and Housing Census 2011*. Tirana : INSTAT. 176 p. [consulté le 25.08.2014].
http://www.instat.gov.al/media/177354/main_results_population_and_housing_census_2011.pdf
39. **Kristenssen J.** *Feasibility of the Albanian government's support to upgrading the walnut, chestnut, hazelnut, almond and pomegranate value chain*. 217 p. Document interne au Ministère de l'agriculture albanais.
40. **Littre E. (1877).** *Paysage*. Dictionnaire. [consulté le 02.04.2014].
<http://www.littre.org/definition/paysage>
41. **Lopez R. (2013).** *Analyse stratégique de la gestion environnementale sur les forêts communales de 3 communes du Nord de l'Albanie. Le processus de dévolution donne-t-il les moyens aux communes de prendre en charge la gestion durable des écosystèmes forestiers sur leurs territoires ?* Mémoire de mastère spécialisé Forêt, Nature et Société : AgroParisTech.
42. **Lushaj B. (1999).** Suitable management of chestnut (*Castanea sativa* Mill.) as fruit-wood has increased the production, quality and quantity of fruit and wood. Nitra, Slovak : *Folia Oecologica Bulletin*, n° 26.
43. **Malaj K., Laçej I. et al. (2013).** *Guide praktike. Gështenja ne qarkun Shkodër. Perhapja, prodhimi dhe promovimi*. Tirana : CNVP et MADA.
44. **Mazoyer M., Roudart L., INRA. (1997).** *Histoire des agricultures du monde : Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris : Seuil. 705 p.
45. **Medolli B. (2013).** *Analyse descriptive d'un terroir au Nord de l'Albanie : le Has. Mise en marché et dynamiques des filières des produits animaux*. Mémoire de Master 2 Développement Territorial et Projet : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.
46. **Meijboom M. (2011).** *Supporting nut value chain development in Albania: Analysis and strategic planning for developing nut crops in four regions*. Tirana : SNV. 56 p.
47. **Mila L., Justice et Paix Albanie. (2012).** Vendetta en Albanie. Justice & paix. [consulté le 04.04.2014]. <http://justice-paix.cef.fr/Vendetta-en-Albanie.html>
48. **Ministère de l'Agriculture. (2011).** Le cynips du châtaignier. *Information santé des forêts*, mai 2011. [consulté le 14.09.2014]. http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Cynips_2011-2.pdf
49. **Moreno D. (1989).** Châtaigneraie « historique » et châtaigneraie « traditionnelle ». Notes pour l'identification d'une pratique culturelle. *Médiévales*, vol. 8, n°16-17. p. 147-161.
50. **OIER SUAMME. (2012).** Biologie du cynips du châtaignier et du *Torymus sinensis* utilisé en lutte biologique. *La montagne qui bouge*, n°37, p. 34-36. [consulté le 15.04.2014].
<http://www.parc-monts-ardeche.fr/Zendapp/default/download/file/key/YTozOntzOjU6Im1vZGVsIjtzOjE2OiJOZXdzX01vZGVsX0ZpbGVzIjtzOjY6ImNvbHVtbiI7czo0OiJmaWxlIjtzOjI6ImJmWjlt9/inline/1>
51. **Olivier de Sardan J.P. (2003).** *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à l'usage des étudiants*. Niamey : LASDEL. 59 p. (Etudes et Travaux, n°13).
52. **Orsi F. (2013).** *La propriété comme faisceau de droits : quels enjeux pour les communs ?* Séminaire international : Propriété et communs : les nouveaux enjeux de l'accès et de l'innovation partagés, ANR Propice, Paris, 25-26 avril 2013. [consulté le 10.09.2013].
http://www.mshparisnord.fr/ANR-PROPICE/25-26_avril/orsi_faisceau-de-droits.pdf
53. **Pavari A. (1949).** Le chancre du châtaignier en Europe. *Unasylva : Revue des forêts et des produits forestiers* (FAO), vol. 3, n°1.
54. **Poux X., Narcy J.B. et al. (2009).** Le saltus : un concept historique pour mieux penser aujourd'hui les relations entre agriculture et biodiversité. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 57, juillet 2009. p. 23-34. [consulté le 03.09.2014].
<http://www7.inra.fr/dpenv/pdf/PouxC57.pdf>
55. **Rapper G. de. (1998).** *La frontière albanaise : famille, société et identité collective en Albanie du sud*. Thèse de doctorat en ethnologie : Université de Paris X, Nanterre.

56. **Reforma administrative territoriale (Albanie). (2014).** *A Brief History of the Administrative-territorial Organization in Albania.* [consulté le 01.04.2014]. <http://www.reformaterritoriale.al/en/roadmap/history>
57. **Rey-Debove J., Rey A. (dir.). (2000).** *Le nouveau Petit Robert.* Paris : Dictionnaires Le Robert. 2841 p.
58. **Ruli G., Thomai T. et al. (2011).** *National Study: on Actual Situation and Perspective on Nut Trees (Walnut, Chestnut, Hazelnut, Almond) and Pomegranate Development in Albania. (Summary).* 63 p.
59. **SAVCOR (2005).** *Ensuring Sustainability of Forests and Livelihoods through Improved Governance and Control of Illegal Logging for Economies in Transition. Helsinki : Discussion paper for the World Bank.* Helsinki : Savcor Indufor Oy. 57 p. [consulté le 13.09.2014]. http://siteresources.worldbank.org/INTFORESTS/Resources/SAVCOR_illegal_logging_ENA_June2005.pdf
60. **Schlager E. et Ostrom E. (1992).** Property-Rights Regime and Natural Resources: A Conceptual Analysis. *Land Economics*, august 1992, vol. 68, n°3, p. 249-262.
61. **Shundi A. (2006).** *Country pasture/ Forage resource profiles: Albania.* FAO. [consulté le 01.04.2014]. <http://www.fao.org/ag/agp/AGPC/doc/Counprof/Albania/albania.htm#1>
62. **SNV (Netherlands Development Organisation). (2008).** *Field Survey on Nuts in Kukës Region.* 27 p. Document interne.
63. **Terroirs et culture. (2005).** Définition du terroir. [consulté le 03.09.2014]. <http://planete-terroirs.org/spip.php?article55>
64. **Thomas R., Busti D. (2009).** Châtaigne et marron, l'ethnobotanique du châtaignier. ENS Lyon. [consulté le 11.04.2014]. http://biologie.ens-lyon.fr/ressources/Biodiversite/Documents/la-plante-du-mois/chataigne-et-marron-lethnobotanique-du-chataignier/index_html?set_language=en&cl=en
65. **UNEP/GRID-Arendal. (2000).** *Biodiversity in Albania: Report on National Situation of Biodiversity in Albania.* UNEP/GRIDA. 34 p.
66. **World Bank. (2007).** *Integrating Environment into Agriculture and Forestry Progress and Prospects in Eastern Europe and Central Asia. Volume II. Albania. Country Review.* World Bank. 18 p. [consulté le 13.09.2014]. <http://www.worldbank.org/eca/pubs/envint/Volume%20II/English/Review%20ALB-final.pdf>
67. **World Map. (2008).** *Albania. Administrative divisions.* [consulté le 20.08.2014]. http://mapas.owje.com/maps/13451_counties-of-albania-2008.html

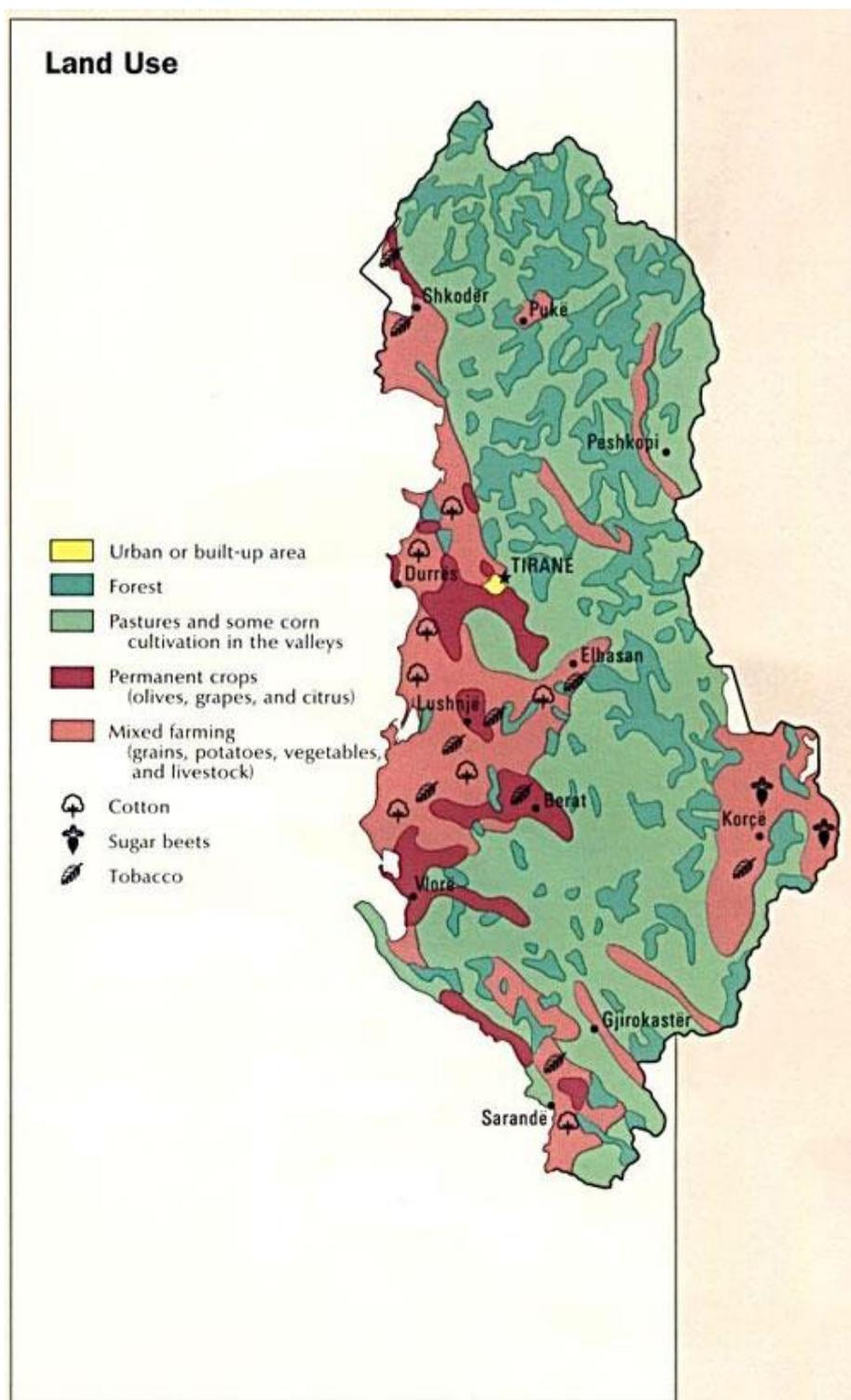
Annexes

1. Carte physique de l'Albanie.....	96
2. Carte de l'occupation des terres	97
3. Carte des régions administratives.....	98
4. Chronologie du processus national de dévolution et des projets de la Banque Mondiale.....	99
5. <i>De jure</i> , la commune comme acteur central de la gestion des espaces dévolus.....	99
6. Principales productions agricoles albanaïses par ordre de chiffre d'affaire.....	100
7. Evolution des structures dupliquées du châtaignier	101
8. Carte des aires naturelle et d'extension du châtaignier	101
9. Carte de la châtaigneraie existante et perspective en Albanie.....	102
10. Carte de la châtaigneraie albanaïse et du programme de l'IFAD.....	103
11. Carte de la châtaigneraie albanaïse : expertise réalisée pour MADA	104
12. Surfaces des châtaigneraies d'Albanie par district : données de MADA présentées par Elesaj	105
13. Surfaces et densité des châtaigneraies d'Albanie par district : données du TTC	106
14. Répartition de la production de châtaignes par district en 2006	106
15. Carte pédologique.....	107
16. Carte de la châtaigneraie de Tropojë, vues zénithale et inclinée	108
17. Répartition des cultures à Tropojë.....	109
18. Carte du plan d'aménagement des forêts et pâturages de la commune de Buçimas	109
19. Faisceau de droit par type d'ayant droit	110
20. Représentation spatiale des pratiques locales d'usage et d'accès aux écosystèmes de forêts.	110
21. Organigramme des acteurs des filières de fruits à coque	111
22. Exportations de châtaignes en tonnes de 2007 à 2010.....	111

1. Carte physique de l'Albanie



2. Carte de l'occupation des terres



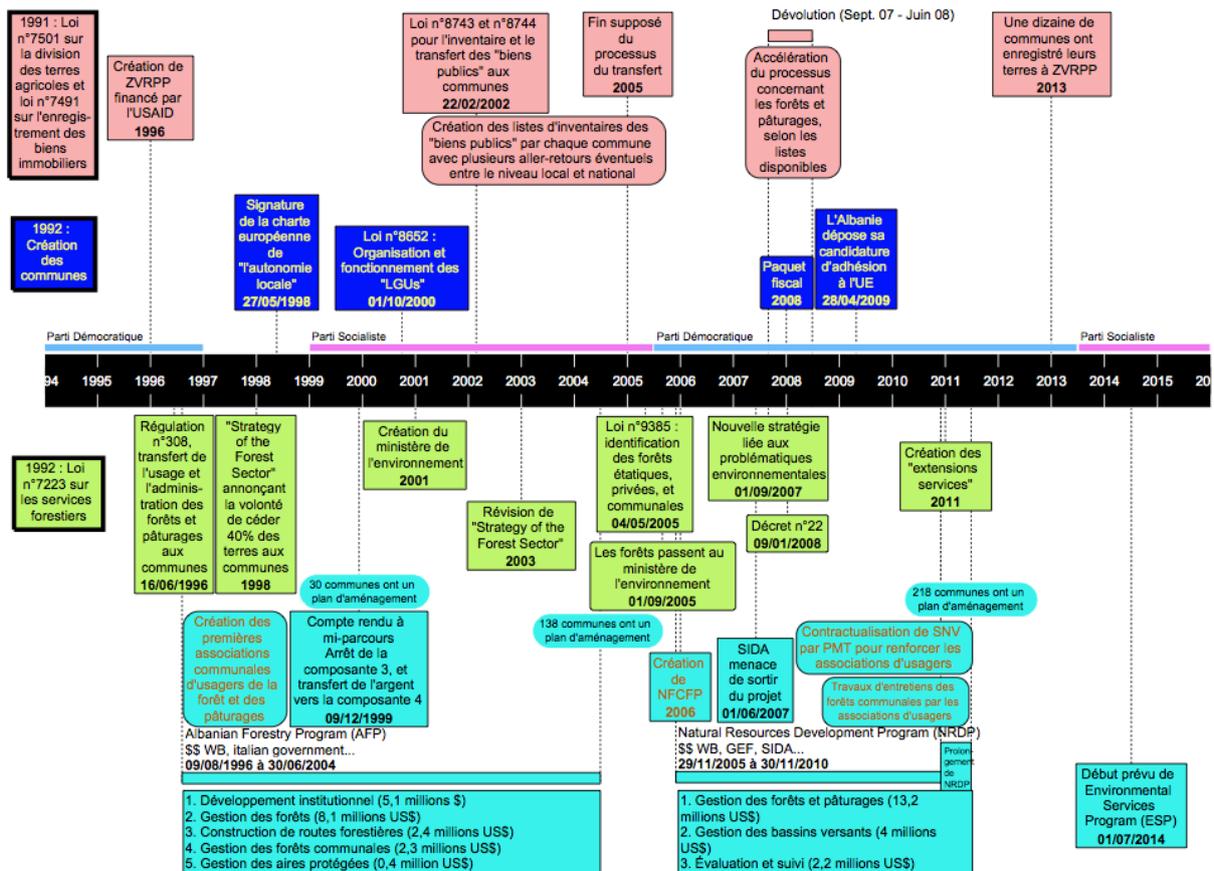
Source : CIA, 1990.

3. Carte des régions administratives



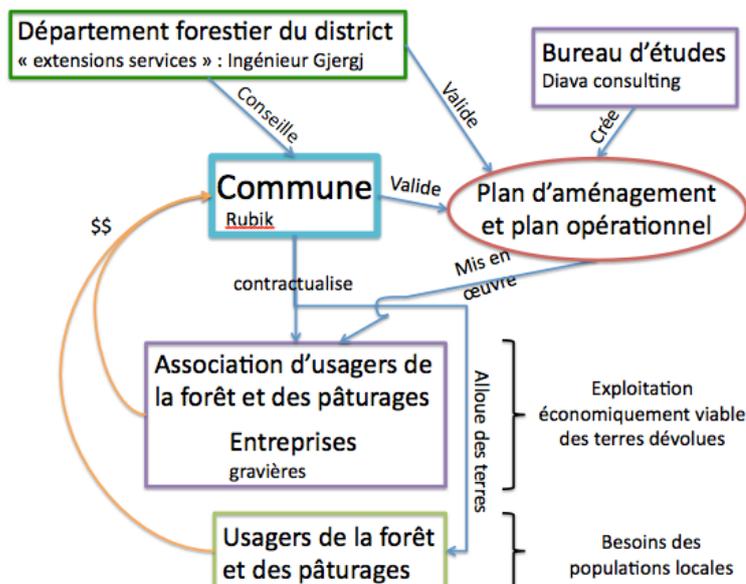
Source : World Map, 2008.

4. Chronologie du processus national de dévolution et des projets de la Banque Mondiale



Source : Crouteix, 2013.

5. De jure, la commune comme acteur central de la gestion des espaces dévolus



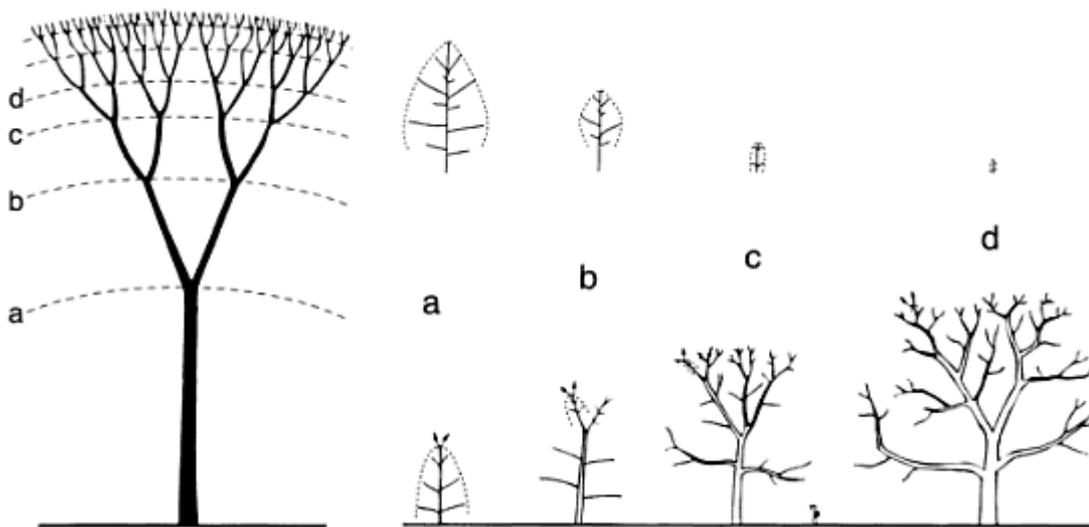
Source : Crouteix, 2013.

6. Principales productions agricoles albanaises par ordre de chiffre d'affaires

Position	Produit	Production (1000 USD)	Production (t)
1	Lait, entier frais de vache	292 535	956 700
2	Raisins	112 609	197 000
3	Viande indigène, bovins	102 153	37 815
4	Olives	100 088	125 000
5	Tomates, fraîches	75 761	205 000
6	Viande indigène, ovin	44 598	16 380
7	Blé	41 165	300 000
8	Piments forts, piments doux frais	30 788	65 400
9	Lait, entier frais de brebis	30 764	80 613
10	Pommes	30 154	71 300
11	Œufs de poule en coquille	27 204	32 800
12	Poireaux et autres légumes alliacés	26 216	29 300
13	Lait, entier frais de chèvre	22 278	67 741
14	Oignons secs	22 179	105 600
15	Pommes de terre	21 935	233 000
16	Prunes et prunelles	19 693	33 000
17	Pastèques	18 922	237 300
18	Cerises	18 561	14 600
19	Figues	16 271	27 255
20	Viande indigène, poulet	15 848	11 126

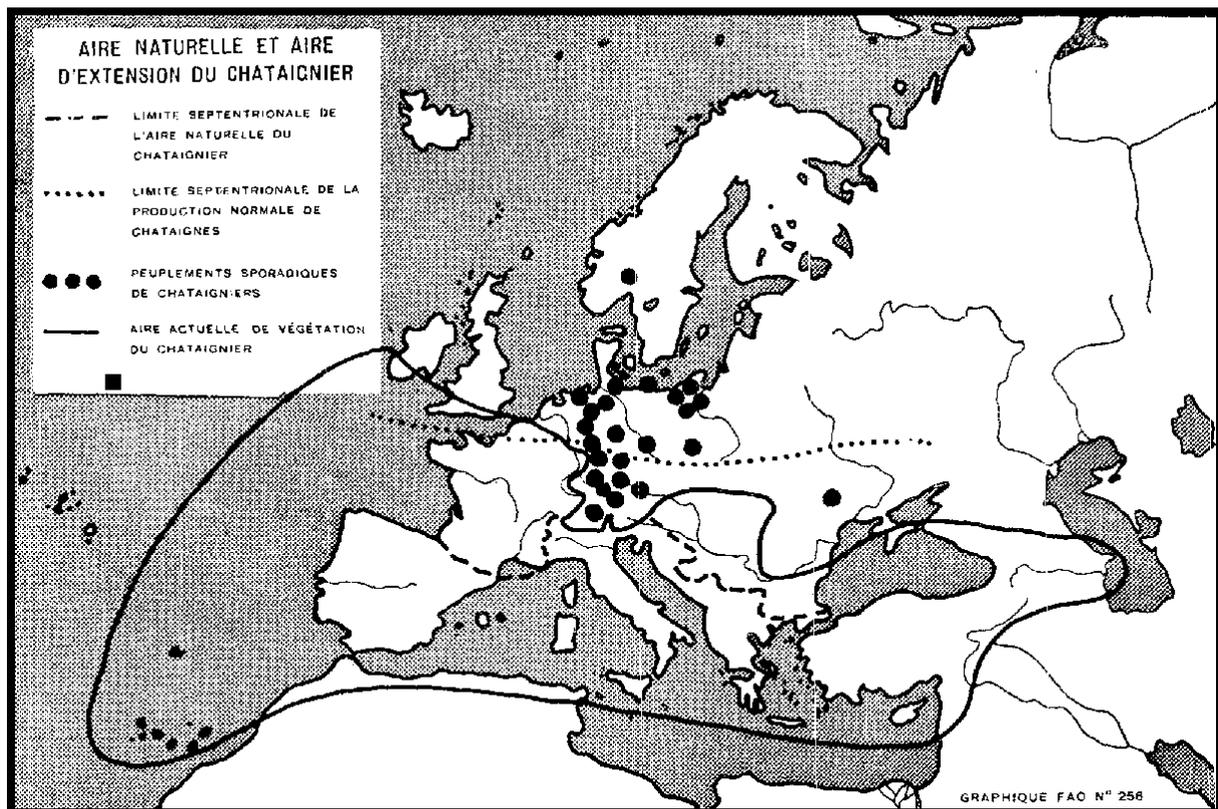
Source : FAOSTAT, 2012.

7. Evolution des structures dupliquées du châtaignier



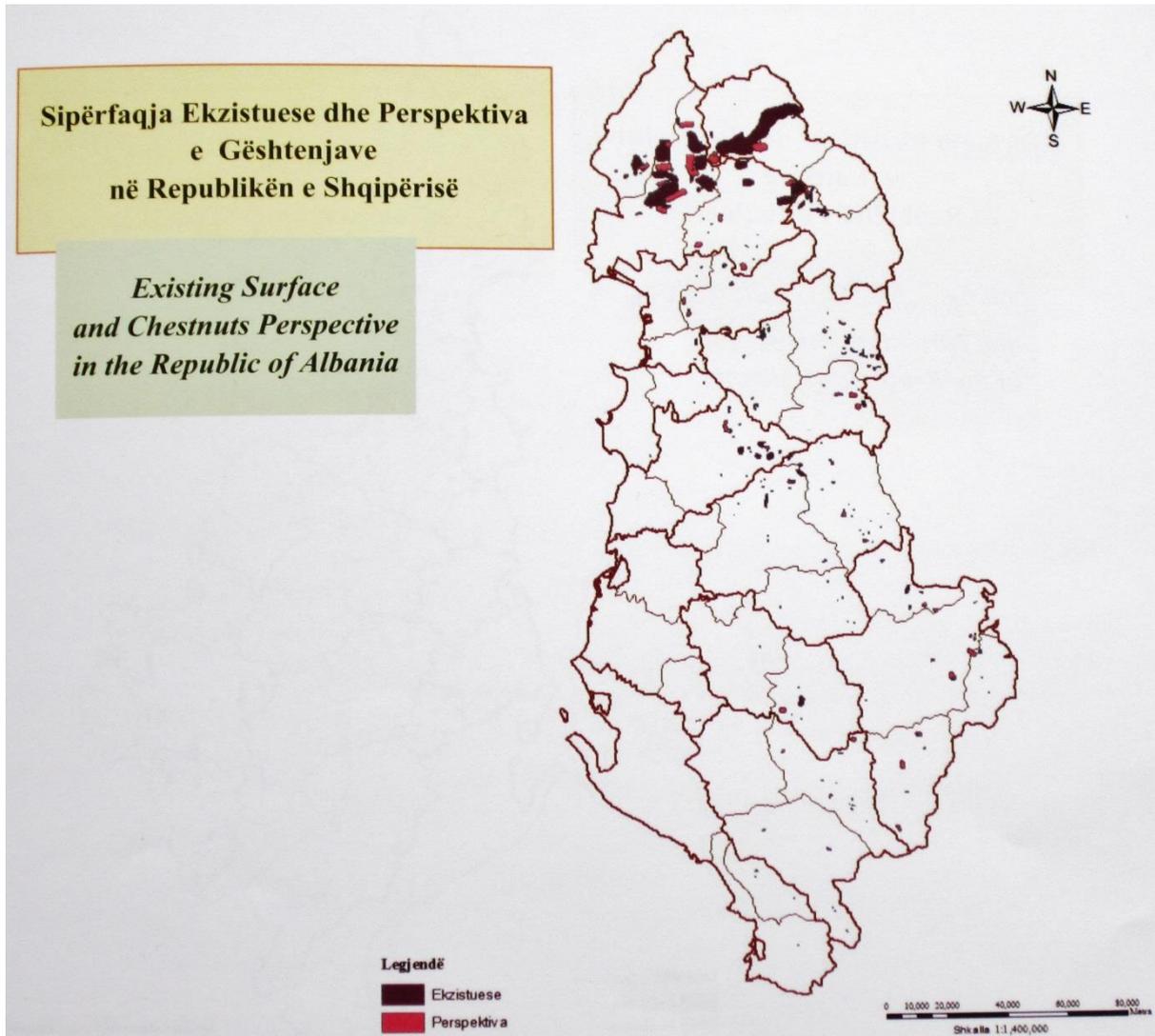
Source : Y. Caraglio, CIRAD. In Bourgeois, Sevrin et al., 2004.

8. Carte des aires naturelles et d'extension du châtaignier



Source : Pavari, 1949.

9. Carte de la châtaigneraie existante et perspective en Albanie



Source : Ruli, Thomai et al., 2011.

10. Carte de la châtaigneraie albanaise et du programme de l'IFAD

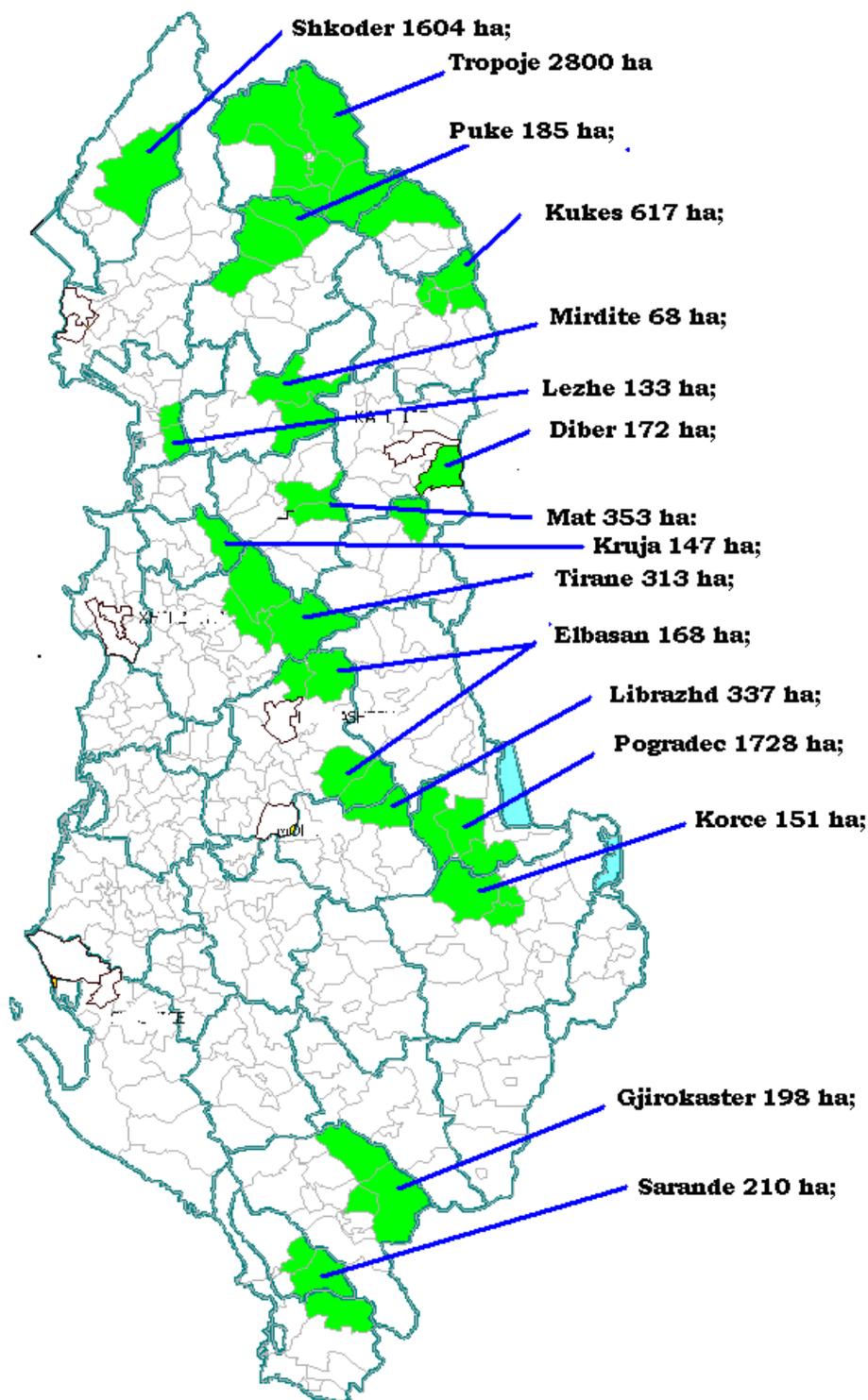


The designations employed and the presentation of the material in this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the delimitation of the frontiers or boundaries, or the authorities thereof.

Map compiled by IFAD

Source : IFAD, 2011.

11. Carte de la châtaigneraie albanaise : expertise réalisée pour MADA



Source : Avanzato, 2011.

12. Surfaces des châtaigneraies d'Albanie par district : données de MADA présentées par Elesaj

Nr.	Rrethi	Sip. Ha	Nr.	Rrethi	Sip. Ha.	Nr.	Rrethi	Sip. Ha.
1.	Shkodër	4252	10.	Mat	379	19.	Skrapar	73
2.	Tropojë	2000	11.	Pukë *	344	20.	Krujë	44
3.	Pogradec	1188	12.	Kurbin	342	21.	Mallakastër	35
4.	Elbasan	818	13.	Korçë	166	22.	Sarandë	35
5.	Tiranë	751	14.	Delvinë	160	23.	Bulqizë	30
6.	Kukës	649	15.	Devoll	133	24.	Lezhë	27
7.	Dibër	500	16.	Mirditë	124	25.	Përmet	25
8.	Librazhd	456	17.	Gjirokastrë	108	26.	Kolonjë	20
9.	Malësi e Madhe	443	18.	Gramsh	107	27.	Durrës	4

Fig. 21. Shqipëri. Sipërfaqja me gështenjë sipas rretheve.

* Sipas një botimi të Agjencisë së Zhvillimit të Zonave Malore MADA, në rrethin e Pukës gështenja zë pak më shumë se 1000 ha. (Jak Ujkaj 2010).

Source : Elesaj, 2013.

13. Surfaces et densité des châtaigneraies d'Albanie par district : données du TTC

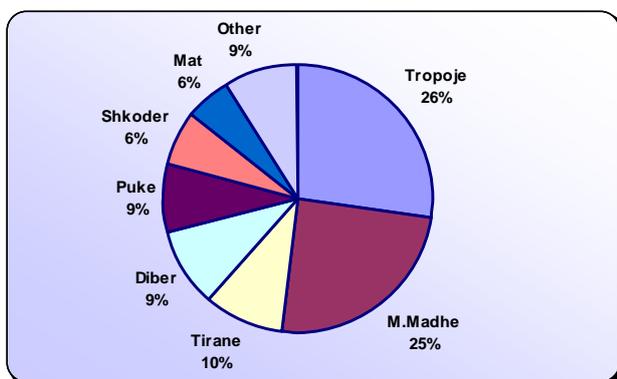
Fondi i tokës bujqësore / Agriculture land fund

KULTURAT / CROPS

RRETHET / DISTRICTS	ARRË / WALNUT			LAJTHI / HAZELNUT			BAJAME / ALMOND			SHEGË / POMEGRANATE			GËSHTENJË / CHESTNUT			SIPËRFAQJA TOTALE / TOTAL AREA		
	Gjendja / State		Persp. / Persp.	Gjendja / State		Persp. / Persp.	Gjendja / State		Persp. / Persp.	Gjendja / State		Persp. / Persp.	Gjendja / State		Persp. / Persp.	Gjendja / State		Persp. / Persp.
	ha	rrënjë / roots	ha	ha	rrënjë / roots	ha	ha	rrënjë / roots	ha	ha	rrënjë / roots	ha	ha	rrënjë / roots	ha	ha	rrënjë / roots	ha
Berat	27.1	3223	275.82	0	0	32	10	3611	176.42	2.2	3930	79.27	0.2	10	0	39.5	10774	563.51
Bulqizë	31.8	2180	42	0	0	16	0	0	0	0	0	26.6	1230	60	58.4	3410	118	
Delvinë	0	1050	61	0	0	5	0	1350	0	0	3100	20	0	0	0	5500	86	
Devoll	13.6	131	1393	8	1350	1306	0	0	0	0	0	0	0	0	21.6	1481	2699	
Dibër	8.9	190	927	112	40000	859	0	0	0	0	0	77	1960	403	197.9	42150	2189	
Durrës	42.2	1830	220.7	1	0	75.7	22	0	113	0	0	3	0	0	65.2	1830	412.4	
Elbasan	4	15516	233.43	0	165	48.28	0	1007	5	1.7	11895	9.7	0	767	30	5.7	29350	326.41
Fier	10	3485	522	30	16340	482	0	8040	294	0	15880	320.5	0	200	0	40	43945	1618.5
Gjirokastrë	97.72	4500	878	0	0	260.6	0	0	153	0	0	37	0	0	20	97.72	4500	1348.6
Gramsh	0	4058	379.98	0	80	160.28	0	680	8.07	0	302	2.59	0	100	66.08	0	5220	617
Has	42.5	4750	328	3	80	2799	0	0	0	0	0	0	0	0	45.5	4830	3127	
Kavajë	18.26	3138	52.2	3.9	6600	16.65	0	670	10.8	3.6	7730	25.8	0	0	25.76	18138	105.45	
Kolonjë	0	0	1110	0	0	543	0	0	104	0	0	12	0	0	69	0	0	1838
Korçë	0	700	336.18	0	0	695.1	0	0	0	0	0	0	0	255.93	0	700	1287.21	
Krujë	2	50	161.15	2.2	880	23.68	0	0	1	0	0	9.69	0	0	4.2	930	195.52	
Kuçovë	3	1310	9.35	0	380	39.9	0.1	690	43.05	0	3340	28.4	0	0	3.1	5720	120.7	
Kukës	11.25	3237	604.43	0	0	349.1	0	0	0	0	0	0	0	0	11.25	3237	953.53	
Kurbin	0	3346	73	0	8695	14	0	0	0	1	3843	1	0	0	1	15884	88	
Lezhë	1.4	1156	135.06	0.9	469	73	0	6	0	0	2448	227.23	10.1	0	12.4	4079	435.29	
Librazhd	0	12800	188.3	0	0	254.4	0	0	0	0	0	1.6	0	1050	14.5	0	13850	458.8
Lushnje	0.5	1495	11.5	0.4	250	54.5	0	272	8	1	9335	148	0	0	1.9	11352	222	
M. e Madhe	10.6	4610	196	75	0	104	0	0	0	0	1230	50	428	42900	20	513.6	48740	370
Mallakastër	19.3	1770	211.5	5.1	5430	99.5	38.1	4860	102	2	3000	0	0	0	64.5	1506	413	
Mat	3	300	384.5	0	0	105	0	0	0	0	0	250	0	126	253	300	615.5	
Mirditë	0	6144	352.1	0	2903	294.48	0	0	0	0	712	0	0.8	789	61.5	0.8	10548	708.08
Peqin	1.3	926	7.5	0	0	4	0	30	0	0.8	1180	8	0	0	2.1	2136	19.5	
Përmet	3.1	2145	231.5	1	305	43	1.4	1000	150	0	10	0	0	0	5.5	3460	426.5	
Pogradec	0	0	851.01	0	0	834.79	0	0	0	0	0	0	0	0	202	0	0	1887.8
Pukë	0	8570	223	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165	33195	888	165	41765	1111
Sarandë	7.51	4510	127.1	0	0	10	5.7	5654	110	2.81	4919	10	0	1034	16	16117	257.1	
Shkodër	0	3935	226	280	45700	130	0	0	0	0	22480	336	2270	110700	548	2550	182815	1240
Skrapar	30.1	0	274	0.9	0	75	7.6	0	31	0	0	10	3	0	31	41.6	0	421
Tepelenë	85.2	1287	99	2	50	20	18	1619	137	0	883	0	0	475	3	105.2	4314	259
Tiranë	2	9109	227.51	10	1070	109.4	4	227	4.8	0	9446	93.5	0	4020	14	16	23872	449.21
Tropojë	21.9	25963	80.8	95	2245	20.3	0	0	0	0	0	0	2001	188600	274.1	2117.9	216808	375.2
Vlorë	4.3	6418	650.09	0	485	304	2	13766	702.65	0	11095	182.45	0	0	6.3	31764	1839.19	
TOTALI	502.54	143832	12083.7	630.4	133477	10260.7	108.9	43482	2153.8	15.11	116758	1615.7	5231.7	387030	3088.11	6488.63	824579	29202

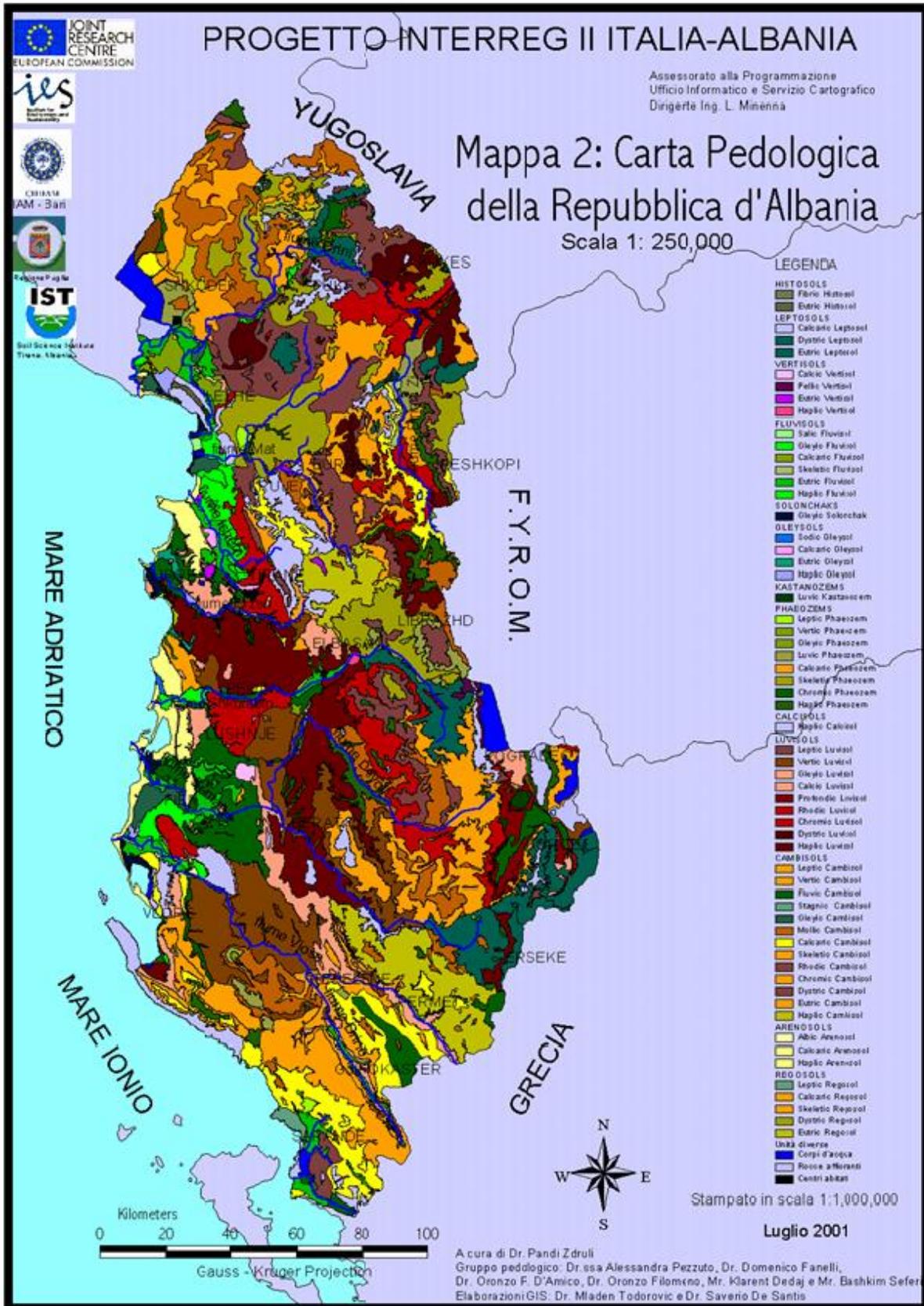
Source : Ruli, Thomai et al., 2011.

14. Répartition de la production de châtaignes par district en 2006



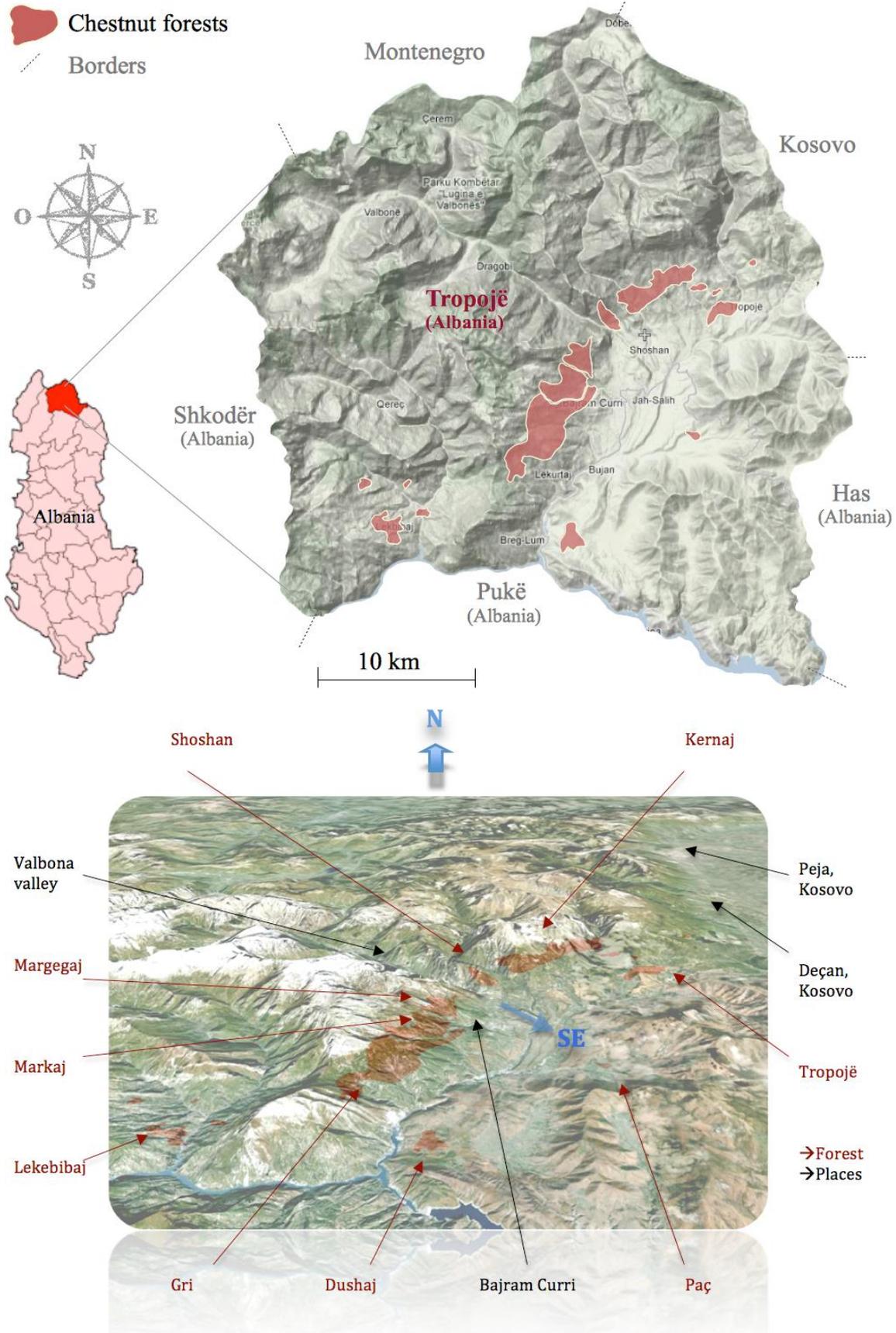
Source : Imami, 2008, à partir des chiffres du ministère de l'Agriculture, 2006.

15. Carte pédologique



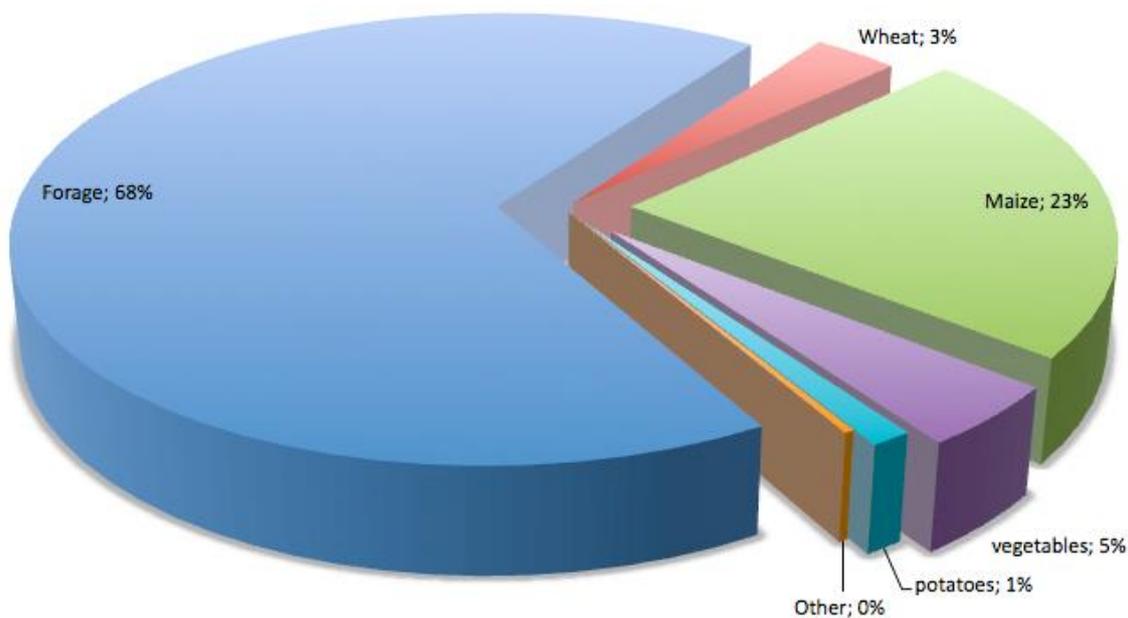
Source : n.c.

16. Carte de la châtaigneraie de Tropojë, vues zénithale et inclinée



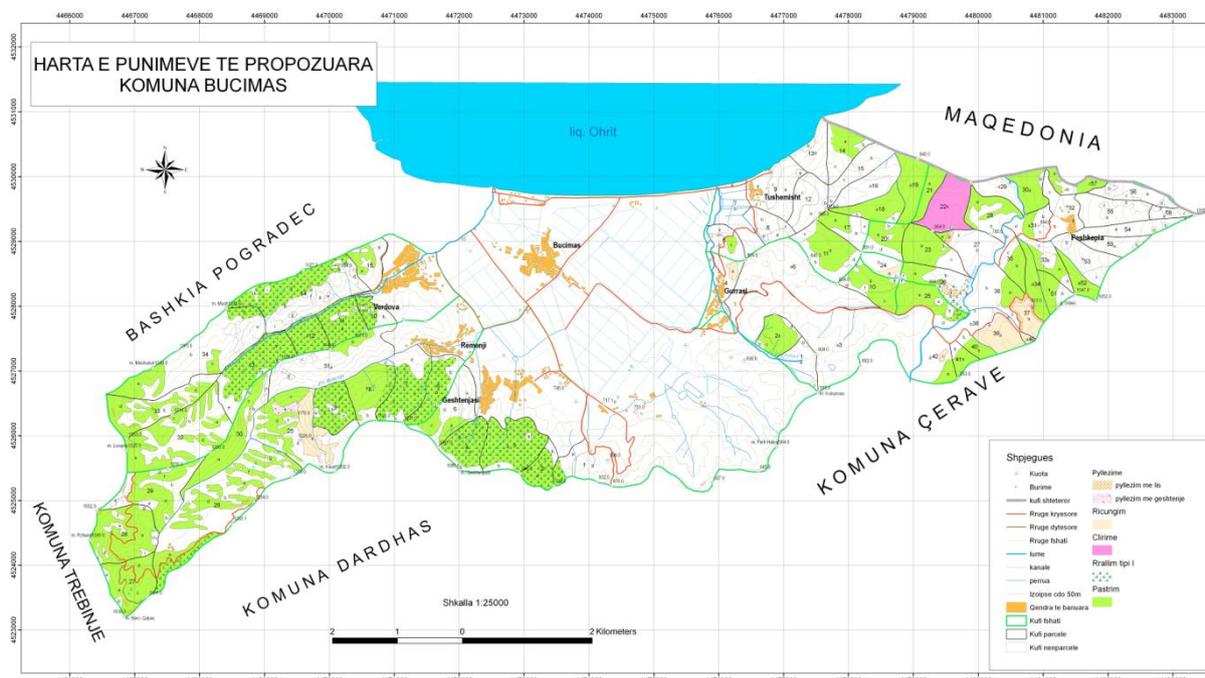
Source : Lushaj et al., 1999.

17. Répartition des cultures à Tropojë



Source : Barclay, 2010, à partir du ministère de l'Agriculture, 2008.

18. Carte du plan d'aménagement des forêts et pâturages de la commune de Buçimas



Source : Entreprise en charge du plan d'aménagement des forêts et pâturages de la commune de Buçimas.

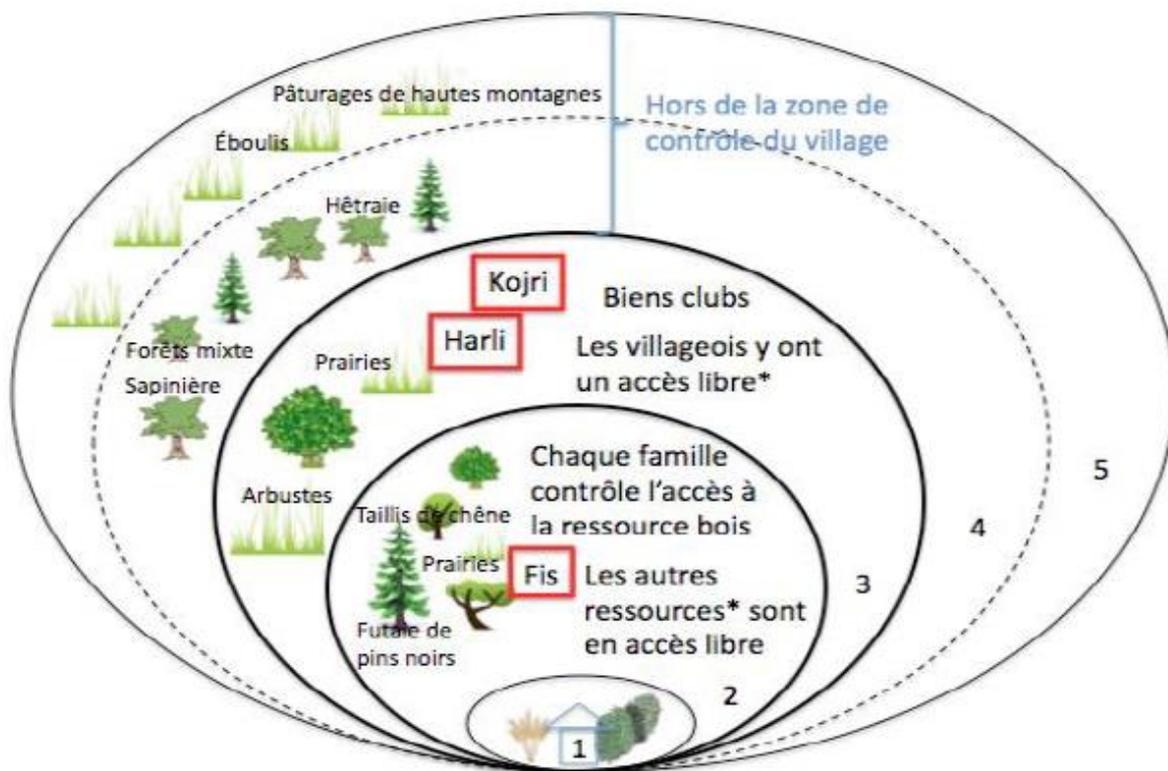
19. Faisceau de droit par type d'ayant droit

BUNDLES OF RIGHTS ASSOCIATED WITH POSITIONS

	Owner	Proprietor	Claimant	Authorized User
Access and Withdrawal	X	X	X	X
Management	X	X	X	
Exclusion	X	X		
Alienation	X			

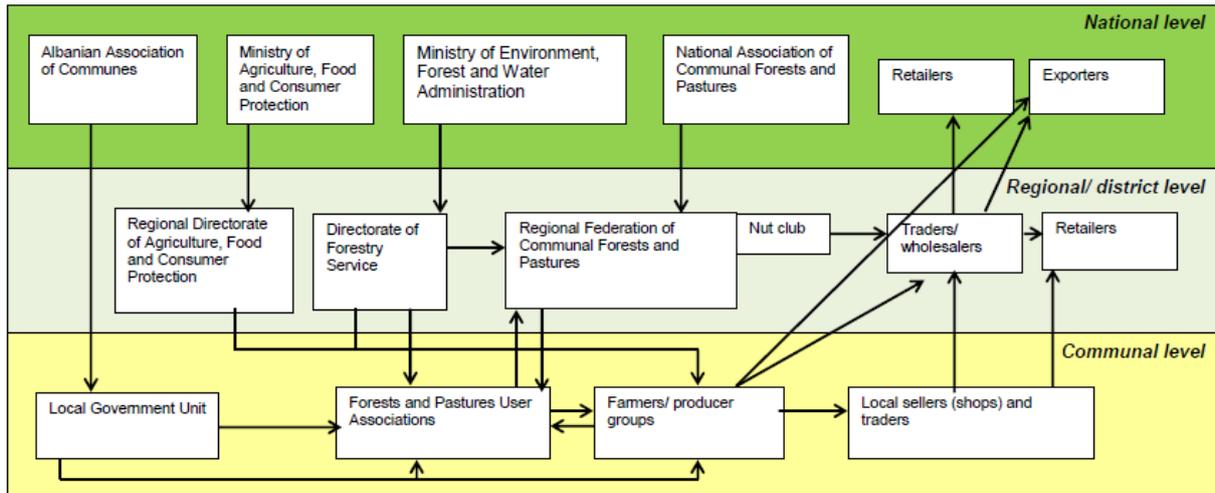
Source : Schlager, Ostrom, 1992.

20. Représentation spatiale des pratiques locales d'usage et d'accès aux écosystèmes de forêts et pâturages.



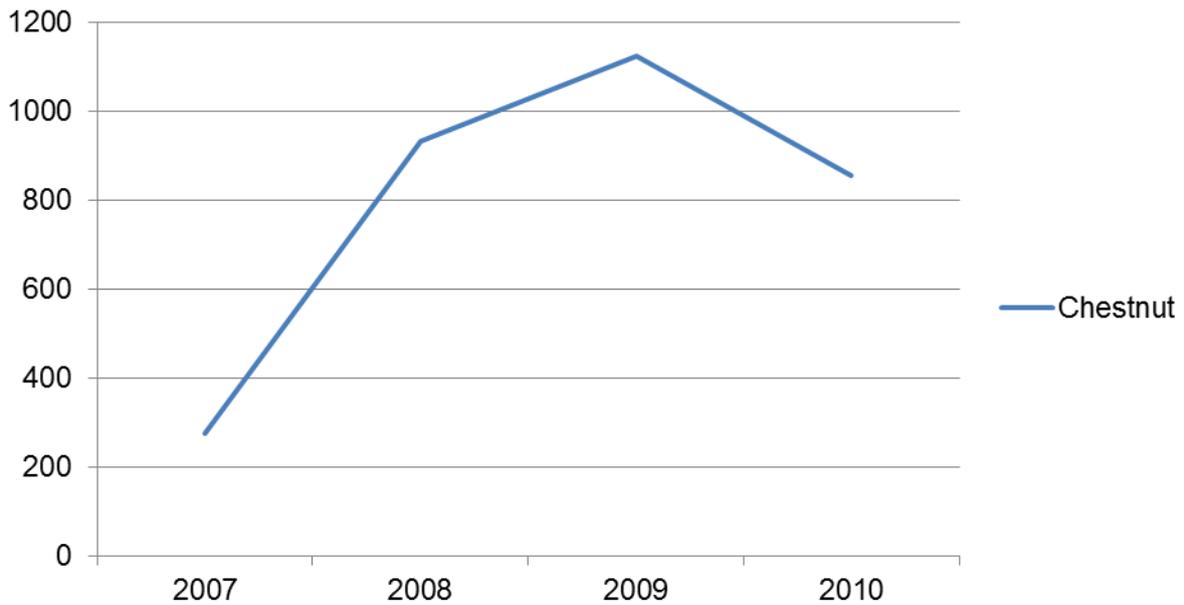
Source : Crouteix, 2013.

21. Organigramme des acteurs des filières de fruits à coque



Source : Meijboom, 2011.

22. Exportations de châtaignes en tonnes de 2007 à 2010



Source : Meijboom, 2011, à partir des données INSTAT, 2011.